

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

S<sup>2</sup>LOW

# service de l'eau

## Rapport annuel du délégataire 2022

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

COBAN pour le contrat d'Arès

© SUEZ / Giulia Frigieri



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Sommaire

<b>1</b>	<b>  Synthèse de l'année</b>	<b>5</b>
1.1	L'essentiel de l'année	7
1.2	Les chiffres clés	8
1.3	Les indicateurs de performance	9
1.3.1	Les indicateurs du décret du 2 mai 2007	10
1.3.2	Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSP	11
1.3.3	Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E	12
1.4	Les perspectives	13
<b>2</b>	<b>  Présentation du service</b>	<b>15</b>
2.1	Le contrat	17
2.2	Notre organisation dédiée à votre contrat	18
2.2.1	L'organisation spécifique pour votre contrat	18
2.2.2	La gestion de crise	19
2.2.3	La relation clientèle	20
2.3	L'inventaire du patrimoine	21
2.3.1	Le système d'eau potable	21
2.3.2	Les biens de retour	21
<b>3</b>	<b>  Qualité du service</b>	<b>31</b>
3.1	Le bilan hydraulique	33
3.1.1	Le schéma d'alimentation en eau potable	33
3.1.2	Les volumes prélevés	34
3.1.3	Les volumes d'eau potable produits	35
3.1.4	Les volumes d'eau potable importés et exportés	35
3.1.5	Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève	36
3.1.6	Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève	36
3.1.7	La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)	37
3.1.8	L'ILC et rendement grenelle 2	39
3.1.9	Les volumes de pointes	39
3.2	La qualité de l'eau	40
3.2.1	Le contrôle de la qualité de l'eau	40
3.2.2	Le plan vigipirate	41
3.2.3	La ressource	42
3.2.4	La production	43
3.2.5	La distribution	44
3.2.6	Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007	46
3.3	Le bilan d'exploitation	47
3.3.1	La consommation électrique	47
3.3.2	Les contrôles réglementaires	47
3.3.3	Le nettoyage des réservoirs	48
3.3.4	Les autres interventions sur les installations	48
3.3.5	Les interventions sur le réseau de distribution	49
3.3.6	La recherche des fuites	50
3.4	Le bilan de la relation client	51
3.4.1	Le nombre de clients	51
3.4.2	Le nombre d'abonnés	51
3.4.3	Les volumes vendus	52
3.4.4	Les volumes vendus aux gros consommateurs	52
3.4.5	La typologie des contacts clients	53
3.4.6	Les principaux motifs de dossiers clients	53
3.4.7	L'activité de gestion clients	54
3.4.8	L'encaissement et le recouvrement	54
3.4.9	Les dégrèvements	55
3.4.10	La mesure de la satisfaction client	55
3.4.11	Le prix du service de l'eau potable	59

## 4 | Comptes de la délégation 61

4.1	Le CARE.....	63
4.1.1	Le CARE .....	64
4.1.2	Le détail des produits.....	65
4.1.3	La présentation des méthodes d'élaboration.....	65
4.2	Les reversements .....	74
4.2.1	Les reversements à la collectivité .....	74
4.2.2	Les reversements de T.V.A.....	74
4.3	La situation des biens et des immobilisations .....	75
4.3.1	La situation sur les branchements.....	76
4.3.2	La situation sur les compteurs .....	76
4.4	Les investissements contractuels .....	77
4.4.1	Le renouvellement .....	77
4.4.2	Les travaux neufs du domaine concédé.....	78

## 5 | Votre délégataire 81

5.1	Notre organisation .....	83
5.1.1	La Région .....	83
5.1.2	Nos implantations .....	84
5.1.3	Nos moyens humains .....	85
5.1.4	Nos moyens matériels .....	86
5.1.5	Nos moyens logistiques.....	86
5.2	La relation clientèle .....	88
5.2.1	Des clients 2.0 au cœur de la stratégie, de nos actions et de notre organisation... 88	
5.2.2	Mesurer et maîtriser les consommations d'eau .....	89
5.2.3	Faciliter la relation avec nos clients.....	90
5.2.4	Optimiser la gestion du budget eau de nos clients .....	93
5.2.5	Informers et alerter nos clients.....	94
5.2.6	Ecouter nos clients pour nous améliorer .....	95
5.2.7	Une relation client basée sur l'engagement : notre charte d'engagement.....	96
5.3	Notre système de management .....	97
5.4	Notre démarche développement durable .....	105

## 6 | Annexes 111



# Synthèse de l'année

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## 1.1 L'essentiel de l'année

2022	
Mois	
Janvier	AEP Cap Landes - Changement de l'armoire électrique et passage en télégestion en SOFREL.
Septembre	Incendie sur la commune / Plusieurs PI hors service

## 1.2 Les chiffres clés



4 574 abonnés

471 134 m<sup>3</sup> d'eau facturée



79,7 % de rendement du réseau de distribution

6,66 m<sup>3</sup>/km/j de pertes en réseau



73,8 km de réseau de distribution d'eau potable

1,6573 € TTC/m<sup>3</sup> sur la base de la facture 120 m<sup>3</sup>



100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

## 1.3 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le décret du 2 mai 2007.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
  - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
  - La nature des ressources utilisées est répertoriée dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les ressources"
  - Les différents volumes prélevés, achetés ou vendus à d'autres services publics d'eau potable sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ le bilan hydraulique"
  - Le nombre d'abonnés ainsi que le détail des volumes vendus aux différents types d'abonnés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Le linéaire du réseau est présenté dans la partie "L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour \ Les canalisations"
- La tarification de l'eau et recettes du service :
  - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m<sup>3</sup> sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
  - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
  - Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées sont présentés dans la partie "La qualité du service \ La qualité de l'eau"
  - Le rendement de réseau, l'indice linéaire des volumes non comptés et l'indice linéaire de pertes en réseau sont détaillés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan hydraulique"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

### Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparaît également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

Pour chaque donnée et indicateur nous avons évalué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008. A défaut d'indication, le degré de fiabilité doit être considéré comme étant de qualité A pour "très fiable".

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs>

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

### 1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :

(1) : producteur de l'information = Collectivité.

(2) : producteur de l'information = Agence Régionale de Santé (ARS).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007								
Thème	Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	6 323	6 431	6 471	6 503	6 588	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	4 361	4 390	4 435	4 537	4 574	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	74,21	74,18	74,2	73,78	73,76	km	A
Tarifcation	D102.0 - Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1,68667	1,63075	1,64333	1,64375	1,6573	€ TTC/m <sup>3</sup>	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	100	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	92,9	100	100	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	76,03	73,52	70,03	82,97	79,67	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	120	120	110	109	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0,46	0,11	0,01	0,01	0	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	7,03	7,76	9,24	6,02	6,9	m <sup>3</sup> /km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	6,4	7,44	8,88	5,68	6,66	m <sup>3</sup> /km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	2	6	2	4	0	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0,0001	0,0002	0,0002	0	0	Euros par m <sup>3</sup> facturés	A

Les éléments relatifs aux synthèses de données de qualité de l'eau et aux indices d'avancement de protection de la ressource n'ayant pu être transmis par les Agences Régionales de Santé avant la finalisation du Rapport Annuel du Délégué, ces informations seront adressées ultérieurement.

### 1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL					
Thème	Indicateur	2021	2022	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	0	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	1	1	jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	23,36	8,31	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,23	1,72	%	A
Financement des investissements	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	0	0	%	A

P151.0 et P152.1 : Tout branchement neuf est ouvert le jour de la réalisation du branchement avec pose du compteur (sauf demande spécifique du client). De plus, les mutations ne font pas l'objet de coupure d'eau. La remise en eau entre 2 clients est donc immédiate.

P155.1 – Le taux de réclamations mentionné ne tient compte que des réclamations écrites (courrier, mail).

### 1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E				
Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

## 1.4 Les perspectives

### ACTIVITES USINES

- Prévoir la construction d'une clôture homologuée par l'ARS (hauteur de 2 m) autour du château d'eau de Cap Lande.
- Contrôler les épaufrures (éclats de béton) sur l'extrados du Château de Cap Lande.
- Envisager le passage au chlore gazeux afin d'améliorer la qualité de la désinfection de l'eau sur les sites de production.

### ACTIVITES RESEAUX

- Mettre en place une convention achat/vente d'eau avec les communes voisines.
- Mettre en place le recensement et le contrôle des puits et forages privés afin de prévenir tout risque de retour d'eau non potable sur le réseau d'adduction.
- Lors des travaux d'aménagement du Bourg ou de la voirie, continuer la rationalisation du réseau d'adduction d'eau potable :
  - o Réaliser un programme de renouvellement des canalisations et branchements.
  - o Supprimer des doubles conduites.
  - o Supprimer de conduite en amiantes ciment.
  - o Supprimer des conduites génératrices d'eau rouges.
  - o Supprimer des conduites génératrices de CVM.
- Réaliser un état des lieux des conduites en domaine privé :
  - o Etablir des servitudes d'exploitation.
  - o Renouveler sous domaine public les conduites en domaine privé.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



# Présentation du service

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## 2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01/01/2019	31/12/2030	Affermage
Avenant n°01	01/01/2020	31/12/2030	AVENANT EAU DE TRANSFERT DE COMPETENCE A LA COBAN

IDENTIFICATION	
Collectivité ou Syndicat	Commune d'ARES pour la COBAN
Représentant	M. Bruno LAFON - Président
Exercice concerné	2022
Nature du service	Production, traitement et distribution publique d'eau potable
Commune desservie	ARES
Service délégué	SUEZ

VOS INTERLOCUTEURS			
Site	Nom	Fonction	Coordonnées
AGENCE GIRONDE LIMOUSIN PERIGORD CHARENTE	F. BERNET	Directeur d'Agence	06 30 51 33 71
	M. DUBANCHET	Chargé de Contrat	06 77 71 95 43

## 2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

### 2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat

#### L'Agence Gironde Périgord Limousin Charente

L'organisation régionale de SUEZ a pour objectif de mieux répondre aux attentes de votre Collectivité, tant en matière de distribution publique d'eau potable que de traitement des eaux usées.

L'Agence Gironde Périgord Limousin Charente, créée au sein de la Région Nouvelle Aquitaine s'est vu confier l'activité de SUEZ Eau France liée aux différents contrats de délégation de service public ou prestation de service en vigueur sur les départements de la Charente Maritime, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, ainsi que l'ensemble des communes de la Gironde (hors communes de Bordeaux Métropole).

Le Directeur d'Agence, Franck BERNET, dispose des moyens pour prendre toute décision relative aux obligations contractuelles et à la satisfaction des clients. Il a sous sa responsabilité le chargé de contrat qui est l'interlocuteur privilégié au quotidien de votre Collectivité.

L'Agence Gironde Périgord Limousin Charente assure, 24h/24 et 7 jours sur 7, la continuité du service.

### Agence Gironde Périgord Limousin Charente (Secteur Bassin)



## 2.2.2 La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque...) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés,
- Une organisation du management de crise avec une cellule dédiée à la cybersécurité,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En Décembre 2022, SUEZ a participé à l'exercice de crise cyber « REMPLAR22 » qui a été organisé par l'ANSSI, le Campus Cyber et le Club de Continuité d'Activité, avec également la présence de plus d'une centaine d'organisations publiques et privées.

Le scénario simulait une cyberattaque via des fournisseurs avec des pannes des services bureautiques, l'activation de rançongiciel...

Plusieurs objectifs avaient été préalablement définis comme :

- Tester les dispositifs de gestion de crise et s'assurer de la prise en compte des spécificités des cyber-attaques ;
- Sensibiliser aux enjeux de continuité d'activité face au risque de blackout numérique ;
- Être capable de communiquer en interne et en externe selon des modalités adaptées ;
- Tester les liens avec les institutions publiques.

Les participants ont fait preuve d'une bonne réactivité grâce à des réflexes acquis précédemment et nous avons également renforcé nos liens avec toutes les parties prenantes publiques et privées nécessaire face à ce type de situation.

### 2.2.3 La relation clientèle

- **L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DES CLIENTS**

Les appels téléphoniques sont traités par le Centre de Relation Client Multicanal.

- Il est ouvert du lundi au vendredi, sans interruption de 8 heures à 19 heures, et le samedi matin de 8 heures à 13 heures. Les conseillers répondent **à toute demande** : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de rendez-vous). La formation permanente de nos téléconseillers permet d'assurer à nos clients un service de qualité.

Le Centre de Relation Client Multicanal est joignable aux numéros suivants :

<b><u>Pour toute demande ou réclamation :</u></b>	 0 977 408 408 <small>APPEL NON SURTAXE</small>
<b><u>Pour toutes les urgences techniques :</u></b>	 0 977 401 117 <small>APPEL NON SURTAXE</small>

- **LE SERVICE D'URGENCE 24H/24**

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

## 2.3 L'inventaire du patrimoine

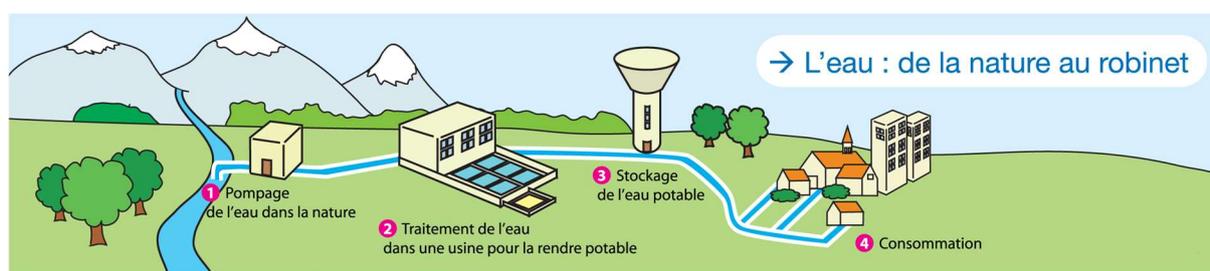
Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de collecte, et notamment les canalisations, les branchements et accessoires de réseau.

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Déléguataire, à savoir un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

### 2.3.1 Le système d'eau potable



### 2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

#### • LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement				
Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de production	Unité
ARÈS	AEP GDE LANDE	1989	4 000	m <sup>3</sup> /j
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	1965	2 000	m <sup>3</sup> /j

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des châteaux d'eau et réservoirs			
Commune	Site	Volume utile	Unité
ARES	GRANDE LANDE	1 000	m3
ARES	CAP LANDE	1 000	m3

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements.

Les éventuels écarts sur les sommes sont dus à des arrondis.

Linéaire de canalisation (ml)					
Diamètre / Matériau	Fonte	PE	Amiante ciment	PVC	Total
<50 mm	-	-	-	124	124
50-99 mm	448	4	5 357	15 704	21 513
100-199 mm	9 925	-	1 952	33 183	45 060
200-299 mm	6 957	-	-	107	7 065
Total	17 330	4	7 309	49 119	73 762

La mise à jour des plans de réseaux se fait au fil de l'eau et en fonction de la réception des plans de récolement. Les linéaires inventoriés ne tiennent pas compte du réseau privé non rétrocédé à la collectivité.

## • LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS

Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations. En ce qui concerne le motif "Renouvellements", la valeur indiquée correspond à l'écart en positif ou en négatif du linéaire constaté à l'issue de l'opération de renouvellement.

Les variations sur les canalisations	
Motif	ml
Linéaire total de canalisation de l'année précédente	73 779
Remises gratuites par le déléguaunt (commune, syndicat, etc.)	447
Régularisations de plans	- 463
Situation actuelle	73 762

Le tableau, ci-dessous, présente les principales mises à jour effectuées sur l'année 2022.

Ces données n'ont pas vocation à être exhaustives. Le linéaire du réseau varie en fonction des demandes de mises à jour (réception de plans de récolement, retour d'informations du terrain, information provenant directement de la collectivité, mise en cohérence de la base de données, intégration d'archives).

Les régularisations de travaux correspondent à des modifications impactant soit le linéaire (ajout/suppression), soit la mise à jour attributaire (matériaux, diamètre, date de pose, emplacement des réseaux).

Type travaux	Technique	Description	Linéaire (ml)	
			En service	Hors service
Renouvellement	Renouvellement	ARES AEP CITÉ PARADIS	264	280
		ARES RUE DES PECHEURS	183	184

Il est à noter la présence dans le SIG de réseau dit "Privé", dont nous n'avons pas l'information de rétrocession. Ce linéaire n'est pas pris en compte dans le rapport d'activité. Cela concerne la commune ci-dessous :

Commune	Longueur (ml) réseau non géré
ARES	1007

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune				
ARÈS	Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
ARÈS	Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	9	9	0,0%
ARÈS	Equipements de mesure de type compteur	6	6	0,0%
ARÈS	Equipements de mesure de type capteur acoustiques pré localisateurs	50	50	0,0%
ARÈS	Hydrants (bouches et poteaux incendies)	163	165	1,2%
ARÈS	Vannes	521	523	0,4%
ARÈS	Vidanges, purges, ventouses	94	95	1,1%

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Le nombre de branchement eau recouvre les branchements sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).

Les branchements			
Type branchement	2021	2022	N/N-1 (%)
Branchement eau potable total	4 489	4 506	0,4%

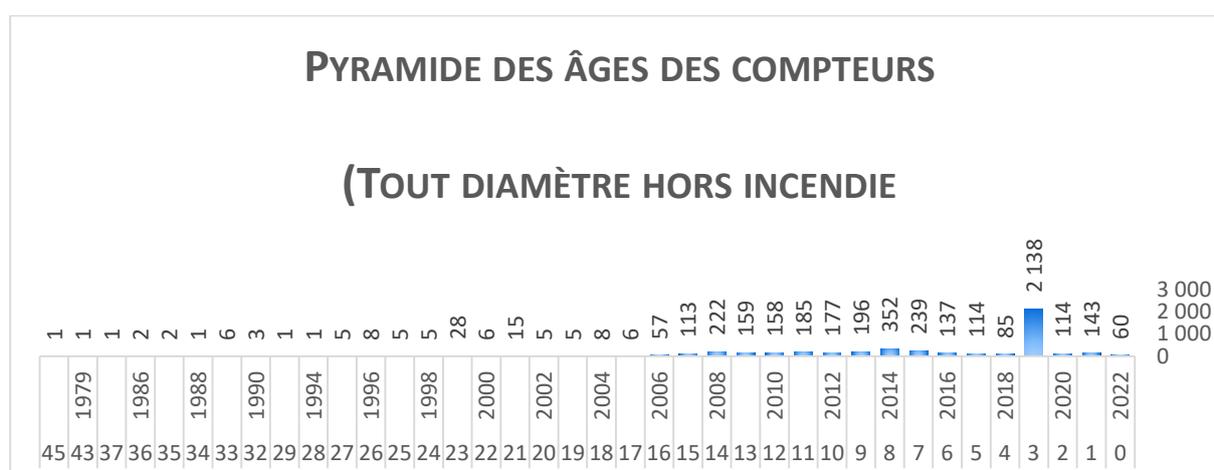
## • LES COMPTEURS

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranche de diamètres et tranche d'âge. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice.

**NB** : Le nombre de compteurs recouvre les compteurs sur logements vacants (inactifs hors résiliation) et sur logements non vacants (actifs).

Le nombre de compteurs peut être supérieur au nombre de branchements (ex : plusieurs compteurs sur un même branchement).

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre						
Usage	Tranche d'âge	Inconnu	12 à 15 mm	20 à 40 mm	>40 mm	Total
Eau froide	A 0 - 4 ans	-	2 486	48	6	2 540
Eau froide	B 5 - 9 ans	-	1 015	20	3	1 038
Eau froide	C 10 - 14 ans	-	885	16	0	901
Eau froide	D 15 - 19 ans	-	185	4	0	189
Eau froide	E 20 - 25 ans	-	60	4	0	64
Eau froide	F > 25 ans	-	29	3	-	32
Eau froide	Inconnu	0	0	-	-	0
Incendie	A 0 - 4 ans	-	-	-	3	3
Incendie	B 5 - 9 ans	-	-	-	1	1
Incendie	C 10 - 14 ans	-	-	-	2	2
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>4 660</b>	<b>95</b>	<b>15</b>	<b>4 770</b>



- **LES VARIATIONS SUR LES COMPTEURS**

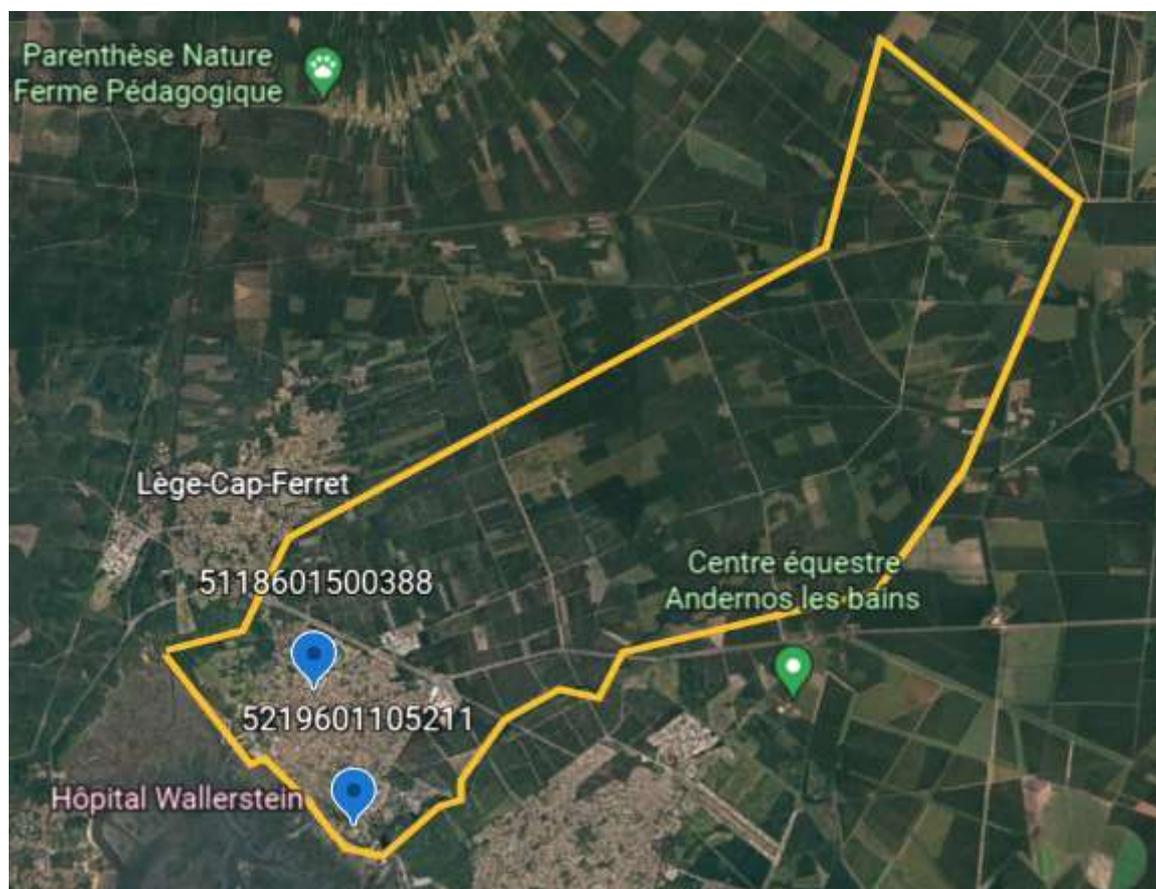
Le tableau suivant détaille les changements intervenus sur l'année au niveau des compteurs situés en domaine concédé :

Les variations sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	2021	2022	N/N-1 (%)
Inconnu	8	0	-100,0%
12 à 15 mm	4 629	4 660	0,7%
20 à 40 mm	94	95	1,1%
>40 mm	16	15	-6,3%
Total	4 747	4 770	0,5%

- **LES EQUIPEMENTS DE TELERELEVÉ**

#### DEPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE RECEPTEURS

Au 31 décembre 2022, 2 récepteurs sont installés et supervisés sur l'ensemble du territoire :



### LE DEPLOIEMENT DES EMETTEURS

Au 31 décembre 2022, 4597 compteurs sont équipés de télérelève, soit 96,6 % du parc compteurs.

La télérelève des compteurs d'eau permet de faire bénéficier aux usagers de nombreux services tels que le suivi quotidien de leur consommation, la facturation sur index réel, l'alerte fuite et l'alerte surconsommation.

### LA PERFORMANCE RADIO

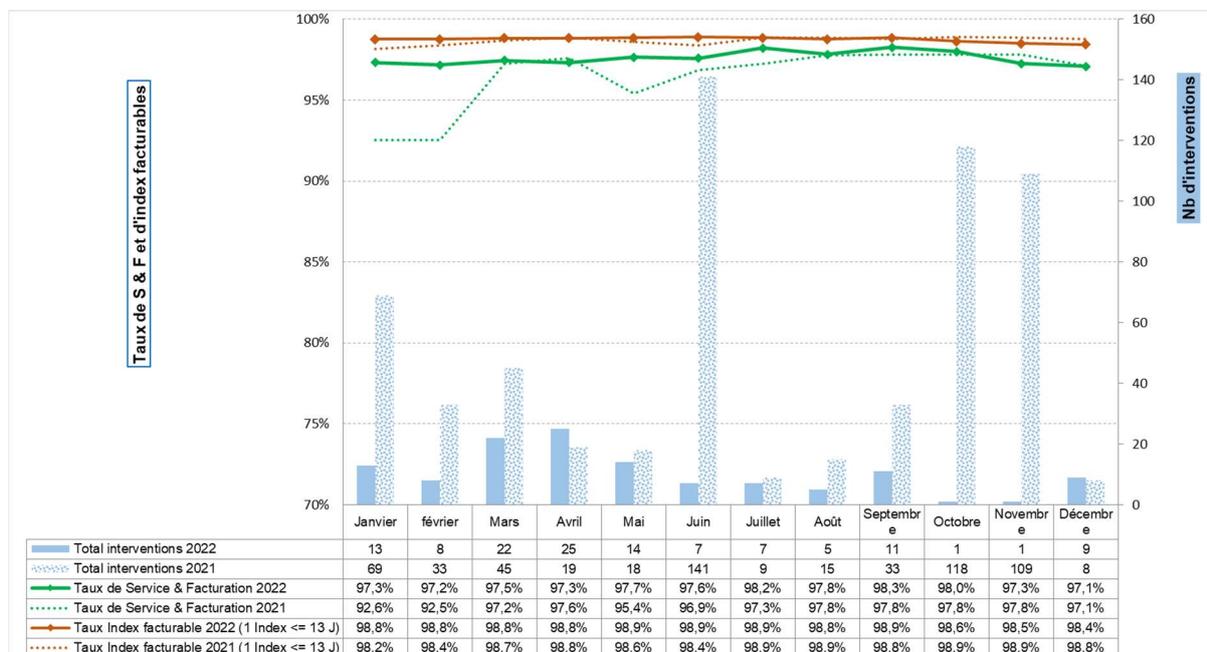
On distingue 3 niveaux de performance :

- « Service et facturation » : le client dispose de l'ensemble des services associés à la télérelève, soit la facturation au réel et les services alerte fuite/surconsommation.
- « Facturation » : l'émetteur ne transmet pas assez d'index pour fournir le service alerte associé à la télérelève, mais suffisamment pour avoir une facturation au réel.
- « Données insuffisantes » : la réception des index est très faible, voire nulle. Le client ne peut bénéficier ni de la facturation au réel, ni des services associés à la télérelève.

- Table de performance émetteur :

		Nb de jours avec index sur 10 jours		
		10-8	7-1	0
Nb de jours avec index sur 30 jours	30-20	S&F	F	DI
	19-5	F	F	DI
	4-0		DI	DI

### Taux de service Télérelève sur 2022 :



**MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS**

En 2022, 123 interventions sur les équipements télérelève ont été réalisées :

compteur avec émetteur TéléR. enquêter	3
compteur remplacer avec émetteur TéléR.	26
déplacement improductif	10
émetteur TéléR. poser (sans compteur)	56
émetteur TéléR. renouveler (sans compteur)	12
émetteur TéléR. reparamétrer	16
<b>Total interventions 2022</b>	<b>123</b>

**SERVICES TELERELEVE**

Alertes fuite & sur-consommation, 2 alertes aux services des abonnés :

- L'alerte surconsommation : l'abonné fixe le seuil de consommation mensuelle qu'il ne souhaite pas dépasser. Un message d'alerte lui est envoyé dans le mois lorsque ce seuil est franchi.
- L'alerte fuite : Un message d'alerte est envoyé à l'abonné par mail, SMS ou à défaut par courrier lorsque SUEZ constate une consommation continue anormale pendant 4 jours consécutifs. Si la fuite est encore en cours 3 jours après la détection, une première relance est envoyée (uniquement par Mail). Si celle-ci est encore avérée 10 jours après l'envoi de la première relance (donc 13 jours après la détection), une deuxième relance est envoyée (uniquement par Mail). A noter qu'il n'y a pas d'autres relances par la suite

Pour l'année 2022 :

- 1934 alertes Fuite ont été envoyées en 2022 pour 451 abonnés, soit en moyenne 4,3 alertes Fuite / abonné concerné.
- 918 alertes Surconsommation ont été envoyées en 2022 pour 238 abonnés, soit en moyenne 3,9 alertes Surconsommation / abonné concerné.

Nb d'alertes / Mois	Fuite			Total Fuite	Surconso		Total Surconso	Total général
	COURRIER	MAIL	SMS		MAIL	SMS		
Janvier	12	104	38	154	40	6	46	200
Février	10	110	41	161	27	7	34	195
Mars	5	101	56	162	41	13	54	216
Avril	10	72	34	116	38	15	53	169
Mai	4	106	56	166	59	31	90	256
Juin	11	103	53	167	54	28	82	249
Juillet	15	128	56	199	100	39	139	338
Août	6	99	38	143	119	51	170	313
Septembre	18	106	42	166	49	28	77	243
Octobre	20	105	52	177	40	24	64	241
Novembre	9	96	39	144	32	18	50	194
Décembre	13	115	51	179	36	23	59	238
<b>Total général</b>	<b>133</b>	<b>1245</b>	<b>556</b>	<b>1934</b>	<b>635</b>	<b>283</b>	<b>918</b>	<b>2852</b>

## • L'ANALYSE DU PATRIMOINE

Le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 définit un l'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau.

Cet indice peut prendre une valeur de 0 à 120 points attribués selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (Partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C - 75 points).

Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Pour améliorer la connaissance des dates de pose, nous conseillons de procéder à l'analyse des archives, ou réaliser un travail de mémoire avec d'anciens élus ou habitants des communes. La connaissance de la nature des matériaux s'améliorera avec nos investigations sur les réseaux, dans le cadre de l'exploitation.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2022
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	14
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	29
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10

### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

Partie	Descriptif	2022
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	65
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable</b>	<b>109</b>



# Qualité du service

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



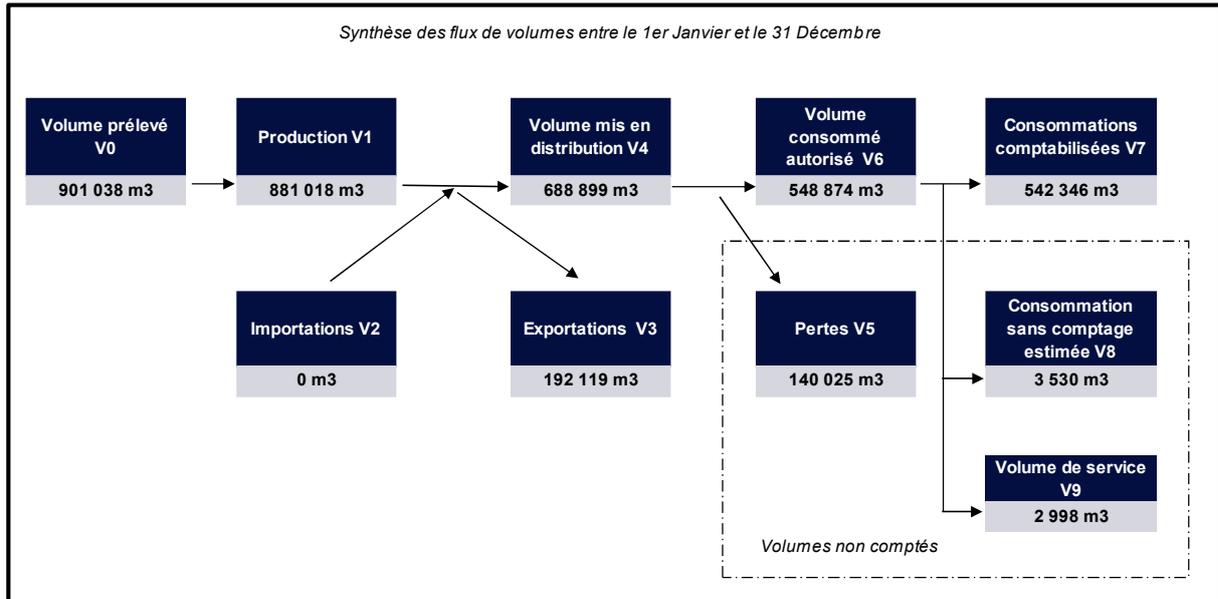
ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## 3.1 Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

### 3.1.1 Le schéma d'alimentation en eau potable

#### Synthèse des flux de volumes entre le 1er Janvier et le 31 Décembre



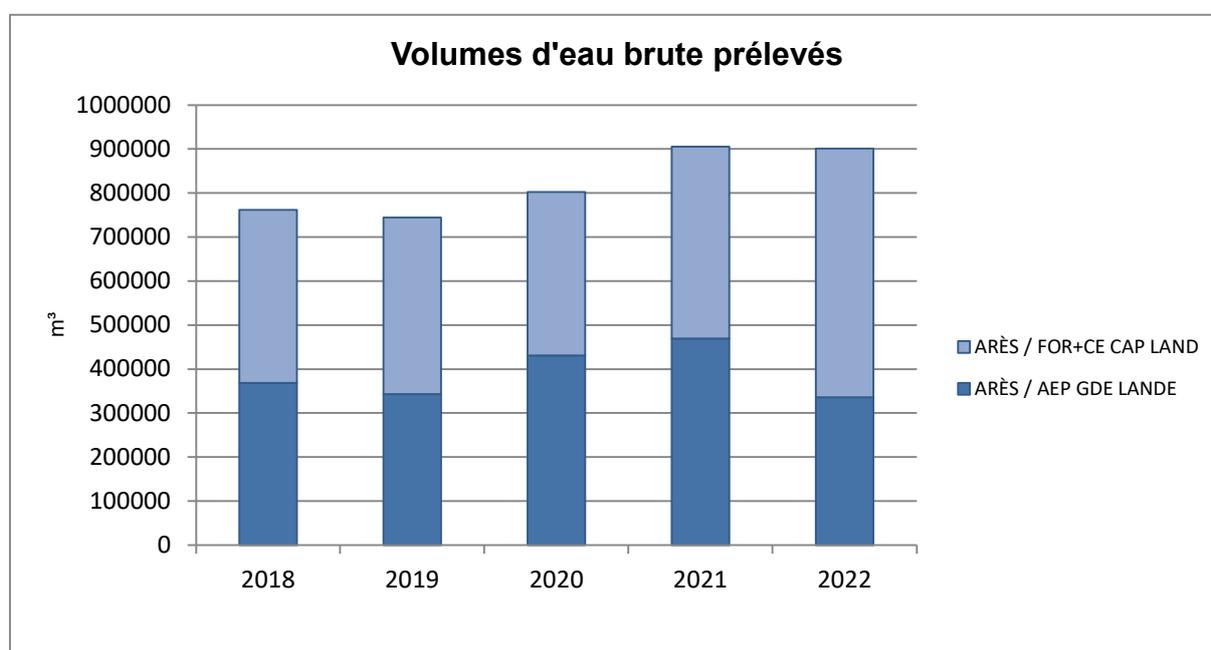
Les données utilisées dans cette synthèse sont les volumes pris sur une année civile (1er janvier au 31 décembre), seul le volume consommé autorisé est une donnée calculée. Pour cela, nous avons utilisé la méthode M3 à rendement constant.

Le rendement a été calculé avec les données de volumes sur la période entre relèves clientèles.

### 3.1.2 Les volumes prélevés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes prélevés ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile compris entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre de l'exercice concerné.

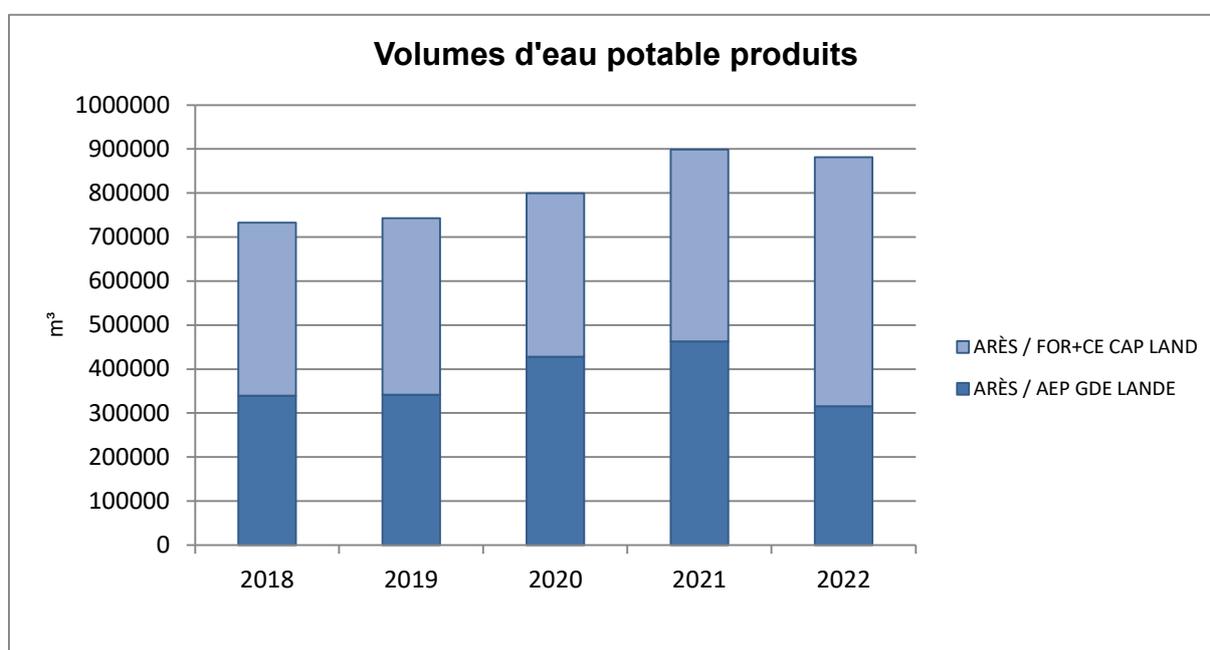
Volumes d'eau brute prélevés (m <sup>3</sup> )							
Commune	Site	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
ARÈS	AEP GDE LANDE	368 210	343 302	430 996	469 303	335 696	- 28,5%
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	393 264	401 092	371 431	436 053	565 342	29,6%
Total des volumes prélevés		761 474	744 394	802 427	905 356	901 038	- 0,5%



### 3.1.3 Les volumes d'eau potable produits

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable produits (issus des installations de production / traitement exploitées dans le cadre du présent contrat) ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes eau potable produits (m <sup>3</sup> )							
Commune	Site	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
ARÈS	AEP GDE LANDE	339 363	341 423	427 865	462 781	315 676	- 31,8%
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	393 264	401 092	371 431	436 053	565 342	29,6%
Total des volumes produits		732 627	742 515	799 295	898 834	881 018	- 2,0%



### 3.1.4 Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile, compris entre le 1/01 et le 31/12 de l'exercice concerné.

Volumes d'eau potable importés et exportés (m <sup>3</sup> )							
Site	Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
AEP GDE LANDE	Volume d'eau potable exporté	34 440	39 566	55 012	186 096	192 119	3,2%
	Total volumes eau potable exportés (C)	34 440	39 566	55 012	186 096	192 119	3,2%

### 3.1.5 Les volumes mis en distribution calculés sur une période de relève

De façon à pouvoir calculer le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes avec la meilleure précision possible, les volumes mis en distribution ont été calculés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours. Ces données diffèrent donc des données présentées sur l'année civile.

Volumes mis en distribution (m <sup>3</sup> )						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A)	722 615	760 981	804 447	898 064	881 650	- 1,8%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	-
Total volumes eau potable exportés (C)	34 823	42 517	56 627	185 607	192 646	3,8%
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	687 791	718 464	747 820	712 458	689 003	- 3,3%

### 3.1.6 Les volumes consommés autorisés calculés sur une période de relève

La relève des compteurs des abonnés est effectuée sur des périodes susceptibles de varier et qui ne sont pas nécessairement positionnées en début ou en fin d'année civile. Conformément à la réglementation, et de façon à minimiser les erreurs d'estimations ou d'extrapolation lors du calcul du rendement de réseau et de l'indice linéaire de pertes, il a été décidé de calculer les volumes consommés autorisés à partir d'informations réelles, comptabilisées sur la période comprise entre deux relèves ramenée à 365 jours.

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- **Volumes comptabilisés** : ils résultent des relevés des appareils de comptage existants (abonnés et logements vacants).
- **Volumes consommés sans comptage** : ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- **Volumes de service du réseau** : ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les estimations concernant les volumes consommés sans comptage et les volumes de service du réseau ont été effectués conformément aux préconisations officielles selon la méthodologie proposée par l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement).

Volumés consommés autorisés (m <sup>3</sup> )						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumés comptabilisés (E = E' + E'')	497 355	508 434	497 008	550 425	503 272	- 8,6%
- dont Volumés consommés avec comptage (E')	497 355	508 434	497 008	550 425	503 272	- 8,6%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumés dégrévés, gestes commerciaux...) (E'')	0	0	0	-	0	-
Volumés consommés sans comptage (F)	2 550	5 010	3 990	3 990	3 530	- 11,5%
Volumés de service du réseau (G)	14 650	3 496	5 768	5 098	2 998	- 41,2%
Total des volumés consommés autorisés (E+F+G) = (H)	514 555	516 940	506 766	559 513	509 800	- 8,9%

### 3.1.7 La performance réseau calculée sur une période de relève (décret 2 mai 2007)

Les indicateurs de la performance réseau présentés dans les tableaux suivants sont calculés à partir des volumés relatifs aux périodes de relève et ramenés à une année de 365 ou 366 jours.

**L'indice linéaire de pertes en réseau** représente par km de réseau la part des volumés mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m<sup>3</sup>/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution.

Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- de la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites,
- de la politique de renouvellement du réseau et des branchements,
- d'actions pour lutter contre les détournements d'eau.

**Les pertes d'eau potable en réseau** sont calculées sur la même période de temps par différence entre les volumés mis en distribution et les volumés consommés autorisés. Ils se décomposent en :

- **Pertes réelles** : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite,
- **Pertes apparentes** : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous-estimations liées à l'évaluation des volumés consommés autorisés.

Contrairement à l'indice linéaire de pertes en réseau, **l'indice linéaire des volumés non comptés** intègre les volumés de service du réseau de distribution ainsi que les volumés estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Il s'exprime également en m<sup>3</sup>/km/jour et est calculé en divisant les volumés journaliers non comptés par le linéaire de réseau de distribution.

Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés,

- de l'efficacité de gestion du réseau.

**Les volumes non comptés** intègrent les volumes de service du réseau de distribution ainsi que les volumes estimés consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Ils sont calculés par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés.

**Le rendement de réseau** est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion).

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommé avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable.

Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Indice linéaire de pertes (m <sup>3</sup> /km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	687 791	718 464	747 820	712 458	689 003	- 3,3%
Volumes comptabilisés (E)	497 355	508 434	497 008	550 425	503 272	- 8,6%
Volumes consommés autorisés (H)	514 555	516 940	506 766	559 513	509 800	- 8,9%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	173 237	201 524	241 055	152 945	179 203	17,2%
Volumes non comptés (D-E) = (K)	190 437	210 030	250 813	162 033	185 731	14,6%
Linéaire de réseau de distribution (km) (L)	74,213	74,178	74,161	73,779	73,762	0,0%
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	365	366	365	365	0,0%
Objectif contractuel Indice linéaire de pertes	0	0	8,85	7,56	6,82	- 9,8%
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	6,4	7,44	8,88	5,68	6,66	17,2%
Objectif contractuel Indice linéaire des volumes non comptés	0	0	0	0	0	-
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	7,03	7,76	9,24	6,02	6,9	14,7%

Rendement de réseau (%)						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	514 555	516 940	506 766	559 513	509 800	- 8,9%
Volumes eau potable exportés (C)	34 823	42 517	56 627	185 607	192 646	3,8%
Volumes eau potable produits (A)	722 615	760 981	804 447	898 064	881 650	- 1,8%
Volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	-
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	76,03	73,52	70,03	82,97	79,67	- 4,0%

### 3.1.8 L'ILC et rendement grenelle 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Performance rendement de réseau						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	514 554,64	516 940,2	506 765,82	559 512,99	509 799,83	- 8,9%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	74,2	74,2	74,2	73,8	73,8	0,0%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	20,3	20,7	20,8	27,7	26,1	- 5,7%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	0,0%
Obligation contractuelle rendement de réseau (%)	0	69	71,2	74,5	76,6	2,8%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	69,06	69,13	69,16	70,53	70,22	- 0,4%
Rendement de réseau (%) = $100 * (H+C) / (A'-A''+B)$	76,03	73,52	70,03	82,97	79,67	- 4,0%

### 3.1.9 Les volumes de pointes

Jour de pointe :		16-juil.-22
Sites	Production journalière (m3/j)	
AEP CAP LANDE	1658	
AEP GRAND LANDE	4191	
<b>Total</b>	<b>5849</b>	

## 3.2 La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

### 3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

#### "L'Eau consommée doit être propre à la consommation".

(extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité**, correspondent à la **conformité réglementaire** : pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, ...), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.
- **Les références de qualité**, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes...) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température...) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité »).
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

#### Evolutions en 2023 :

Paru au Journal Officiel le 31 décembre 2022, l'arrêté du 30 décembre 2022 « modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine » introduit les notions de « **valeurs de vigilances** » et de « **valeurs indicatives** », qui doivent également être satisfaites dans les eaux destinées à la consommation humaine.

Si ces valeurs ne sont pas respectées, comme pour les références de qualité, le préfet peut demander de mettre en œuvre des mesures correctives s'il estime que la distribution présente un risque pour la santé des personnes.

Les « valeurs de vigilance » concernent des paramètres d'intérêt ou « émergents », définis par arrêtés du ministre en charge de la santé, à la suite d'actes d'exécution de la Commission Européenne, avec comme objectif d'acquérir de la connaissance. Pour l'instant, seul le 17-bêta-estradiol et le nonylphénol font partie de la liste de ces paramètres. Les ARS réaliseront des analyses avant le 31 décembre 2026 sur les eaux brutes et produites des systèmes produisant plus de 1000 m<sup>3</sup>/jour.

Les « valeurs indicatives » ne concernent pour l'instant que les métabolites non-pertinents, avec une valeur à 0,9 µg/l.

D'autre part, ce même arrêté du 30 décembre 2022 « relatif aux limites et références de qualité » introduit des modifications concernant certains paramètres, applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les principales modifications sont :

- Introduction de nouveaux paramètres avec des limites de qualité pour l'eau potable : chlorites, chlorates, bisphénol A, acides halo-acétiques, l'uranium chimique, le total microcystines et les perfluorés (PFAS)
- Relèvement des limites de qualité pour le sélénium, l'antimoine et le bore

Néanmoins, un autre arrêté du 30 décembre 2022 « relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire » précise que le contrôle systématique des nouveaux paramètres par les ARS ne sera réalisé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cependant, les ARS ont la possibilité d'inclure certains de ces paramètres dans les contrôles en cas de suspicion ou de présence de non-conformité.

Enfin, un arrêté du 30 décembre 2022 « relatif au programme de tests et d'analyses à réaliser dans le cadre de la surveillance exercée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau » précise des obligations concernant la surveillance de l'exploitant à partir de 2023.

### 3.2.2 Le plan vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- un dispositif de sur-chloration pouvant être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- la sécurisation et la surveillance des installations,
- le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- la sensibilisation du personnel à la sûreté.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

### 3.2.3 La ressource

- **LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES**

L'eau produite est captée dans la nappe de l'Eocène par les forages de Cap Lande et de Grande Lande.

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

#### PERIMETRE DE PROTECTION

L'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable est obligatoire (circulaire du 24 juillet 1990) et réglementée dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la DUP.

L'absence de mise en place de périmètre de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Les services de l'ARS sont à la disposition du maître d'ouvrage pour orienter les démarches à entreprendre.

Unité de production	Type	Année	Indice BRGM	Avis hydrogéologique agréé	Avis CDH / CODERST	Arrêté DUP	Etat de la procédure	Périmètre
Caplande	forage	1965	BSS001ZCYH	01/12/2008	20/05/2010	30/06/2010	Procédure terminée (captage public)	oui
Grande Lande	forage	1989	BSS001ZDAP	27/04/1990	09/11/1989	22/06/1990	Procédure terminée (captage public)	oui

Unité de production	Autorisation prélèvement forage	Type de périmètre protection	Couche captée	Q aut (m3/h)	Q aut (m3/j)	Q aut (m3/an)	Traitement
Cap Lande	30/06/2010	Immédiat Rapproché Eloigné	Eocène Adour (214)	100	2 000	500 000	Désinfection
Grande Lande	29/04/1988	Immédiat Rapproché	Eocène				

### • LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource							
Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	2	-	100,0%	4	-	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	2	2	0,0%	8	2	75,0%

### • LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la ressource en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes								
Commune	Type de contrôle	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ARÈS	Contrôle sanitaire	09/06/2022	ARES_EXHAURE CAPLANDE 2 (0039)	Température De L'Eau	26.2	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	20/09/2022	ARES_EXHAURE CAPLANDE 2 (0039)	Température De L'Eau	26.3	degré Celsius		25

Pendant la période estivale, il a été enregistré 2 dépassements de la limite de qualité sur le paramètre « température » (température indiquée dans l'arrêté d'autorisation du forage de Caplande : 26°C). Un suivi des légionnelles est mis en place sur le réseau de distribution d'Arès par l'Agence Régionale de Santé. La présence de légionnelle n'a pas été détectée lors des contrôles sanitaires de 2022.

### 3.2.4 La production

### • LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production											
Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité	Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	10	0	100,0%	0	100,0%	8	0	100,0%	0	100,0%

**Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production**

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité	Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité
Bulletin	Physico-chimique	10	3	70,0%	0	100,0%	4	0	100,0%	-	100,0%
Paramètre	Microbiologique	64	0	100,0%	0	100,0%	39	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	810	3	99,6%	0	100,0%	4	0	100,0%	-	100,0%

- LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la production en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

**Détail des paramètres non conformes et hors références**

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/04/2022	ARES_SORTIE DE LA STATION CAPLANDE (0043)	Température De L'Eau	25.3	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/06/2022	ARES_SORTIE DE LA STATION CAPLANDE (0043)	Température De L'Eau	25.5	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2022	ARES_SORTIE DE LA STATION CAPLANDE (0043)	Température De L'Eau	25.6	degré Celsius		25

Plusieurs dépassements de la référence de qualité sur le paramètre Température ont été mis en évidence par le contrôle sanitaire, au niveau des points de mise en distribution. Ces dépassements sont à corrélés avec les valeurs de température de l'aquifère capté du syndicat.

**3.2.5 La distribution**

- LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

**Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution**

Type	Analyses	Contrôle sanitaire				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	26	0	100,0%	0	100,0%

### Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution

Contrôle sanitaire						
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Physico-chimique	28	7	75,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	132	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	363	7	98,1%	0	100,0%

Sur le réseau de distribution, 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

#### • LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

#### Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/06/2022	ARES - CENTRE (0042)	Température De L'Eau	26.1	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/06/2022	ARES - BOURG (0041)	Température De L'Eau	28.2	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/06/2022	ARES - CENTRE (0042)	Température De L'Eau	25.7	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/07/2022	ARES - BOURG (0041)	Température De L'Eau	27.5	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/07/2022	ARES - BOURG (0041)	Température De L'Eau	27.7	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/07/2022	ARES - CENTRE (0042)	Température De L'Eau	28.8	degré Celsius		25
ARÈS	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/08/2022	ARES - BOURG (0041)	Température De L'Eau	25.9	degré Celsius		25

Pendant la période estivale, il a été enregistré 7 dépassements de la valeur de référence sur le paramètre température. Aucune présence de légionnelles n'a pas été détectée sur le réseau d'Arès par le contrôle sanitaire où un suivi est mis en place car la température de la ressource est proche de 26°C et favorable au développement des légionnelles.

#### • LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une nouvelle instruction, DGS/EA4/2020/67, a été diffusée par la DGS en date du 17 avril 2020

Elle précise les modalités de :

- ⇒ Repérage des canalisations à risque
- ⇒ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇒ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. SUEZ est à votre disposition pour vous accompagner.

### 3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	36	0	100%
Physico-chimique	16	0	100%

## 3.3 Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille les aspects tels que les consommations électriques et de réactifs, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

### 3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation d'énergie électrique facturée (kWh)							
Commune	Site	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
ARÈS	AEP GDE LANDE	138 700	132 829	178 149	219 686	134 777	- 38,7%
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	124 962	121 459	113 113	135 744	187 901	38,4%
Total		263 662	254 288	291 262	355 430	322 678	- 9,2%

RAE ou PRM	Nom Site PPV	Adresse	Localité	CodePostal	Domaine Tension ENEDIS	Segment	FTA	PS_P	PS_HPH	PS_HCH	PS_HPE	PS_HCE	Code Fournisseur
30001611700291	FOR CE CAP LAND	PLACE DU CAP LANDE	ARES	33740	SupBT36	C4	Courte utilisation		42	42	42	42	ENGIE
30001611735705	AEP GDE LANDE	RUE BREMONTIER	ARES	33740	SupBT36	C4	Courte utilisation		132	132	132	132	ENGIE

### 3.3.2 Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
ARÈS	AEP GDE LANDE	Equipement électrique	armoie générale BT	14/10/2022
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	Equipement électrique	armoie générale BT	14/10/2022

## Règles générales d'utilisation des équipements de travail et des moyens de protection (décrets 93-40 et 93-41 du 11 janvier 1993).

Les installations doivent être mises en conformité suivant le décret mentionné ci-dessus. Les améliorations portent particulièrement sur :

- les armoires électriques (dispositifs d'arrêt d'urgence, organes de service clairement identifiables et visibles, accessibilité à l'ouvrage, ...),
- les équipements de travail mus par une source d'énergie comportant des éléments mobiles doivent être munis de dispositifs de protection (carters, ...),
- les dispositifs de protection pour assurer sans risque l'exploitation et la maintenance des installations (exemple : mise en place garde-corps, échelles conformes munies de crinolines, ...).

L'employeur doit mettre à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires en vue de préserver la santé et la sécurité des agents, conformément aux obligations définies par les articles L.432-1 et L.4321-4.

Le document unique fait ressortir des lieux à risques pour lesquels les travaux associés relèvent de la responsabilité du maître d'ouvrage sachant que la mise en sécurité des installations n'est pas un engagement contractuel du délégataire.

### 3.3.3 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs		
Commune	Site	Date intervention
ARÈS	AEP GDE LANDE	06/10/2022
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	02/11/2022

### 3.3.4 Les autres interventions sur les installations

Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations					
Commune	Site	Tâches d'exploitation	Tâches de maintenance préventive	Tâches de maintenance corrective	Total
ARÈS	AEP GDE LANDE	106	1	12	119
ARÈS	FOR+CE CAP LAND	78	1	10	89
ARÈS	SECTO Q9 ARES	-	-	1	1

### 3.3.5 Les interventions sur le réseau de distribution

- **LES REPONSES AUX DT ET DICT**

Nombre de réponses aux DT et aux DICT	
Type de réponses	Nombre au 31/12/2022
RDICT	46
RDT	62
RDT-RDICT conjointe	217
Total	325

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille les interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution :

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	Type d'intervention	2021	2022	N/N-1 (%)
Accessoires	renouvelés	-	1	-
Appareils de fontainerie	renouvelés	1	-	-100,0%
Appareils de fontainerie	réparés	1	2	100,0%
Appareils de fontainerie	vérifiés	6	3	-50,0%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	dans le cadre du service	29	11	-62,1%
Branchements	créés	28	17	-39,3%
Branchements	modifiés	3	3	0,0%
Branchements	renouvelés	144	9	-93,8%
Compteurs	déposés	3	13	333,3%
Compteurs	posés	74	36	-51,4%
Compteurs	remplacés	152	57	-62,5%
Devis métrés	réalisés	36	28	-22,2%
Enquêtes	Clientèle	526	241	-54,2%
Fermetures d'eau	à la demande du client	1	-	-100,0%
Fermetures d'eau	autres	-	1	-
Eléments de réseau	mis à niveau	9	19	111,1%
Remise en eau	sur le réseau	4	3	-25,0%
Réparations	fuite sur accessoire réseau	2	1	-50,0%

**Les interventions sur le réseau de distribution**

Indicateur	Type d'intervention	2021	2022	N/N-1 (%)
Réparations	fuite sur branchement	41	50	22,0%
Réparations	fuite sur réseau de distribution	10	10	0,0%
Autres		1 064	422	-60,3%
Total actes		2 134	927	-56,6%

**3.3.6 La recherche des fuites**

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

**La recherche des fuites**

Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
fuite sur réseau distribution (suite à recherche de fuite)	1	8	700,0%
Linéaire de réseau ausculté (ml)	68 044	12300	- 81,9%

## 3.4 Le bilan de la relation client

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

### 3.4.1 Le nombre de clients

Pour comptabiliser le nombre de clients nous appliquons la règle la suivante :

« Le nombre de clients est un état au 31/12 de toutes les personnes morales ou physiques ayant souscrit au service d'eau desservant un même emplacement. Un client peut posséder un ou plusieurs branchements et un ou plusieurs compteurs. »

Le nombre de clients est détaillé dans le tableau suivant :

Classe client particulier : particuliers, syndicats, clients de passage (hors VEG)  
 Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration (hors VEG)  
 Classe client collectivité : collectivité (hors VEG)

Le nombre de clients	
Désignation	2022
Particuliers	4 294
Collectivités	65
Professionnels	215
Total	4 574

### 3.4.2 Le nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnés, décomposé par famille de consommateurs, est le suivant :

Le nombre d'abonnés domestiques et assimilés correspond au nombre de comptes comportant les éléments de facturation « consommation eau délégataire » et « pollution », actifs au 31/12. Les autres abonnements correspondent à ceux sans éléments de facturation « pollution ».

Nombre d'abonnés			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Abonnés domestiques et assimilés	4 518	4 558	0,9%
Autres abonnements	19	16	- 15,8%
Total	4 537	4 574	0,8%

### 3.4.3 Les volumes vendus

Les volumes vendus sont présentés dans le tableau suivant et correspondent à la facturation enregistrée entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

Les classes clients sont les suivantes :

- Classe client particulier : particuliers, syndics, clients de passage (hors VEG : Ventes en gros)
- Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration (hors VEG)
- Classe client collectivité : collectivité (hors VEG)
- Classe client autre : prestataire de facturation.

Volumes vendus (m <sup>3</sup> )						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes vendus aux particuliers	386 144	125 085	425 012	392 433	356 439	- 9,2%
Volumes vendus aux collectivités	11 122	17 318	19 569	23 395	9 356	- 60,0%
Volumes vendus aux professionnels	93 640	38 945	106 109	82 783	105 340	27,2%
Volumes vendus aux autres clients	18 050	-	-	-	-	-
<b>Total des volumes vendus</b>	<b>508 956</b>	<b>181 349</b>	<b>550 690</b>	<b>498 611</b>	<b>471 134</b>	<b>- 5,5%</b>

### 3.4.4 Les volumes vendus aux gros consommateurs

Les gros consommateurs sont les consommateurs dont les volumes dépassent 6 000 m<sup>3</sup>/an. Les volumes (m<sup>3</sup>) qui leur ont été vendus sont détaillés dans le tableau suivant.

Les volumes vendus aux gros consommateurs			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes vendus aux clients > 6000 m <sup>3</sup>	49 274	65 899	33,7%

## Liste des consommations > à 6 000 m<sup>3</sup>

### ARES

Code Insee	Commune Site	Classe Client	Adresse Site	Volume 2022
33011	ARES	Professionnel	AVENUE DE BORDEAUX	12 205
33011	ARES	Particulier	AVENUE DE LA LIBERATION	11 278
33011	ARES	Professionnel	BOULEVARD JAVAL	10 202
33011	ARES	Professionnel	AVENUE DE BORDEAUX	8 910
33011	ARES	Professionnel	AVENUE DE LA LIBERATION	8 374
33011	ARES	Professionnel	AVENUE DE BORDEAUX	7 504
33011	ARES	Professionnel	AVENUE DU GOELAND	7 426
<b>Total général</b>				<b>65 899</b>

### 3.4.5 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Clientèle Multicanal, basé en France, répond aux demandes des clients exprimées par téléphone, courriers, mails et répond à tout type de demande : information, réclamation, abonnement, question sur facture, devis travaux ou encore intervention avec prise de rendez-vous si besoin.

Typologie des contacts	
Désignation	Nombre de contacts
Téléphone	1 445
Courrier	200
Internet	359
Visite en agence	18
<b>Total</b>	<b>2 022</b>

### 3.4.6 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Un contact peut faire l'objet de plusieurs motifs de demandes et réclamations

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	Nombre de demandes	dont réclamations
Gestion du contrat client	443	7
Facturation	154	75
Règlement/Encaissement	288	23
Prestation et travaux	11	-
Information	966	-
Dépose d'index	13	-
Technique eau	147	139
<b>Total</b>	<b>2 022</b>	<b>244</b>

### 3.4.7 L'activité de gestion clients

Les clients consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures d'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent pour faciliter aux clients l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique de leurs factures, à travers les messages, feuillets informatifs joints à la facture, mailings personnalisés, accueil téléphonique...

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle Multicanal, ou via notre site internet.

Activité de gestion			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de relevés de compteurs hors télérelève	581	378	-34,9%
Nombre d'abonnés mensualisés	2 486	2 527	1,6%
Nombre d'abonnés prélevés	700	686	-2,0%
Nombre d'échéanciers	66	56	-15,2%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	9 589	9 510	-0,8%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	501	530	5,8%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	250	128	-48,8%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	-	-	-
Nombre total de factures comptabilisées	10 340	10 168	-1,7%

### 3.4.8 L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements.

Le taux global des créances (eau, assainissement) supérieures à 6 mois est calculé en prenant le ratio de l'intégralité des créances jugées comme recouvrables, rapportées au chiffre d'affaires de l'année écoulée. Il se détermine en pourcentage du chiffre d'affaires TTC.

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples. Ce taux est régulièrement mesuré et constitue un objectif important pour l'Entreprise Régionale.

Suez Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les

clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne Suez.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrecouvrabilité), les créances irrécouvrables sont passées en irrécouvrables, matérialisant une perte économique pour la collectivité et son concessionnaire.

Suez et ses équipes mettent tout en œuvre pour que le stock de créances irrécouvrables ne se reconstitue pas.

L'encaissement et le recouvrement			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	30 216,66	24 905,1	- 17,6%
Créances irrécouvrables (€)	3 574,42	2 186,56	- 38,8%
Montant TTC des impayés hors travaux de l'Annee N-1	12 976,37	16 160,23	24,5%
CA TTC hors travaux de l'année N -1	1 053 201,85	941 424,93	- 10,6%
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,38	0,24	- 36,8%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	1,23	1,72	39,8%

### 3.4.9 Les dégrèvements

Les données liées aux dégrèvements sont présentées dans le tableau suivant, et détaillées en annexe.

Les dégrèvements			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	57	54	- 5,3%
Volumes dégrévés (m <sup>3</sup> )	34 357	21 344	- 37,9%

### 3.4.10 La mesure de la satisfaction client

SUEZ Eau France place le client au centre de ses actions et a ainsi depuis plusieurs d'années mis en place plusieurs dispositifs d'écoute client. Ils ont comme objectifs d'être à la source d'un process d'amélioration continu des services de SUEZ Eau France et ses partenaires :

**«J'écoute» => «J'analyse» => «J'agis»...**

Depuis 5 ans, l'institut d'études d'opinions IFOP accompagne SUEZ pour la réalisation du baromètre de satisfaction annuel.

Les résultats de cette étude permettent à SUEZ Eau France de :

- **Identifier les leviers de satisfaction** pour valoriser la qualité de service Suez Eau France

- Identifier les causes d’insatisfaction pour définir les priorités d’action et suivre les impacts des plans d’action dans la durée.
- Mesurer l’appétence vers de nouveaux services en développement

> La méthodologie

Fin janvier/ début février, l’enquête de satisfaction a été menée par email auprès d’un panel représentatif de 1 371 clients directs sur les communes desservies par l’activité Eau France de SUEZ en Région Nouvelle Aquitaine.

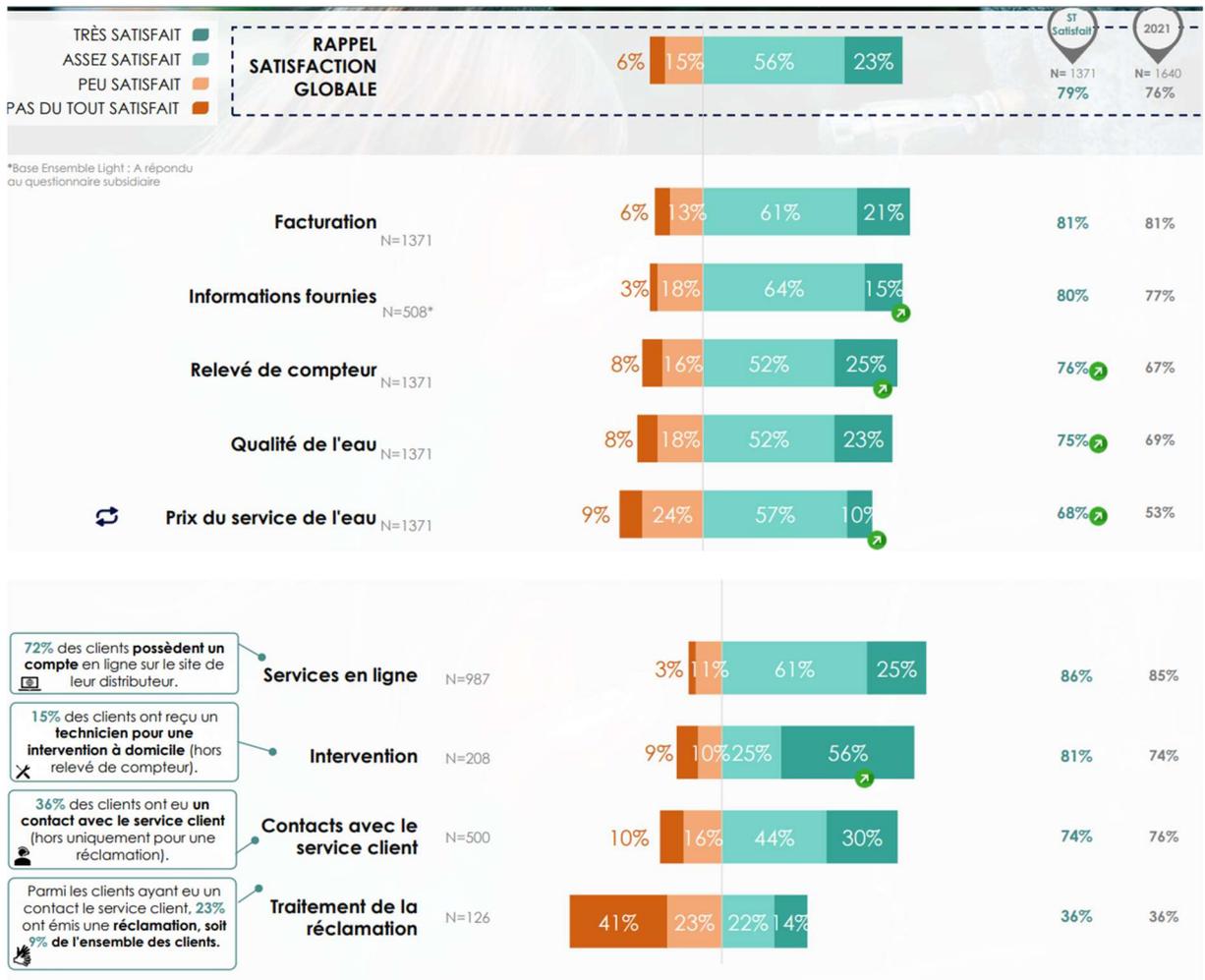
Le panel est composé 2/3 de clients ayant eu un contact (hors relève) et 1/3 de clients silencieux (qui n’ont pas eu de contact avec SUEZ Eau France au cours des 12 derniers mois).

Les résultats de cette enquête sont présentés ci-dessous.

> Stabilité de la satisfaction clients :

Stabilité de la satisfaction globale sur l’ensemble des services : 79% des clients se déclarent satisfaits (76% en 2021). Les leviers forts générateurs de satisfactions sont :

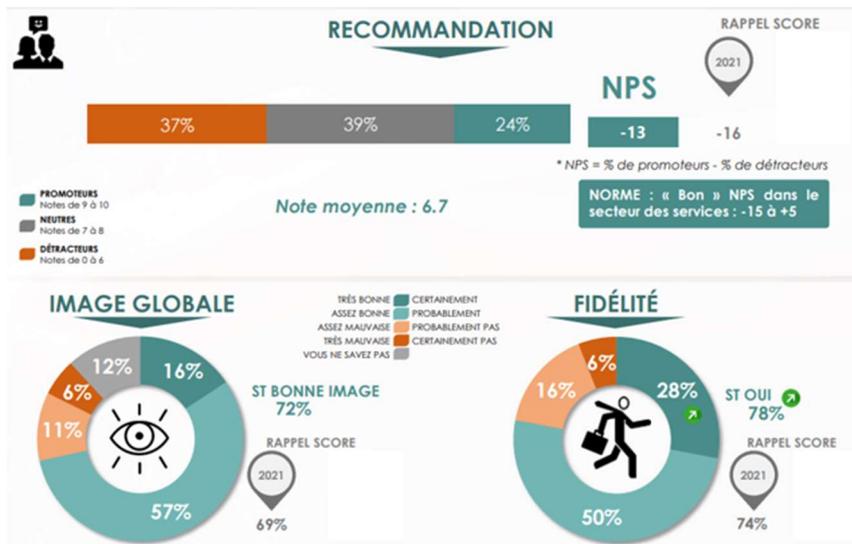
- les services en ligne : satisfaction excellente : 86% (versus 85% en 2021). Les services en lignes les plus utilisés et générant le plus de satisfaction sont : l’accès aux données personnelles et l’accès aux factures.



> Une image solide du fournisseur d’eau

72% des clients déclarent avoir une bonne image de leur fournisseur d’eau (versus 69% en 2021).

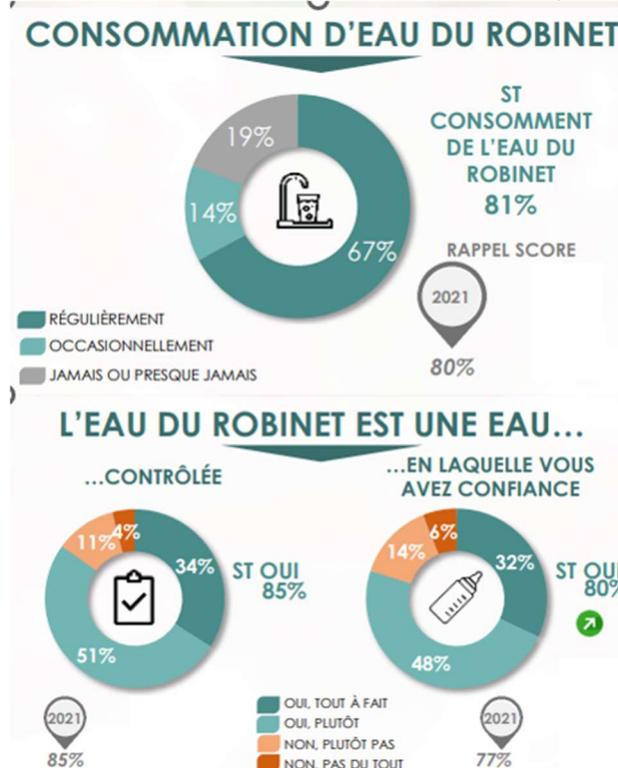
L'intention de fidélité à SUEZ reste forte : 78% des clients envisageraient de rester chez leur distributeur d'eau s'ils avaient la possibilité d'en choisir un autre (versus 74% en 2021).



**> Satisfaction liée à la qualité de l'eau**

75% des clients se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet. Un score hausse par rapport à l'année dernière (69%).

80% des clients ont confiance en l'eau du robinet (versus 77% en 2021).



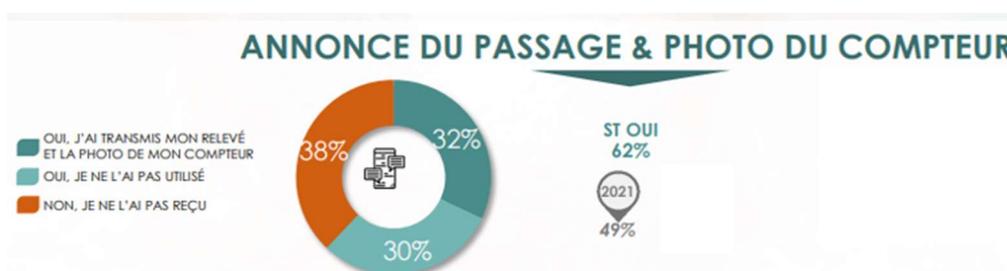
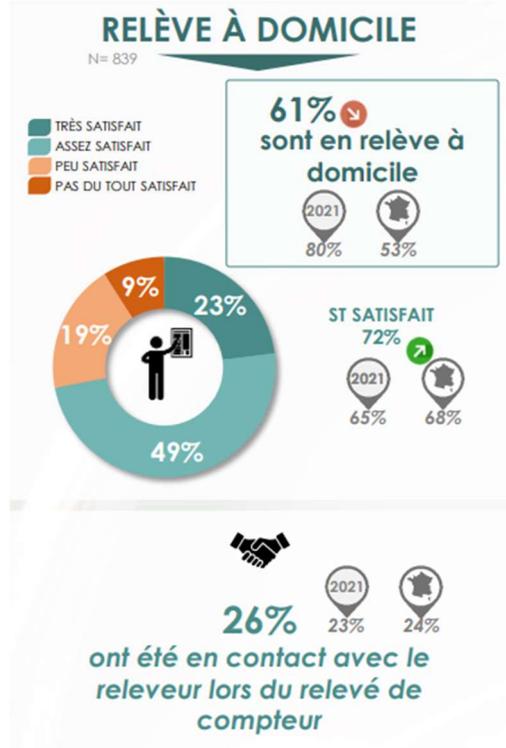
**>La relève**

Les clients relevés à distance sont plus satisfaits de la relève que ceux l'étant au domicile : 72% de clients satisfaits pour la relève à domicile versus 86% de satisfaits pour le relevé à distance via un compteur équipé du dispositif de télérelève.

**Pour ce qui est de la relève à distance, les clients apprécient la fiabilité des relevés : 87% de satisfaction.**

En ce qui concerne la relève à domicile :

- **la qualité du contact avec le releveur est très appréciée par les clients : 87% de satisfaction.**
- **L'annonce relève et la possibilité de communiquer son index via la photocompteur a été fortement appréciée cette année : 62% (versus 49% en 2021).**



### 3.4.11 Le prix du service de l'eau potable

Les différents destinataires des sommes portées sur la facture sont :

- SUEZ Eau France en application du contrat de concession du service public de distribution d'eau,
- La collectivité au travers des redevances collectivités,
- L'État au travers de la redevance d'occupation du domaine public lorsqu'elle existe, et de la TVA,
- L'Agence de l'eau, dont les sommes perçues sont destinées à aider au financement des collectivités locales dans leurs projets de préservation et d'amélioration des ressources en eau et du milieu naturel.

Le système tarifaire est de type « binôme » : il comprend une partie fixe qui peut varier en fonction du diamètre du compteur d'eau et un prix au m<sup>3</sup> qui peut comporter des tranches tarifaires.

#### • LE TARIF

Le tableau suivant permet de décomposer le tarif du service de l'eau.

Le tarif			
Détail prix eau	01/01/2022	01/01/2023	N+1/N (%)
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	68,63	69,48	1,2%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m <sup>3</sup> )	0,57617	0,5819	1,0%
Taux de la partie fixe du service (%)	49,81%	49,88%	0,1%
Prix TTC au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1,64375	1,6573	0,8%
Prix HT au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1,55808	1,5709	0,8%

#### • LES COMPOSANTES DU TARIF DE L'EAU

Le tableau suivant permet de mettre en évidence la part revenant à l'ensemble des acteurs (Exploitant, Collectivité, Agence de l'Eau, TVA) en prenant pour référence la facture type.

Les composantes du prix de l'eau				
Dénomination	Détail prix eau	01/01/2022	01/01/2023	N+1/N (%)
Service de l'eau - Part délégataire	Part fixe (abonnement) Contrat	56,43	57,28	1,5%
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation) Contrat	0,3762	0,3819	1,5%
Service de l'eau - Part collectivité	Part fixe (abonnement) Contrat	12,2	12,2	0,0%
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation) Contrat	0,2	0,2	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (lutte contre la pollution) Contrat	0,33	0,33	0,0%
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (préservation de la ressource) Contrat	0,08	0,08	0,0%
Redevances Tiers	TVA Contrat	0,0857	0,0864	0,9%

- **LA FACTURE TYPE 120 M3**

La facture type 120 m3 est présentée en annexe.



# Comptes de la délégation

© SUEZ / Christophe Fouquin

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## 4.1 Le CARE

Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

Il répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire : "Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure."

L'attestation des Commissaires aux Comptes est présentée en annexe.

## 4.1.1 Le CARE

**Compte annuel de résultat de l'exploitation 2022**

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2021	2022	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>997 945</b>	<b>925 325</b>	<b>-7,3%</b>
Exploitation du service	504 621	501 118	
Collectivités et autres organismes publics	362 111	340 617	
Travaux attribués à titre exclusif	79 787	37 186	
Produits accessoires	51 427	46 404	
<b>CHARGES</b>	<b>1 069 537</b>	<b>1 065 931</b>	<b>-0,3%</b>
Personnel	196 708	183 152	
Energie électrique	34 087	45 385	
Produits de traitement	6 353	9 696	
Analyses	4 703	6 791	
Sous-traitance, matières et fournitures	116 519	131 011	
Impôts locaux et taxes	4 742	3 308	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	111 741	110 542	
• télécommunication, postes et télégestion	8 601	7 689	
• engins et véhicules	10 465	12 640	
• informatique	67 159	63 589	
• assurance	3 005	2 891	
• locaux	4 858	4 614	
Ristournes et redevances contractuelles	1 316	787	
Contribution des services centraux et recherche	20 983	19 295	
Collectivités et autres organismes publics	362 111	340 617	
Charges relatives aux renouvellements			
• fonds contractuel	130 559	136 349	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	63 388	64 339	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	4 879	4 134	
Pertes sur créances irrécouvrables et risque recouvrement	11 450	10 525	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-71 592</b>	<b>-140 606</b>	<b>-96,4%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-71 592</b>	<b>-140 606</b>	<b>-96,4%</b>

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

### 4.1.2 Le détail des produits

## Compte annuel de résultat de l'exploitation 2022

### Détail des produits

en Euros	2021	2022	Ecart en %
<b>TOTAL</b>	<b>997 945</b>	<b>925 325</b>	<b>-7,3%</b>
Exploitation du service	504 621	501 118	-0,7%
• Partie fixe facturée	322 237	322 691	
• Partie proportionnelle facturée	183 505	175 968	
• Variation de la part estimée sur consommations	-1 121	2 459	
Collectivités et autres organismes publics	362 111	340 617	-5,9%
• Part Collectivité	153 190	148 671	
• Redevance prélèvement	46 243	37 446	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	162 678	154 500	
Travaux attribués à titre exclusif	79 787	37 186	-53,4%
• Branchements	79 787	37 186	
Produits accessoires	51 427	46 404	-9,8%
• Facturation et recouvrement de la redevance	19 979	20 341	
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	2 778	2 786	
• Autres produits accessoires	28 670	23 277	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

### 4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration

#### PRESENTATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2022

- Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.
- Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.
- Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.
- Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.
- La présente note a pour objet d'exposer les principales caractéristiques de la méthode utilisée pour son élaboration.

- Comme le décret le précise, le CARE prend en compte les deux particularités essentielles du métier de délégataire de service public :
  - La première de ces particularités est la mutualisation des moyens, en personnel et matériel, dont se dote une entreprise délégataire pour gérer rationnellement les divers services, souvent nombreux, qui lui sont confiés.
  - La seconde particularité est la nécessité de faire se correspondre, sur des documents annuels, des dépenses dont certaines sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et des recettes qui ont, au contraire, été fixées d'avance pour la durée du contrat.

## **Sommaire**

I.	ORGANISATION DE LA SOCIETE	66
II.	LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION	67
III.	LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES	68
IV.	APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS	72
V.	IMPÔT SUR LES SOCIETES	72
VI.	ANNEXES	
<b>Erreur ! Signet non défini.</b>		

## **ORGANISATION DE LA SOCIETE**

Les ressources de toute nature dont le délégataire dispose sont positionnées dans son organisation centrale, régionale ou locale selon leur coût, leur rareté, et leur efficacité (ex. laboratoire d'analyses, centrale d'achats, centre de relations clients, services comptables, etc.).

L'organisation de SUEZ Eau France en 2022 s'appuie sur la Région qui est l'unité de base.

### **La Région est l'unité de base de l'organisation de la société**

- C'est une unité opérationnelle, qui bénéficie du soutien et des services apportés par le Siège Social. Il se subdivise à son tour en unités plus petites, jusqu'au secteur, qui ont en charge la gestion d'un ensemble de contrats proches géographiquement.
- Cette organisation permet à chaque contrat, quelle que soit sa taille, de bénéficier à tout moment des compétences et services attachés aux différents échelons de l'organisation (expertise technique, laboratoires, équipes d'intervention, services de garde, ...), ainsi que des moyens financiers et juridiques nécessaires. La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent un des principes majeurs d'organisation de SUEZ Eau France.

### **La Région dispose de sa propre comptabilité d'établissement**

- Son compte de résultat enregistre l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation courante, directes et indirectes.
- La quote-part de frais de fonctionnement du siège social est répartie et inscrite dans la comptabilité des régions.

- Les impôts et taxes, à l'exception de l'impôt sur les sociétés, sont également enregistrés localement.

## LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble de ces éléments est issu de la comptabilité de la Région.

L'organisation de SUEZ Eau France trouve sa traduction dans les CARE, par la distinction entre les charges directement imputées aux contrats, les charges directes affectées sur une base technique et les charges indirectes réparties.

### Éléments directement imputés par contrats

- Les recettes du service, y compris les comptes de tiers, facturées ou estimées au cours de l'exercice sont directement imputées au contrat. Les recettes comprennent l'ensemble des recettes d'exploitation hors TVA facturées en application du contrat, y compris celles des travaux et prestations attribués à titre exclusif.
- A compter des Care réalisés au titre de 2020, le chiffre d'affaires est désormais fondé sur les volumes distribués et comptabilisés dans l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de chaque exercice, une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée sur la part des volumes livrés, non relevés et non facturés. Cette estimation est prise en compte dans les Care. Les facturations correspondantes à ces estimations sont comptabilisées dans les comptes de l'année suivante, tout comme, le cas échéant, les écarts d'estimation.
- Les dépenses d'exploitation courante du contrat, telles que notamment, énergie électrique, achats d'eau en gros (sur la base des conventions d'achat d'eau en gros), ristournes contractuelles, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxes foncières, ont été imputées directement à chaque fois que cela a été possible.
- A compter des Care réalisés au titre de 2021, la ligne « pertes sur créances irrécouvrables et risque de recouvrement » intègre l'intégralité des risques de recouvrement liées aux créances ayant une antériorité supérieure à 3 mois et pas seulement ceux liés à l'existence d'un contentieux. Le libellé de la ligne a été modifié pour cette raison.

### Éléments affectés sur une base technique

- Certaines recettes accessoires telles que frais d'ouverture et de fermeture de branchements, réalisation de branchements isolés, ne sont pas forcément suivies par contrat et ont pu être affectées selon une clé technique.
- Les dépenses communes à plusieurs contrats ont été affectées sur ces différents contrats à dire d'expert, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de clés techniques. C'est souvent le cas de la main d'œuvre, qui n'est généralement pas propre à un contrat particulier.

- Les clés reposant sur des critères physiques sont présentées en annexe A1.
- Les clés reposant sur des critères financiers sont présentées en annexe A2.

## Charges indirectes

### Les frais généraux locaux

- Les frais généraux locaux de la région sont répartis au prorata de la valeur ajoutée de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région. Le pourcentage de ces charges réparties sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée est donné en annexe A3. Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,45% de leurs Produits (hors compte de tiers)
- La valeur ajoutée du contrat est la différence entre les produits et les charges externes imputées et affectées : achats, sous-traitance, redevances et surtaxes, frais de contrôle, ristournes contractuelles, charge relative aux annuités et droit d'usage. Elle correspond à la production propre du contrat, après neutralisation des consommations de ressources externes, et est donc représentative des moyens mis à la disposition du contrat par SUEZ Eau France.

### La contribution des services centraux et recherche (à adapter si besoin notamment pour les sociétés mono contrat)

La contribution des services centraux et recherche représente 3,3% (à adapter si besoin) du Chiffre d'affaires CARE conformément au taux imputé dans le CEP contractuel.

### La participation, l'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés

La participation des salariés n'est pas comptabilisée dans les régions, elle fait l'objet d'une information spécifique émanant du siège social. Elle est répartie entre les contrats au prorata des dépenses de main-d'œuvre.

L'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés, comptabilisés dans la région, sont répartis suivant la même règle.

## LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES

Les charges économiques calculées correspondent à des investissements réalisés par le délégataire, tant pour son compte propre (domaine privé), que pour le service délégué (domaine concédé) dans le cadre de ses engagements contractuels (programmes de travaux, fonds contractuels, annuités d'emprunt lorsqu'elles n'apparaissent pas en charges d'exploitation), ainsi qu'aux obligations de renouvellement.

Ces charges économiques permettent d'affecter à chaque investissement, concédé ou privé, le coût de financement correspondant, non intégré dans la comptabilité des régions.

### Charges relatives aux renouvellements

Les contrats peuvent prévoir que le délégataire assure la charge de renouvellement visant à garantir le bon fonctionnement du service et le maintien du potentiel des ouvrages.

Les charges relatives aux renouvellements sont distinguées, dans le CARE, suivant l'obligation existant au contrat :

- a. garantie pour continuité du service,
- b. programme contractuel,
- c. fonds contractuel,

a. « **Garantie pour continuité du service** » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit « fonctionnel ») dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.

La garantie de continuité du service doit, dans tous les cas, être évaluée en fonction d'un plan technique de renouvellement. Celui-ci est élaboré en fonction des dispositions contractuelles et du risque de renouvellement.

- Pour les anciens contrats (sans programme contractuel ou avec une obligation de renouvellement des branchements plomb inclus dans la garantie) : la **traduction économique** de la garantie pour continuité de service est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement de référence.

- Si le plan technique de renouvellement révèle une dépense régulière sur la durée, la méthode de représentation est une moyenne arithmétique.

- Pour les contrats dont le Produit d'exploitation (hors Compte de Tiers, travaux exclusifs et produits accessoires) est inférieur à 100k€, les charges relatives au renouvellement à afficher dans les CARE doivent correspondre aux dépenses réelles de l'année, sauf dans le cas des garanties de renouvellement qui couvrent le renouvellement des branchements plomb.

- Pour les contrats signés à partir de 2011 (sans programme contractuel) : compte tenu du faible poids du renouvellement fonctionnel, la charge à inscrire dans le CARE est égale à la dépense réelle de l'année.

b. « **Programme contractuel de renouvellement** » : cette rubrique correspond au programme prédéterminé de travaux de renouvellements que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement (renouvellement dit « patrimonial »).

La **traduction économique** du programme contractuel de renouvellement est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement.

Pour les nouveaux contrats dont le chiffre d'affaires annuel est au moins supérieur à 500 K€ (signés à partir de 2011), la charge inscrite dans le CARE sera **révisée tous les 3 à 5 ans**

**pour tenir compte de la variation entre les montants nets effectivement engagés et les montants prévisionnels.** La nouvelle charge à inscrire, progressant comme la prévisionnelle au même taux de progressivité, sera déterminée pour assurer l'équilibre actuariel au taux de financement fixé contractuellement entre, d'une part les charges déjà inscrites dans les CARE et la nouvelle charge à inscrire sur la durée résiduelle du contrat, et d'autre part les montants nets effectivement engagés et à engager.

c. « **Fonds contractuels de renouvellement** » : cette rubrique correspond au cas où, par dérogation au principe des risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la « dotation » au fonds contractuel, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

### Charges relatives aux investissements contractuels

Les charges relatives aux investissements du domaine concédé sont distinguées, dans le CARE, entre les principaux types d'obligations existant au contrat :

- a. programme contractuel,
- b. fonds contractuel,
- c. annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire,
- d. investissements incorporels.

a. « **Programme contractuel** » : cette rubrique correspond au programme de travaux neufs que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement. Il s'agit des anciennes « redevances de domaine concédé ». A la fin du programme de travaux neufs, une comparaison est effectuée entre les montants prévisionnels déterminés en début de contrat, et les montants réellement engagés. La charge calculée du CARE peut alors être révisée en fonction de cette variation.

Sont également repris dans cette ligne les investissements de 1er établissement ou travaux neufs non programmés dans le contrat initial ou ses avenants mais réalisés par le délégataire pour différents motifs (urgence, sécurité, productivité...). Le rachat du parc compteur en début du contrat et la remise gratuite à la Collectivité en fin de contrat, comme un bien de retour, figure aussi sur cette ligne.

b. « **Fonds contractuels** » : cette rubrique est à renseigner lorsque le délégataire est contractuellement tenu de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux investissements du domaine concédé dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la dotation contractuelle, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

c. « **Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire** » : cette rubrique est utilisée pour représenter les annuités d'emprunts de la collectivité que le délégataire prend en charge dans le cadre du contrat de délégation.

d. « **Investissements incorporels** » : sont représentés sur cette rubrique les droits d'usage et les participations financières aux travaux.

Mis à part le « fonds contractuel », la traduction économique de ces investissements doit être assurée par des charges économiques calculées. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants investis sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement dont la valeur est définie en annexe A4.

La méthode consiste à calculer l'annuité progressive d'un emprunt destiné à financer la totalité des investissements réalisés sur la durée du contrat.

### Charges domaine privé

Cette charge a pour objectif de retrouver, au terme de la durée de vie du bien une somme suffisante pour en assurer le renouvellement, et de rémunérer le capital utilisé pour l'achat. La méthode est applicable à tous les contrats.

1. Dans les installations du domaine privé, on isole les compteurs, pour lesquels :

- soit on constate une charge calculée en fonction d'un barème interne établi chaque année par la Direction Administration et Finances. Ce barème est basé sur le coût d'achat réel des compteurs au cours de l'exercice, majoré de frais de magasinage et de pose, et incorporant une quote-part de frais généraux.

La charge relative aux compteurs est ainsi égale à l'annuité de remboursement du capital immobilisé, à un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) défini en annexe A5.

La durée retenue est basée sur une durée de vie moyenne des compteurs. Celle-ci est définie en annexe A5.

- soit le barème interne n'est pas adapté (cas de rachat du parc des compteurs en début du contrat ou de renouvellement des compteurs pour non compatibilité dans le cas de mise en place de la télérelève). Dans ce cas, une annuité progressive au taux de financement externe OAT (selon durée du contrat) + spread doit être calculée sur la base des flux prévisionnels (valeur de rachat de parc en début du contrat, dépenses du PRC, vente du parc en fin contrat). Cette annuité calculée pour le CEP est reprise dans le CARE.

2. Autres éléments corporels et incorporels ('charges relatives aux investissements du domaine privé') :

Ce sont des biens du domaine privé corporel de SUEZ Eau France, tel que bureaux, véhicules, mobilier, ...ainsi que les biens du domaine privé incorporel.

Dorénavant l'ensemble des charges informatiques se retrouve sur la ligne Informatique dans les Autres dépenses d'exploitation.

La charge relative aux autres éléments corporels et incorporels est constituée par la somme de deux termes :

- la dotation aux amortissements industriels du bien non inflatée,
- le coût des capitaux investis, assis sur la valeur nette comptable du bien multiplié par un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) égal à 4.09%.

La charge ainsi calculée, sera répartie aux différentes activités et aux contrats en fonction de leur valeur ajoutée respective.

### Rémunération du besoin en fonds de roulement

L'évaluation du besoin en fonds de roulement prend en compte la fréquence de facturation des clients, les délais d'encaissement des factures, et de reversement des redevances et surtaxes, la vitesse de rotation des stocks et les délais de paiement des fournisseurs. Sa rémunération est basée sur les taux court terme du marché égal à -0,16% (moyenne des taux ESTER de janvier à novembre 2022 +0.59%) soit 0,43% en position emprunteur (BFR positif) et 0% en position prêteur (BFR négatif).

### APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS

Lorsqu'un contrat déficitaire les premières années, devient bénéficiaire, on constate l'apurement du déficit accumulé.

### IMPÔT SUR LES SOCIETES

Un impôt normatif simplifié est calculé, au taux en vigueur, dès lors que le résultat du contrat est bénéficiaire, après report des déficits éventuels.

Le calcul normatif simplifié de l'IS ne tient pas compte de la contribution additionnelle qui représente + 0.83 % de taux d'IS supplémentaire.

Le taux applicable est de 25%.

Année 2022

**A1 - Clés reposant sur des critères physiques**

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Affectation charges Encadrement / MO + ST	Clients eau-asst-PS	4 574,00
Affectation charges ordonnancement réseau et clientèle / nb heures MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions réseau et clientèle	205,00
Affectation charges ordonnancement usine / nb heure MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions usine	382,50
Affectation charges SIG	linéaire de réseau toutes activités confondues, eau et asst	73,80
Autres produits affermage eau	Clients affermage eau potable	4 574,00
Charges branchements eau	Clients affermage eau potable	4 574,00
Charges distribution	Longueur réseau de distribution (km)	73,80
Charges facturation encaissement	Client équivalent	5 474,00
Charges informatique / MO	Clients eau-asst-PS	4 574,00
Charges production eau potable	Volume eau potable produite (milliers m3)	881 019,00
Charges relève compteurs	Nombre de relevés	302,00
Charges télérelève contrats eau et assainissement	Clients télérelevés	9 212,00
Produits prestations annexes facturables	Clients affermage eau potable	4 574,00

**A2 - Clés reposant sur des critères financiers**

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Charges de structure travaux facturables	charges travaux facturés	-21 455,87
ligne contribution des services centraux et recherche	CA total	584 707,70
Charges logistique	Sortie de stock	-12 075,10
Charges achat	Achats / Charges externes hors achats d'eau	-276 574,07
Charges véh, outillages/ MO	Charges Personnel, sous-traitance en exploitation	-99 082,78
Stocks pour BFR	Produits hors compte de tiers	584 707,70
Répartition des charges de structures travaux	Produits travaux facturables et prestations de services	37 185,86

Les charges de main d'œuvre annexes (participation, retraites et autres) sont réparties sur la base des charges directes de personnel imputées ou affectées au contrat. Ces dernières représentent 0,57% des charges de l'Entreprise Régionale.

**A3 - Calcul de Répartition à la Valeur Ajoutée**

Les frais généraux locaux de l'Entreprise Régionale, et la charge relative aux autres éléments du domaine privé corporels et incorporels sont répartis sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée. Les charges réparties sur le contrat représentent 0,56% des charges de l'Entreprise Régionale.

**A4 - Taux de financement - Domaine concédé**

La valeur de ce taux est égale à : 4.09 %

**A5 - Compteurs du Domaine Privé**

La durée de vie moyenne des compteurs est de : 14 ans

La valeur du taux de financement est égale à : 4.09 %

## 4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

### 4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Reversements à la collectivité				
Contrats	Nature du contrat	Mois du versement	Date virement	Montant Virement
COBAN - Ares	SURT EAU	1	31/01/2022	9 723,89
COBAN - Ares	SURT EAU	4	29/04/2022	76 656,93
COBAN - Ares	SURT EAU	7	29/07/2022	2 689,35
COBAN - Ares	SURT EAU	10	31/10/2022	69 127,94

### 4.2.2 Les reversements de T.V.A.

Les reversements de T.V.A. intervenus au cours de l'année d'exercice sont :

Il n'y a pas eu de reversement TVA en 2022.

## 4.3 La situation des biens et des immobilisations

Le présent chapitre se rapporte aux biens inventoriés au chapitre "L'inventaire du patrimoine".

Il détaille la politique de gestion du patrimoine menée par le Délégué et la Collectivité conformément au contrat de délégation pour veiller au bon état des biens et leur adéquation à remplir leur fonction.

Il détaille en particulier les programmes de renouvellement et d'amélioration effectués par le Délégué, en indiquant la dépense constatée, qui correspond aux coûts comptables (factures, coûts internes immobilisés, frais généraux) constatés sur l'année.

**Le renouvellement** se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée ou d'une technologie différente. Ce qui importe c'est sa finalité.

**Les travaux neufs** sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect, qualitatif).

### • LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux de renouvellement effectués par le délégué, dans le cadre du plan de renouvellement ou de la continuité de service, sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

### • LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux neufs effectués par le délégué sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

### 4.3.1 La situation sur les branchements

- LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE**

Le tableau suivant présente le programme de renouvellement et de réhabilitation réalisé sur l'année :

Renouvellement des branchements	
Désignation	Dépenses comptabilisées (€)
Branchements	219 644,32
Total	219 644,32

Les renouvellements des branchements au forfait :

	2022
Branchements (Mt forfaitaire : 1 109.5 €)	9

### 4.3.2 La situation sur les compteurs

- LES COMPTEURS REMPLACES ET RENOUVELES**

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service définit les règles à respecter pour le contrôle de la qualité du parc compteur.

Le remplacement des compteurs effectué cette année est récapitulé sur le tableau suivant :

Plan de remplacement sur les compteurs (nombre)			
Diamètre	2021	2022	N/N-1 (%)
12 à 15 mm et inconnu remplacés (%)	3,0%	1,0%	-67,5%
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	141	46	-67,4%
- 12 à 15 mm et Inconnu Total	4637	4660	0,5%
20 à 40 mm remplacés (%)	5,3%	1,1%	-80,2%
- 20 à 40 mm remplacés	5	1	-80,0%
- 20 à 40 mm Total	94	95	1,1%
> 40 mm remplacés (%)	0,0%	20,0%	-
- > 40 mm remplacés	0	3	-
- > 40 mm Total	16	15	-6,3%
Age moyen du parc compteur	6,7	6,5	-3,3%

## 4.4 Les investissements contractuels

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégué :

- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

La présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation figure ci-avant.

Le présent chapitre distingue les investissements de renouvellement, les travaux neufs du domaine concédé et les investissements du domaine privé :

- Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée, ou d'une technologie différente. Ce qui importe est sa finalité,
- Les travaux neufs sont représentés par les opérations de création d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect qualitatif).

### 4.4.1 Le renouvellement

#### • LES OPERATIONS REALISEES

Les opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice ont été décrites au chapitre "La situation des biens et des immobilisations". Le tableau suivant récapitule ces opérations.

Renouvellement de l'année	
Opération	Dépenses comptabilisées (€)
Installations	12 144
Réseaux	0
Branchements	219 644,32
Compteurs	3 752,73
Total	235 541,05

#### • LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des 5 dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	2018	2019	2020	2021	2022
Renouvellement	38 187,46	2 836,39	36 177,04	164 859,41	235 541,05

- LA SITUATION DU FONDS DE RENOUVELLEMENT**

Suivi du FONDS : RN-FD-SSPR / 4030 / OCI 25926-66 : Rvt fonds TR branchts &amp; canas

Années	Dotation Contractuelle	Valeur du K	(A)		(B)	(A - B)
			Dotation actualisée	Montant cumulé de la dotation	Dépenses de l'exercice	Solde Brut
2019	100 000,00	1,0000	100 000,00	100 000,00	2 112,00	97 888,00
2020	100 000,00	1,0321	103 205,53	203 205,53	38 924,34	64 281,19
2021	100 000,00	1,0340	103 395,05	306 600,58	159 768,00	-56 372,95
2022	100 000,00	1,0798	107 980,16	414 580,73	219 644,32	-111 664,16
2023	100 000,00					0,00
2024	100 000,00					0,00
2025	100 000,00					0,00
2026	100 000,00					0,00
2027	100 000,00					0,00
2028	100 000,00					0,00
2029	100 000,00					0,00
2030	100 000,00					0,00
	<b>1 200 000,00</b>				<b>420 448,66</b>	<b>-5 867,93</b>

Suivi du FONDS : RN-FD-SSPR / 4030 / OCI 25926-67 : Rvt fonds usines + OCI 25926-68 : Rvt fonds réseau acc. Yc bâc + OCI 25926-69 : Rvt fonds compteurs

Années	Dotation Contractuelle	Valeur du K	(A)		(B)	(A - B)
			Dotation actualisée	Montant cumulé de la dotation	Dépenses de l'exercice	Solde Brut
2019	26 272,00	1,0000	26 272,00	26 272,00	724,09	25 547,91
2020	26 272,00	1,0321	27 114,16	53 386,16	36 177,00	-9 062,84
2021	26 272,00	1,0340	27 163,95	80 550,10	5 091,41	22 072,54
2022	26 272,00	1,0798	28 368,55	108 918,65	15 896,73	12 471,82
2023	26 272,00					0,00
2024	26 272,00					0,00
2025	26 272,00					0,00
2026	26 272,00					0,00
2027	26 272,00					0,00
2028	26 272,00					0,00
2029	26 272,00					0,00
2030	26 272,00					0,00
	<b>315 264,00</b>					<b>51 029,42</b>

#### 4.4.2 Les travaux neufs du domaine concédé

- LES OPERATIONS REALISEES**

Le détail des opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Les travaux neufs de l'année	
Opération	Dépenses comptabilisées (€)
Installations	2 452,1
Réseaux	0
Branchements	0
Compteurs	0

**Les travaux neufs de l'année**

Opération	Dépenses comptabilisées (€)
Télérelèves	2 493,22
Autres	0
<b>Total</b>	<b>4 945,32</b>

**• LE SUIVI PLURIANNUEL DES TRAVAUX NEUFS**

Les dépenses constatées sur les travaux neufs au cours des 5 dernières années d'exercice sont les suivantes :

**Suivi pluriannuel des travaux neufs : dépenses comptabilisées (€)**

Opération	2018	2019	2020	2021	2022
Travaux neufs	0	407 513,6	53 796,8	14 877,8	4 945,3

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## Votre délégataire

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## 5.1 Notre organisation

### 5.1.1 La Région

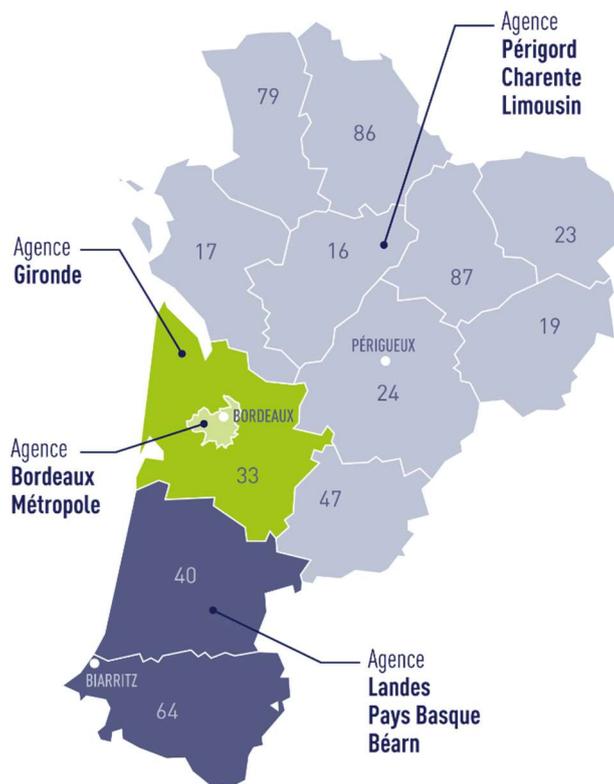
#### Présentation de l'activité Eau de SUEZ dans la région Nouvelle Aquitaine

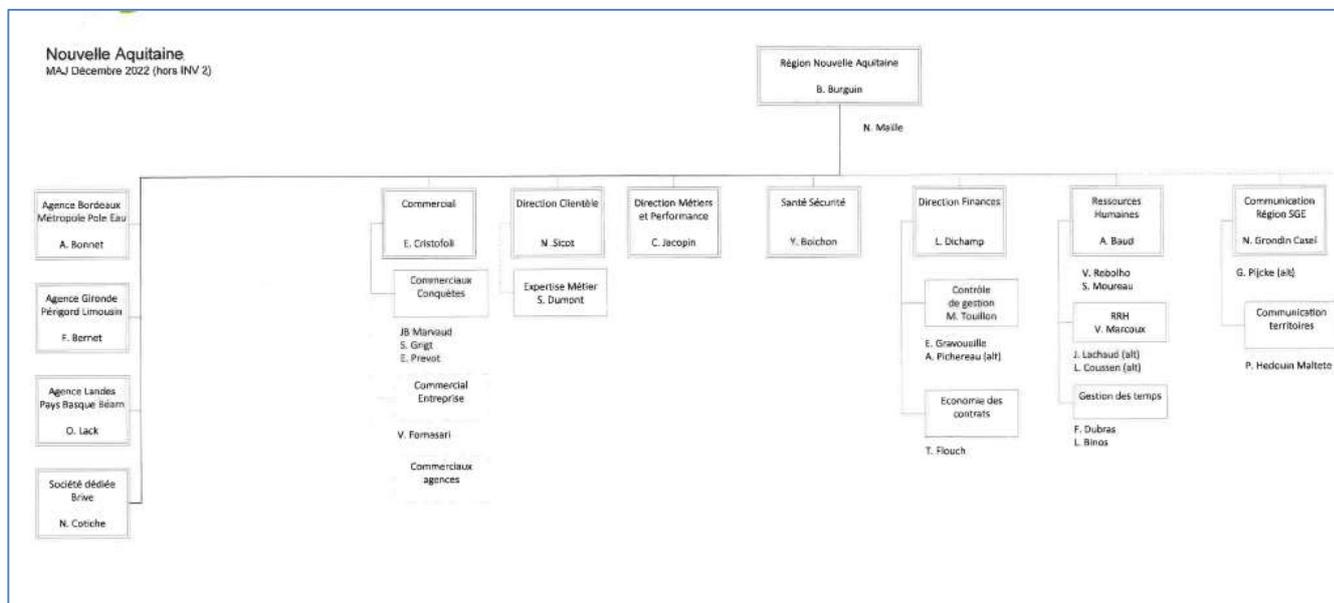
La région Nouvelle Aquitaine s'organise autour de **4 Agences territoriales** et de nombreuses implantations de proximité qui permettent de développer un ancrage territorial fort pour répondre aux attentes de nos clients collectivités.

Grace à une organisation et des moyens adaptés aux enjeux et besoins des territoires, l'entreprise assure une mission de service public **réactive, disponible et efficace** en vue d'assurer un **service de qualité, 7j/7, 24h/24** et ainsi de satisfaire tant ses clients, les collectivités, que les usagers et les professionnels.

**La Région Nouvelle Aquitaine** de SUEZ est l'une des 10 entités régionales en France. Elle couvre les départements suivants : 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86 et 87.

Forte de **900 collaborateurs**, elle est en charge de près de 200 contrats de délégation du service public de l'eau et de l'assainissement sur ce territoire parmi lesquels ceux de **Bordeaux Métropole, Biarritz, Périgueux** et **Brive**.





## 5.1.2 Nos implantations

L'agence Gironde Périgord Limousin emploie près de 170 hommes et femmes de notre région au service de votre collectivité.

Répartis sur plusieurs sites de Gironde, Dordogne, Charente, Corrèze et Creuse à proximité immédiate de vos installations, ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7.

### L'Agence Gironde Périgord Limousin en quelques chiffres :

- 170 collaborateurs.
- 36 contrats d'eau
- 47 contrats d'assainissement,
- 213 700 clients eau pour
- 10 025 km réseau eau

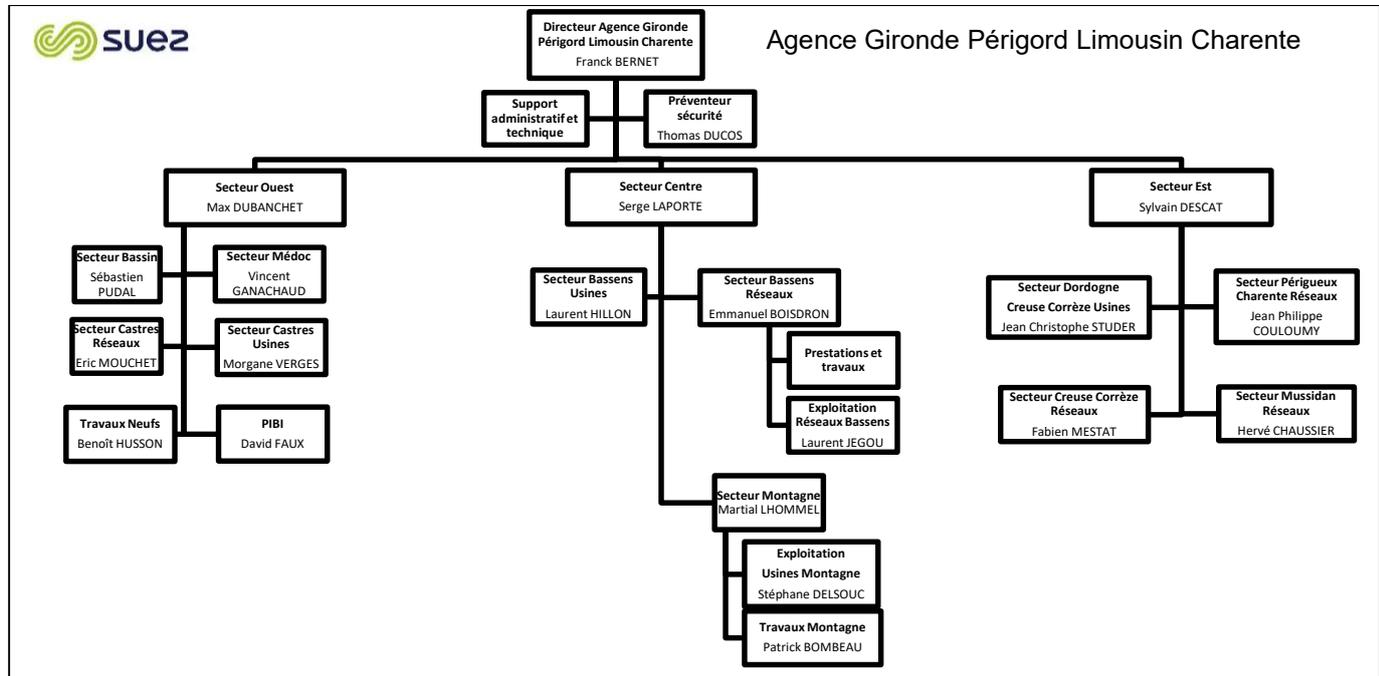
### 5.1.3 Nos moyens humains

L'agence Gironde Périgord Limousin Charente est composée :

- ✓ 1 directeur d'agence
  - ✓ Secteur Ouest (Bassin/Médoc/Sud Gironde) :
    - ✓ 1 directeur adjoint
    - ✓ 6 encadrants
    - ✓ 58 agents
  - ✓ Secteur Centre (Bassens/Montagne) :
    - ✓ 1 directeur adjoint
    - ✓ 6 encadrants
    - ✓ 45 agents
  - ✓ Secteur Est (Périgueux/Creuse/Corrèze/PSF Mussidan) :
    - ✓ 1 directeur adjoint
    - ✓ 4 encadrants
    - ✓ 50 agents
- ✓ 4 assistantes (dont 2 assistantes en formation)
- ✓ 1 préventeur sécurité



**Franck BERNET**  
Directeur d'Agence



### 5.1.4 Nos moyens matériels

Nos équipes disposent de matériels adaptés à l'exploitation courante des installations ou à la réalisation de travaux :

#### 1 parc de 203 véhicules d'intervention dont :

- ✓ 104 fourgons d'intervention avec l'outillage associé
- ✓ 41 véhicules légers d'intervention
- ✓ 10 camions grue
- ✓ 14 mini-pelle
- ✓ 12 équipements de recherche de fuites par corrélateur acoustique
- ✓ 10 camions désobstruteur / hydrocureur / hydrocurette
- ✓ 7 camions benne 3,5T
- ✓ 1 camion benne 7T
- ✓ 4 camions poly bennes 19T

#### Équipements informatiques

#### 1 réseau de surveillance des équipements

1 astreinte 24h/24 toutes les semaines de 33 techniciens (16 agents de réseaux, 14 électromécaniciens ou process, 3 agents de maîtrise).



### 5.1.5 Nos moyens logistiques

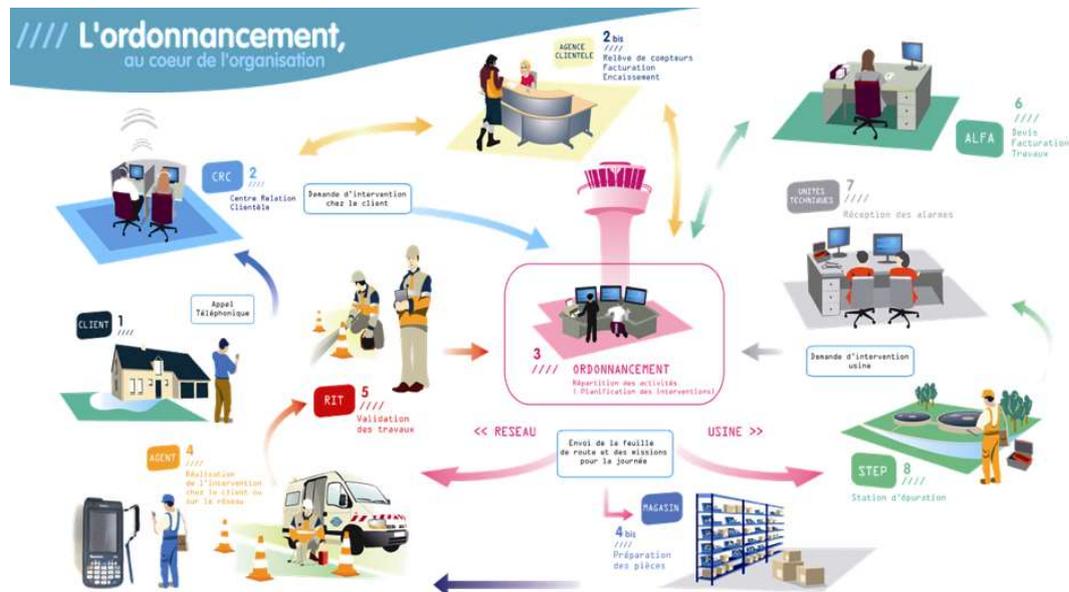
Notre organisation assure également la logistique des interventions qu'elles soient récurrentes (actions préventives ou de maintenance) ou générées par une demande ponctuelle (travaux, interventions curatives...).

Au sein des Agences Visio déployées dans chaque zone géographique, l'ordonnancement est le noyau du système d'exploitation. Il planifie et priorise les interventions en fonction de leur urgence et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises. Il permet :

- d'organiser le travail de nos agents,
- de suivre et de tracer en continu la réalisation des interventions,
- de répondre dans les meilleurs délais aux demandes des clients,
- d'analyser l'efficacité des interventions réalisées et la performance des installations dans une logique d'amélioration continue.

Cette organisation repose sur un ensemble de systèmes d'informations intégrés : télésurveillance, GMAO, système de gestion de la planification, tablettes digitales communicantes sur lesquelles les ordres d'intervention sont transmis aux agents et leur permettent la consultation des plans ... Elle permet ainsi de faire face plus efficacement aux différentes situations rencontrées en exploitation grâce à :

- une optimisation des moyens disponibles,
- une bonne coordination entre les différents services ou entités concernés (équipes d'intervention, sous-traitants, etc...),
- une communication facilitée avec les collectivités.



L'ordonnancement travaille en relation étroite avec les équipes logistiques afin mettre à disposition des agents les pièces nécessaires, soit dans un dépôt au plus près des équipes d'exploitation, soit dans le stock de leur véhicule, soit pour les opérations les plus importantes directement sur le chantier.

## 5.2 La relation clientèle

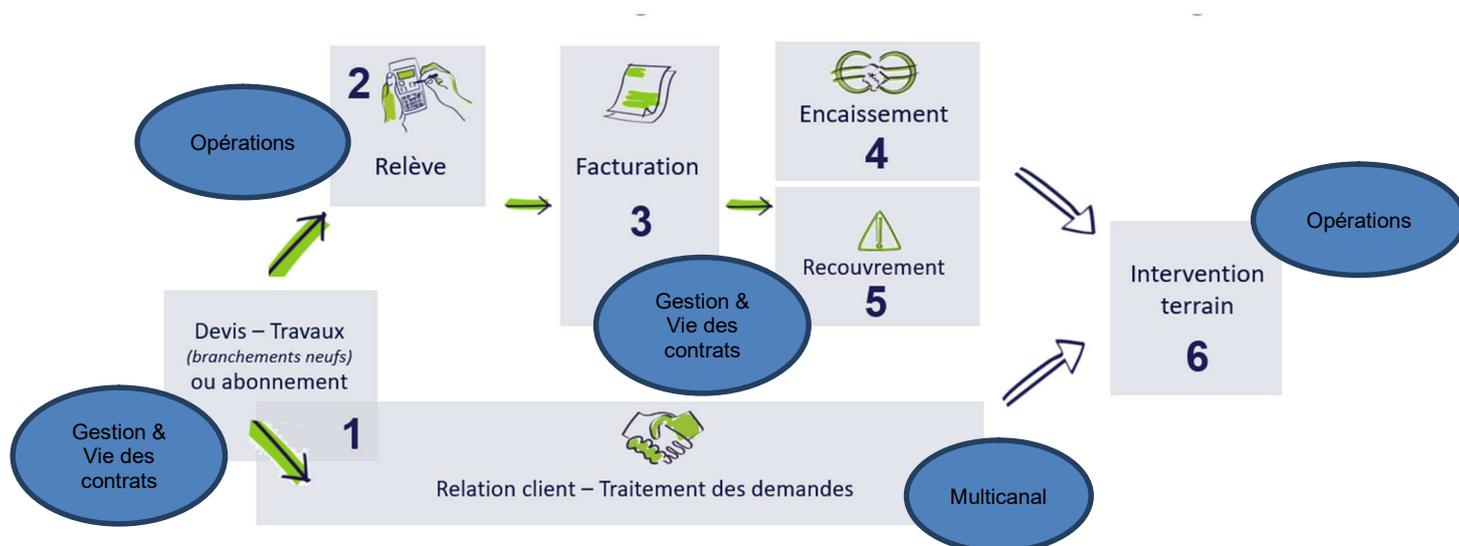
### 5.2.1 Des clients 2.0 au cœur de la stratégie, de nos actions et de notre organisation

SUEZ Eau France adapte constamment ses activités historiques de gestion et relation client à l'évolution comportementale de ses clients, aux nouveaux canaux de contact (digital, chat, réseaux sociaux...), aux réglementations (Hamon, Brottes...), aux technologies, aux attentes des collectivités (politique sociale, environnementale et citoyenne).

Notre relation client est axée sur la connaissance client :

- des clients aux exigences renforcées (personnalisation du service, réactivité, qualité des réponses, etc.)
- des consommateurs autonomes dans leurs démarches auprès des opérateurs
- des clients mieux et plus rapidement informés, grâce aux réseaux sociaux
- des clients digitalisés, multi-équipés et multi-connectés qui choisissent leurs canaux de relation

Notre organisation et nos actions sont centrées sur le client, pour garantir un service de qualité sur l'ensemble du parcours client :



L'organisation interne est ainsi le reflet du parcours client :

Le **Département Multicanal** traite les demandes clients et propose des services.

Le **Département Opérations** est responsable des interventions chez le client et des projets liés au comptage clientèle.

Le **Département Gestion et vie des contrats** est garant de l'exhaustivité et de la justesse de la facturation des contrats, de la fluidité de l'encaissement et de l'efficacité du recouvrement.

Le **Service Reporting, performance et support Commercial** réalise les missions suivantes :

- est garant de la qualité/fiabilité de la donnée clientèle et du reporting en synergie avec les autres services de la Région. Il est en charge de la production des données clientèles pour les RAD.
- anime la performance des processus de la Relation Client.

- accompagne le processus commercial pour le volet clientèle en collaboration avec l'ensemble des services de la région

SUEZ Eau France a mis en place en 2018 un service dédié aux Clients Grands Comptes pour assurer une relation client de proximité et de qualité : le **Département Clients Grands Comptes** qui gère l'ensemble du parcours clients de ces derniers en leur apportant des solutions personnalisées. Les clients Grands Comptes sont les collectivités, les administrations et les clients identifiés comme Grands Comptes (dont certains syndicats, bailleurs, professionnels...)

## 5.2.2 Mesurer et maîtriser les consommations d'eau

### • RELEVÉ DES COMPTEURS

La fréquence de la relève est adaptée aux différents types d'abonnés : mensuelle, trimestrielle ou encore semestrielle.

Chaque intervention fait l'objet d'un compte-rendu suite à l'intervention (carton, courrier, sms).

Depuis 2019, une annonce de la relève est systématiquement envoyée par sms ou mail aux clients pour lesquels leurs coordonnées sont enregistrées dans le système d'information clientèle. Les usagers sont ainsi informés du passage du releveur.

Un compte rendu de relève est envoyé aux usagers par mail ou SMS. Pour les compteurs non vus lors de la relève, un avis de passage est déposé dans la boîte aux lettres.

En cas d'impossibilité de procéder au relevé du compteur du fait de l'absence du client ou de l'inaccessibilité du compteur, les releveurs utilisent un avis de passage proposant ainsi une « relève confiance ». Le client est invité à nous communiquer l'index de son compteur de différentes façons :

- en contactant le Centre de Relation Client Multicanal,
- en déposant l'index sur le Serveur Vocal Interactif,
- en envoyant une photo du compteur sur une adresse mail dédiée ou via un MMS sur un numéro dédié et gratuit,
- en déposant l'index sur son Compte en ligne.

Le service de « relevé-confiance par photo compteur » est un nouveau service proposé au client depuis 2019.

L'index ainsi récupéré permet d'émettre une facture sur la base d'un index réel, sans nécessiter la présence du client lors du passage du releveur dans les cas de compteurs inaccessibles. Ces nouveaux services d'annonce de la relève et de « relevé confiance par photo compteur », plébiscités par les clients, contribuent à améliorer leur satisfaction.

### 5.2.3 Faciliter la relation avec nos clients

- **RELATION MULTICANALE : TELEPHONE, WEB, CONSEILLER VIRTUEL, COURRIERS, E-MAILS, RESEAUX SOCIAUX**



Zoom sur les contacts téléphoniques :

- Des centres de relation client SUEZ situés en **France**
- **Large amplitude horaire** : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
- Réponse **à toute demande** : information, abonnement, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV)
- **Suivi et traçabilité du traitement des demandes**

Suivi de tous les canaux de contact du client (historique) permet l'analyse des comportements du client et l'identification des problèmes rencontrés

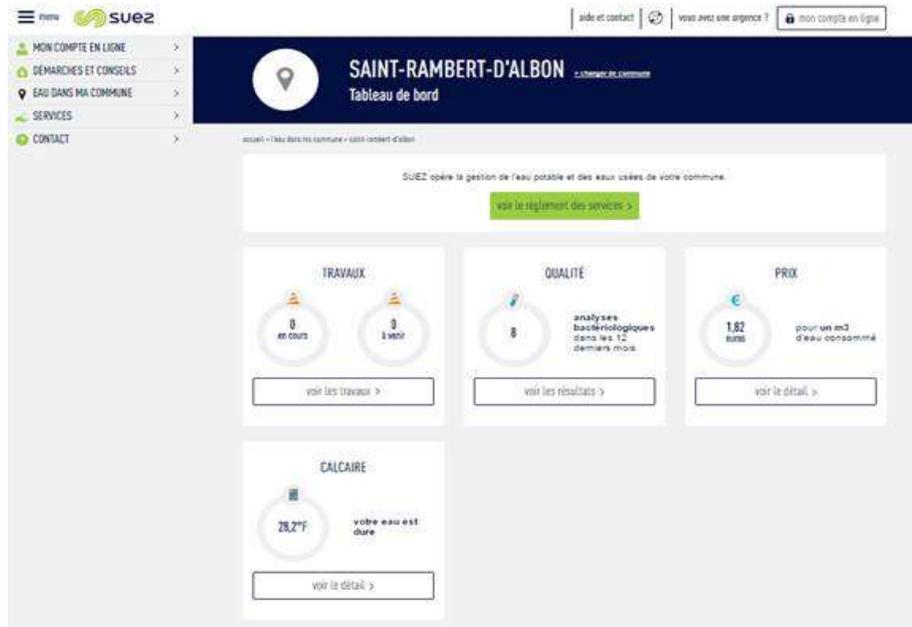
- **SITE INTERNET TOUTSURMONEAU.FR ET COMPTE EN LIGNE**

Le site internet [tousurmoneau.fr](http://tousurmoneau.fr) est un site d'information et de services pour les clients et citoyens.

En 2022, le site internet [www.touturmoneau.fr](http://www.touturmoneau.fr) a accueilli en moyenne 500 000 visiteurs uniques par mois soit 74% des points de contacts tous canaux (contacts téléphonique, courriers, accueil).

Le site [www.touturmoneau.fr](http://www.touturmoneau.fr), accessible via ordinateur, smartphone ou tablette, apporte aux clients des informations en temps réel sur :

- **l'eau dans leur commune** : qualité, teneur en calcaire, prix, travaux en cours ou prévus impactant la voirie ou générant des coupures d'eau



Depuis la page **Eau dans ma commune**, le client indique le code postal de sa commune et peut ainsi tout connaître de son eau (qualité, prix, taux de calcaire) et des travaux sur le réseau (page « Eau dans ma commune » sur [toutsurmoneau.fr](http://toutsurmoneau.fr))

- **des conseils pour faciliter leurs démarches**, mieux gérer leur consommation avec le simulateur de consommation en ligne, ou encore mieux comprendre leur facture



Le client peut **estimer sa consommation annuelle d'eau** en répondant à des questions sur le simulateur de consommation en ligne (page « Evaluer ma consommation » sur [toutsurmoneau.fr](http://toutsurmoneau.fr))

« **Mon compte en ligne** », un espace personnel et sécurisé, disponible 24h/24 7j/7, qui permet aux clients :

- une gestion autonome de leur contrat :
  - accès aux données personnelles (nom du contrat, téléphone fixe et mobile, adresse de facturation),
  - visualisation des factures et possibilité de les télécharger au format PDF,
  - visualisation historique des paiements,
  - suivi des consommations (pour les clients équipés d'un compteur télérelevé).

Le client a un **accès personnalisé et sécurisé** disponible 24h/24 7j/7 pour gérer son contrat d'eau (tableau de bord de l'espace Compte en ligne)

Le client disposant d'un **compteur télérelevé** peut avoir accès à son **historique de consommation** directement sur son compte en ligne (page « Historique de mes consommations » dans le Compte en ligne)

- la **réalisation en ligne** de transactions et souscriptions
  - paiement sécurisé de leur facture par carte bancaire ou e-tip,
  - dépose du relevé de compteur,
  - souscription au prélèvement automatique et à la mensualisation,
  - souscription ou résiliation au service e-facture.
  - formulaire de demande d'abonnement
  - formulaire de résiliation d'abonnement
  - télécharger une estimation de devis branchement neuf
  - formulaire de demande de dégrèvement (remise sur facture suite à une fuite)
- Des **échanges possibles** avec le service client via les différents canaux de contact :
  - un formulaire de contact en ligne,
  - un conseiller virtuel « Olivier » qui répond aux questions des clients
  - le téléphone, les coordonnées du service client étant disponibles sur le site.
- **ACCUEILS PARTAGES**

Il s'agit de lieux d'accueil ouverts à tous (PIMMS, MSAP, Mairie) et destinés à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF, transports en commun, Suez...).

La présence de SUEZ dans ces accueils partagés via notre solution de téléprésence ou via la formation d'un agent permet aux clients de s'informer sur le service de l'eau et de communiquer avec nos chargés de clientèle pour la prise en charge de leurs demandes.

#### Un nouveau parcours de souscription en ligne sur le portail Tout Sur Mon Eau :

- ✓ Un parcours de souscription simple et rapide pour le client, disponible 7j/7 et 24h/24
- ✓ Un parcours destiné à tous les clients particuliers

Un parcours automatisé, de la demande du client à la génération et l'envoi des e-factures

#### Un nouveau parcours de résiliation en ligne automatisé depuis le portail Tout Sur Mon Eau :

- ✓ Un parcours de résiliation simple et rapide pour le client, disponible 7j/7 et 24h/24
- ✓ Un parcours destiné à tous les clients particuliers
- Un parcours automatisé, de la demande du client à la génération et l'envoi de la facture

### 5.2.4 Optimiser la gestion du budget eau de nos clients

#### • DEVIS ET FACTURATION TRAVAUX (DFT)

Chaque région a un service dédié DFT pour traiter les devis et les factures des activités :

- Travaux (marchés de travaux, extensions de réseau, travaux dans les usines...)
- Prestations accessoires (contrôle de conformité, assainissement, remplacement compteur gelé...)
- Branchements neufs (demande de branchement sur le site internet ou par téléphone, estimation du prix des travaux sur le site internet Tout sur moneau.fr, réalisation de la souscription d'abonnement du nouveau client)
- Prestations de services collectivités et contrats privés professionnels (entretien poteaux d'incendie, exploitation réseaux privés eaux usées, ...)

Le service gère de la demande du client à la réalisation des travaux.

#### • MENSUALISATION

Avec le service « mensualisation », les règlements des factures d'eau de nos clients sont étalés sur l'année.

Grace à un système d'échéancier basé à partir des consommations de l'année précédente, les clients connaissent à l'avance la date et le montant exact des prélèvements.

Bien entendu, les clients restent libres de modifier, suspendre ou annuler le prélèvement en contactant notre service client.

#### • ENCAISSEMENT

SUEZ Eau France propose des modes de paiement des factures diversifiés et personnalisés : Prélèvement automatique de la facture à l'échéance, virement bancaire, étalement des règlements par la mensualisation, règlement par carte bancaire sans frais pour l'abonné (*Internet / téléphone*), TIP (Titre Interbancaire de Paiement), chèque, espèces à La Poste (EFICASH), sur présentation de la facture (lecture du code barre sur les factures), prélèvement spécifique pour les collectivités et administrations

#### • RECOUVREMENT

SUEZ Eau France a mise en place une équipe dédiée et formée au recouvrement : des agents administratifs et personnels de terrain, à l'écoute de la situation du client.

Notre suivi des encaissements et du recouvrement amiable des impayés permet :

- un suivi rigoureux des impayés et des plans de relance ciblés afin de limiter le nombre de créances impayées entrant dans le champs des irrécouvrables

- le respect de la loi Brottes (loi n°2013-312 et décret d'application n°2014-274) et la mise en œuvre d'une véritable politique d'accès à l'eau, accompagnant les situations de précarité financières.

SUEZ Eau France a des plans de relance personnalisés à la typologie des clients, accompagne les abonnés en situation de précarité en adaptant les modes de paiement.

### 5.2.5 Informer et alerter nos clients

Nous informons les clients consommateurs, par le biais de notre site internet, [www.tout sur moneau.fr](http://www.tout sur moneau.fr), ainsi que par des campagnes d'informations via différents média (encart envoyé avec la facture, e-mail, sms, accueil client, réseaux sociaux...), sur les sujets suivants :

- 1) Promotion des services en ligne gratuits qui facilitent la gestion de leur contrat d'eau :**
  - a. Le compte en ligne
  - b. L'e-facture (ou facture électronique)
  - c. Le suivi conso (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant)
  - d. Les moyens de paiement : mensualisation et prélèvement
  - e. La dépose d'index en ligne
- 2) Information sur :**
  - a. Le service de l'eau de sa commune (information sur le prix de l'eau, accès aux analyses sur la qualité de l'eau, la teneur en calcaire, les travaux à venir...);
  - b. Les bons gestes pour maîtriser sa consommation et préserver les ressources en eau;
  - c. Les bonnes pratiques en cas de crise ou d'événements météorologiques (gel, canicule...)
  - d. Le cycle de l'eau, la qualité de l'eau....
- 3) Information proactive sur la gestion de leur contrat d'eau par email et SMS :**
  - a. Notification par mail de l'émission et de la mise à disposition de la facture d'eau sur le compte en ligne
  - b. Alertes fuite et surconsommation (disponible uniquement pour les clients équipés d'un compteur communicant).
  - c. Annonce et compte rendu des actions Suez concernant la relève et les changements de compteur
  - d. Confirmation de RDV avec un technicien et rappel de rendez-vous 48h avant
  - e. Envoi d'un mail et d'un sms pour la prise de RDV en ligne
- 4) Amélioration de la qualité relationnelle par :**
  - a. L'intégration de différents canaux relationnels : téléphone, email, formulaires en ligne (abonnement, dépose d'index, demande de devis travaux etc), courrier.
  - b. Un développement de l'assistance en ligne via un avatar (FAQ dynamique)
  - c. Des informations sur la gestion des données personnelles
  - d. Des enquêtes de satisfaction à chaud, post-intervention...

Lors de son abonnement au service, tout nouveau client reçoit :

- Un courrier d'accueil,
- Le règlement de service,

Un livret comprenant des informations sur les services en ligne compte en ligne, e-facture...), sur la facture et les moyens de paiement disponibles, et des conseils sur la maîtrise de la consommation.

## 5.2.6 Ecouter nos clients pour nous améliorer

La **satisfaction des clients** est notre objectif prioritaire. Fournir des services en amélioration continue, de nouvelles prestations, diffuser une information pertinente et répondant à leurs préoccupations, rendre toujours plus efficace notre organisation dans le domaine de la relation avec le client... tels sont les axes essentiels de notre politique de relation client.

Pour cela, nous avons mis en place un dispositif d'écoute à froid et à chaud pour mieux connaître les **attentes des consommateurs** et à instaurer un véritable **dialogue pour adapter au mieux nos offres**.

- **BAROMETRE A FROID DE SATISFACTION NATIONAL ET REGIONAL**

**1fois/an auprès des clients directs** (facturés) et **des clients indirects** (habitat collectif).

En moyenne, **1 300 interviews**.

**Le baromètre de satisfaction national évalue :**

- le niveau de satisfaction sur toutes les dimensions de l'expérience client
- les recommandations
- la qualité des services
- l'appréciation des services de la relation client.

**Le baromètre de satisfaction régional évalue :**

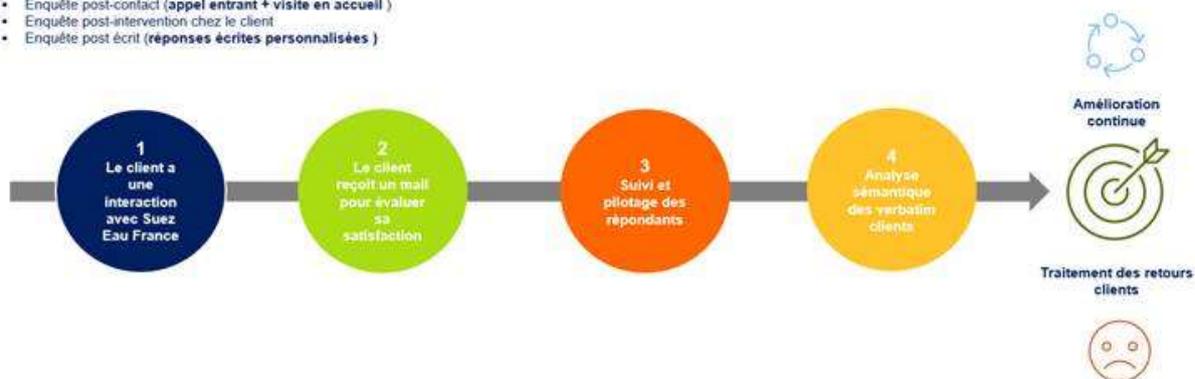
- l'expérience client
- thématiques spécifiques et régionales (qualité de l'eau, services liés à la télérelève).

- **ENQUETE A CHAUD**

Des enquêtes en continu sont réalisées :

- **Enquête post-contact** téléphonique et à l'accueil physique avec un chargé de clientèle. Ces enquêtes permettent d'évaluer la qualité de l'accueil : qualité du contact, de l'écoute, des explications fournies (réponses apportées, conseils, traitement du dossier, etc.),
- **Enquête post-écrit** pour évaluer la qualité et le traitement des réponses personnalisées adressées à nos clients par courrier ou par mail
- **Enquête post-intervention** afin de noter et commenter la qualité des interventions et du travail effectué : efficacité, compétence, résultat, etc.,

- Enquête post-contact (**appel entrant + visite en accueil**)
- Enquête post-intervention chez le client
- Enquête post écrit (**réponses écrites personnalisées**)



- **ETUDE IDENTIFICATION DES BESOINS/ ATTENTES CLIENTS**

Nous lançons régulièrement des études prospectives pour connaître les attentes des citoyens dans différents domaines liés à l'eau, notamment sur les services liés à la télérelève qui les intéresseraient. L'objectif est de proposer des services de qualité répondant toujours à un besoin client.

## 5.2.7 Une relation client basée sur l'engagement : notre charte d'engagement

La confiance mutuelle, l'écoute et l'engagement sont notre ADN et en toute transparence, SUEZ Eau France s'engage auprès de ses clients en énonçant clairement dans une charte ses engagements répartis en 4 catégories qui font écho aux attentes des citoyens et collectivités :

- Service client (3 engagements)
- Écoute client (1 engagement)
- Qualité de l'eau (2 engagements)
- Environnement (2 engagements)

Cette charte présente nos engagements socles et donne de la visibilité à la qualité de service offerts aux usagers ; proximité et réactivité sont nos valeurs.

SUEZ s'engage auprès de vous !
CHARTRE NATIONALE D'ENGAGEMENTS

**ENGAGEMENT SERVICE CLIENT**

<p><b>1</b></p> <p><b>NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE, DISPONIBLES ET RÉACTIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous vous proposons une relation en ligne 24h/24 sur notre site web <a href="http://www.toutsurmoneau.fr">www.toutsurmoneau.fr</a> et sur votre compte en ligne.</li> <li>• Nous répondons à toute question relative à votre abonnement, facture, paiement etc. par téléphone, e-mail, courrier.</li> <li>• En situation de handicap nous mettons à votre disposition des services adaptés pour que vous puissiez gérer votre contrat d'eau en toute autonomie (plateforme spécifique pour les sourds et malentendants, facture en braille et caractères agrandis pour les déficients visuels).</li> </ul>
<p><b>2</b></p> <p><b>NOUS VOUS CONTACTONS QUAND C'EST UTILE POUR VOUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas de consommation anormale identifiée lors du relevé de votre compteur d'eau.</li> <li>• En cas de restriction de consommation d'eau ou d'importante coupure d'eau programmée.</li> </ul>
<p><b>3</b></p> <p><b>NOUS VOUS AIDONS À TROUVER DES SOLUTIONS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE PAIEMENT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous recherchons des solutions personnalisées en cas de difficultés de paiement (échelonnement, aides CCA3, Fonds de Solidarité Logement etc.).</li> </ul>

**ENGAGEMENT ÉCOUTE CLIENT**

<p><b>4</b></p> <p><b>NOUS NOUS ENGAGEONS À PRENDRE EN COMPTE VOTRE SATISFACTION APRÈS CHAQUE CONTACT AVEC SUEZ</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous vous envoyons un court questionnaire de satisfaction par e-mail après chaque intervention à votre domicile si/ou contact avec notre service client.</li> <li>• Nous prenons en compte vos commentaires dans le cadre de l'amélioration continue de nos services et de nos solutions.</li> </ul>
---	---

**ENGAGEMENT QUALITÉ DE L'EAU**

<p><b>5</b></p> <p><b>NOUS VOUS GARANTISSONS UNE EAU DE QUALITÉ</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des contrôles réguliers de la qualité de l'eau sont assurés par le ministère de la Santé et SUEZ. Pour être déclarée potable et être distribuée, l'eau doit satisfaire plus de 50 critères sanitaires (qualité bactériologique, chimique) ainsi qu'à de nombreuses obligations (contrôle des installations, respect de l'environnement, etc.).</li> </ul>
<p><b>6</b></p> <p><b>NOUS NOUS ENGAGEONS À VOUS INFORMER SUR SA COMPOSITION ET SA QUALITÉ</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous vous informons sur les caractéristiques essentielles de votre eau (calcaire, pression, pH etc.) : informations en ligne sur notre site <a href="http://www.toutsurmoneau.fr">www.toutsurmoneau.fr</a>, rubrique « eau dans ma commune » ou par téléphone.</li> <li>• Nous vous envoyons une présentation de la qualité de l'eau une fois par an avec votre facture. Celle-ci est également affichée dans votre mairie.</li> </ul>

**ENGAGEMENT ENVIRONNEMENT**

<p><b>7</b></p> <p><b>NOUS NOUS ENGAGEONS À VOUS AIDER À MIEUX CONSOMMER</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous mettons à votre disposition :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conseils écologiques (sensibilisation sur les bons usages de l'eau),</li> <li>- un suivi de votre consommation sur votre compte en ligne pour mieux comprendre et maîtriser vos consommations.</li> </ul> </li> <li>• Si votre commune a fait le choix de la télérelève vous êtes alertés de toutes suspicions de fuite ou en cas de surconsommation.</li> </ul>
<p><b>8</b></p> <p><b>NOUS NOUS ENGAGEONS À INTERVENIR RAPIDEMENT POUR TOUTE SITUATION D'URGENCE SUR LE RÉSEAU PUBLIC</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nos équipes techniques sont disponibles 24h/24 et 7j/7 pour répondre aux urgences.</li> <li>• Lors d'un incident sur le réseau d'eau de votre quartier nous intervenons au plus vite pour limiter les dégâts.</li> </ul>

## 5.3 Notre système de management

### LA CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

C'est autour de notre raison d'être, de notre stratégie opérationnelle et de notre feuille de route Développement Durable, que nous avons développé un système de management de la qualité certifié ISO 9001, sur tout le périmètre national de SUEZ Eau France.

**L'objectif du système de management est d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise** en s'assurant de la capacité de nos modes de fonctionnement à répondre aux attentes de nos clients, dans une logique d'amélioration continue.

### NOTRE CONTEXTE

**Nous opérons aujourd'hui dans un contexte en profonde mutation.**

Le marché de l'eau connaît ces dernières années des évolutions majeures.

**Ces dernières années, marquées par la pandémie de COVID, ont montré le caractère essentiel de nos métiers pour affronter une crise sanitaire.**

Si l'eau et l'assainissement sont des services tellement évidents que leur valeur en était presque oubliée et leur coût remis en cause, la crise a montré, notamment dans nos territoires ultra-marins, l'importance vitale d'entretenir ce patrimoine et d'assurer la continuité du service.

**Par ailleurs, et de manière évidente, nos activités sont en première ligne face aux défis majeurs du changement climatique et de la croissance démographique.**

La nouveauté réside dans l'accélération et l'intensification des bouleversements de notre écosystème, qui nécessitent d'accélérer notre transformation pour consolider le présent et préparer l'avenir.

Dans les années à venir, des investissements importants seront nécessaires pour permettre aux services de l'eau et de l'assainissement d'être à un niveau de performance permettant de préserver les ressources (rendements de réseaux d'eau, traitement des micro polluants, gestion des boues) et d'assurer la résilience des infrastructures face aux événements climatiques extrêmes.

**Enfin, la gouvernance des services d'eau et d'assainissement a évolué pour inclure beaucoup plus largement les citoyens**, qui ne sont plus de simples usagers de l'eau, mais de véritables parties prenantes.

Ainsi, l'implication des consommateurs dans les économies d'eau, la solidarité envers les publics fragilisés, et la digitalisation des services, sont des enjeux forts des contrats.

**Ces défis majeurs sont l'occasion pour nous, SUEZ, d'affirmer notre Raison d'être, qui reflète notre contribution à la société, et qui anime et oriente l'ensemble de nos actions.**

## NOTRE RAISON D'ETRE



« Notre raison d'être incarne notre détermination à accomplir nos missions dans le respect des limites de notre planète, et à accompagner la transition écologique de nos parties prenantes. Elle exprime notre volonté de nous développer en tant qu'entreprise, tout en prenant soin de l'humain et de la planète. Elle marque une nouvelle page dans l'histoire de notre Groupe. »

*Sabrina Soussan*, Présidente Directrice Générale de SUEZ

Notre raison d'être est formulée ainsi :



Mobilisés chaque jour aux côtés de nos clients et de nos partenaires, **nous apportons**, depuis plus de 160 ans, des **services essentiels** pour protéger et améliorer la **qualité de vie** partout où nous agissons, face à des défis environnementaux grandissants.

Unis par la **passion** de nos métiers, nos **valeurs d'inclusion** et notre **sens du collectif**, nous innovons pour **préserver l'eau** et **valoriser les déchets**, sous forme de matières recyclées et d'énergie. Nous promouvons et déployons des **pratiques plus sobres**, des technologies plus efficaces et des **solutions circulaires**, pour **réutiliser** et faire le **meilleur usage** des ressources limitées de la Terre.

**Au plus près des territoires**, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun.

## NOTRE STRATEGIE OPERATIONNELLE

**Devenir le partenaire de confiance pour les solutions circulaires dans l'eau et les déchets.**

Notre ambition est d'être un acteur de référence du secteur, reconnu pour son agilité, sa capacité à créer de la valeur et de l'innovation, et son engagement pour l'humain, la nature et la planète.

Notre stratégie repose sur 3 piliers, qui constituent nos principes fondamentaux :



### FOCUS

**Se concentrer sur nos métiers de base**, c'est-à-dire les chaînes de valeur des déchets et de l'eau



### DIFFERENCIATION

- **Investir pour relever les nouveaux défis** (résilience, rareté de l'eau, décarbonation, efficacité énergétique...)

- **Renforcer l'innovation**

- **Développer le digital.**

**Tout cela sous l'égide d'un engagement ambitieux et concret pour l'humain, la planète et la nature.**



### CREATION DE VALEUR

**Créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes** ;  
Gérer mieux nos risques.

Notre stratégie actionnera 3 leviers, qui constituent nos engagements opérationnels prioritaires



### L'orientation client

**Placer le client au centre de notre modèle** opérationnel et de nos processus



### La performance

**Développer l'excellence** opérationnelle et commerciale



### L'entrepreneuriat

Promouvoir une culture d'entrepreneuriat local, **d'inclusion et de responsabilité**, ancrée dans notre raison d'être.

## NOTRE FEUILLE DE ROUTE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nos métiers et nos savoir-faire contribuent par nature à préserver l'environnement et apportent des services essentiels. C'est le cœur de notre stratégie opérationnelle.

A travers notre nouvelle feuille de route développement durable 2023-2027, **nous nous engageons à aller au-delà de la contribution naturelle de nos métiers, et inscrivons nos décisions et nos opérations dans le respect des limites planétaires.**

Nous nous engageons sur une feuille de route qui porte **un même niveau d'ambition en matière de lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la responsabilité sociale.**



Notre pilier climat a été conçu dans une approche globale afin d'agir sur l'ensemble des leviers et d'accélérer notre contribution à la neutralité carbone des territoires sur lesquels nous opérons.

Nos engagements :

- **Contribuer à la décarbonation de l'énergie**, en accélérant le développement des énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050.
- **Réduire nos émissions de gaz à effet directes et indirectes.**
- **Adapter nos sites prioritaires et vulnérables aux conséquences du changement climatiques**, en mettant en place des plans d'action dédiés.



La préservation de la biodiversité, qui joue un rôle clé en matière de régulation du climat, mais aussi un rôle économique à travers les services écosystémiques qu'elle fournit, est devenue un enjeu de premier plan. Nos métiers contribuent intrinsèquement à la préservation de la nature, mais nous devons toutefois réduire l'impact de nos activités.

Nos engagements :

- Préserver les ressources, en soutenant le développement du recyclage et du réemploi et **limitant notre impact sur l'eau douce.**
- Développer nos capacités pour **régénérer les milieux naturels.**
- **Réduire les pressions sur la biodiversité.**



Les conséquences du changement climatique et la destruction des écosystèmes ont des impacts majeurs sur les populations, et affectent en premier lieu les plus vulnérables. C'est pourquoi la transition écologique requiert une mobilisation collective : elle engage nos équipes, nos clients, nos partenaires, mais aussi les bénéficiaires de nos installations et les communautés qui les accueillent. Ainsi, nous nous engageons pour renforcer l'impact positif de nos activités.

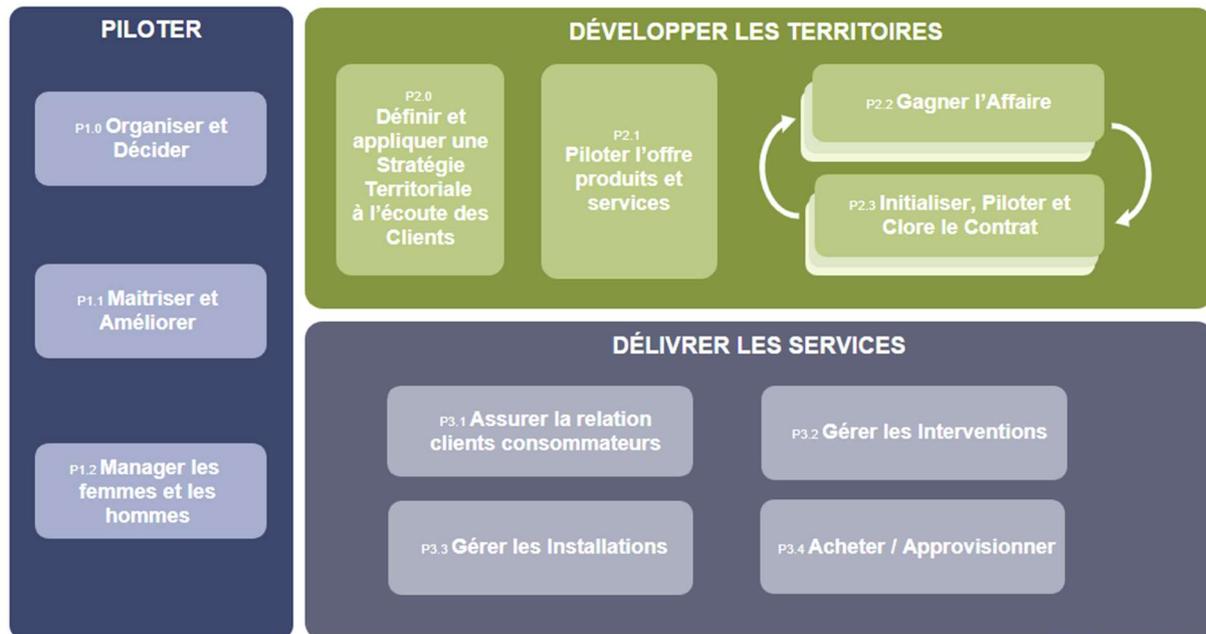
Nos engagements :

- **Garantir le respect des droits humains.**
- **Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs.**
- **Contribuer au développement des territoires sur lesquels nous opérons**, en nous engageant à contribuer à une économie responsable par l'emploi et le développement local.

## NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT ISO 9001

Notre système de management a été construit autour de processus structurants, qui permettent de mettre en œuvre et renforcer :

- **La prise en compte des spécificités de chaque territoire** afin d'adapter au mieux nos activités,
- **La dimension patrimoniale** dans notre gestion des installations
- **L'analyse des risques et la continuité d'activité** face aux crises de plus en plus fréquentes
- **La fluidité et la collaboration** autour d'un seul et même objectif : la confiance de nos clients



### Nos objectifs opérationnels découlent de nos fondamentaux :

- Produire une eau de qualité 24h/24, en protégeant la ressource en eau
- Prévenir les rejets d'effluents non traités et rendre au milieu naturel une eau épurée et conforme,
- Anticiper et maîtriser les risques associés à nos activités
- Mettre en œuvre les engagements de notre feuille de route Développement Durable en matière de climat, de capital naturel (biodiversité), et de capital humain
- Respecter la réglementation en vigueur et nos engagements contractuels
- Déployer une gouvernance de l'eau transparente, dans un esprit de partenariat et de confiance,
- Renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- Préserver la sécurité, la santé et le bien-être de chaque collaborateur
- Agir dans le respect des valeurs éthiques du groupe, en toute circonstances
- Agir en faveur de la diversité, de l'égalité professionnelle, et contre les discriminations

## NOTRE CERTIFICAT ISO 9001

### Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :

- Exploitation, surveillance, entretien, maintenance et réalisation de travaux sur des installations d'eau potable, eau pluviale, eau destinée à l'irrigation, et d'eaux industrielles (production et distribution)
- Exploitation, surveillance, entretien, maintenance et réalisation de travaux sur des installations d'assainissement domestique ou industriel (collecte, épuration)
- Gestion de la Relation Clients Consommateurs : traitement des demandes, facturation, recouvrement
- Gestion du comptage d'eau : travaux sur branchements, pose - entretien - maintenance - renouvellement de compteurs et accessoires
- Prestations de contrôle, étalonnage sur banc et expertise métrologique d'équipements de mesure et de comptage d'eau

	Certificat en cours Date d'émission : 13 Décembre 2021 Numéro de certificat : 102784	13 Décembre 2021 1 Décembre 2024 102784	Première(s) approbation(s) : ISO 9001 - 27 Juin 2024	LRQA
---	--	---	---	------

---

## Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

### SUEZ Eau France

10 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

**ISO 9001:2015**

Numéro(s) d'approbation : ISO 9001 - 0051282

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences. Prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau. Etudes, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.



**Paul Graaf**  
Area Operations Manager, Europe  
Emis par : LRQA France SAS



LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective offices, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as LRQA. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or otherwise provided, unless that person has agreed a contract with the issuer LRQA either for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is excluded to the extent and conditions set out in that contract.  
Issued by: LRQA France SAS, Tour Glass Life, 1 Boulevard Hippolyte Victor, Herblais Cedex 03, 69443 Lyon, France

Page 1 of 3

## NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

### UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

**En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001.**

Étant donné les enjeux environnementaux et économiques autour de l'énergie, l'entreprise a décidé fin 2014 de structurer sa démarche de management de l'énergie, et de la faire certifier ISO 50001. Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

## Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié ISO 50001.

La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs.

### NOS AXES D'ACTION

**Deux leviers d'amélioration de notre performance énergétique couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'entreprise :**

- **Éviter le renouvellement systématique à l'identique des pompes** pour en optimiser le dimensionnement et la consommation.
- **Optimiser la concentration en boues activées dans les bassins biologiques des stations d'épuration** et ainsi baisser la consommation d'énergie liée à l'aération des bassins.

En complément, des diagnostics énergétiques ont été réalisés sur plus de 200 sites pour identifier d'autres leviers de diminution des consommations d'énergie.

Chaque région a élaboré et suit un plan d'actions régional, qui comprend, outre la déclinaison des démarches nationales, des actions en lien avec les gisements de performance et le contexte local.

**Un 3<sup>ème</sup> axe important du management de l'énergie concerne la production d'énergie.** Deux cibles majeures sont développées :

- **La production de biogaz en assainissement** avec ré-injection au réseau ou utilisation sur site via par cogénération d'électricité. Ces procédés ont de plus l'avantage de diminuer la quantité de déchets générés par l'épuration.
- **La production d'énergies renouvelables en profitant de la configuration de certains sites :**
  - Panneaux photovoltaïques sur les toitures ou les couvertures d'ouvrages
  - Éoliennes
  - Microcentrales hydroélectriques en utilisant l'énergie potentielle de chute sur les réseaux et ouvrages d'eau potable.

**Enfin, un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions.** Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

## NOTRE CERTIFICAT ISO 50001



Certificat en cours : 13 Décembre 2021  
 Date d'expiration : 13 Décembre 2024  
 Numéro de certificat : 10427962

Première(s) approbation(s) : ISO 50001 - 2 Décembre 2018

## Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

### SUEZ Eau France

16 place de l'iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

#### ISO 50001:2018

Numéro(s) d'approbation : ISO 50001 – 00028376

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences ; suivi des appareils étalonnés et contrôle des compteurs d'eau.

Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS

au nom et pour le compte de : LRQA Limited



LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or otherwise provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.  
 Issued by LRQA France SAS, Tour Swiss Life, 16 Boulevard Marquis Vivier-Merie, Cedex 03, 69443 Lyon, France for and on behalf of LRQA Limited, 1 Trinity Park, Bickenhill Lane, Birmingham B37 7SS, United Kingdom.

Page 1 of 10

## POUR ALLER PLUS LOIN

A ces certifications nationales, structurantes, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de l'environnement (ISO 14001), de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (ISO 45001, MASE) ou autre référentiel, en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons.

Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

## 5.4 Notre démarche développement durable

SUEZ Eau France s'appuie sur son expertise reconnue dans l'eau, sa capacité à piloter des projets de territoire, sa culture partenariale, et ses équipes profondément engagées, pour créer de la valeur sociale et économique et faire face à des défis environnementaux majeurs.

Animés par la Raison d'Etre de SUEZ, nous mettons la passion et l'engagement de nos équipes au service des collectivités pour leur permettre de :

- Garantir l'accès aux services d'eau par des solutions résilientes et innovantes,
- Créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services,
- Conduire la transition écologique en associant les usagers et les parties prenantes des territoires.

### La Raison d'Etre de SUEZ :

Mobilisés chaque jour aux côtés de nos clients et de nos partenaires, nous apportons, depuis plus de 160 ans, des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie partout où nous agissons, face à des défis environnementaux grandissants.

Unis par la passion de nos métiers, nos valeurs d'inclusion et notre sens du collectif, nous innovons pour préserver l'eau et valoriser les déchets, sous forme de matières recyclées et d'énergie. Nous promovons et déployons des pratiques plus sobres, des technologies plus efficaces et des solutions circulaires, pour réutiliser et faire le meilleur usage des ressources limitées de la Terre.

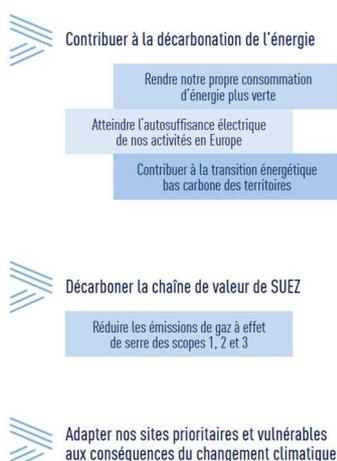
Au plus près des territoires, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun.

### Une feuille de route développement durable ambitieuse

Nos métiers et nos savoir-faire contribuent par nature à préserver l'environnement et apportent des services essentiels. Notre feuille de route développement durable vise à renforcer et amplifier cette contribution en structurant nos actions autour d'une ambition commune forte partout où nous opérons. Elle détaille les nouvelles orientations de développement durable du Groupe autour de 3 piliers :

- Pilier climat : Contribuer à décarboner l'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter nos sites les plus exposés aux effets du changement climatique,
- Pilier nature : Préserver la biodiversité et les ressources naturelles partout où nous opérons,
- Pilier social : Renforcer l'impact positif de nos activités pour un développement responsable des territoires.

#### Notre approche "Climat" en 3 leviers



#### Notre approche "Nature" en 3 leviers



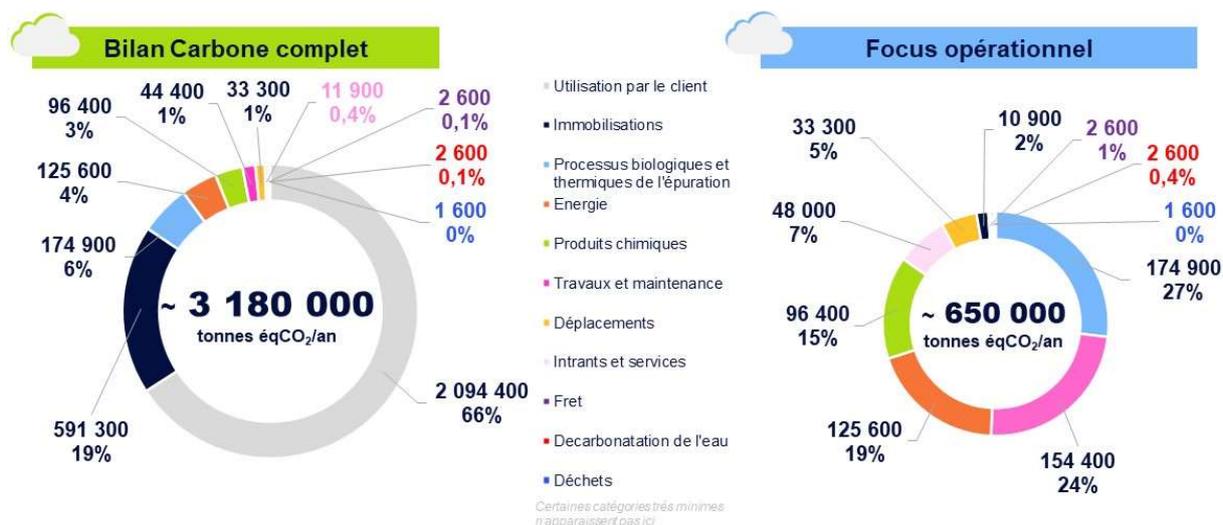
#### Notre approche "Social" en 3 leviers



### Actions dédiées au climat et l'énergie

SUEZ Eau France actualise chaque année le **Bilan Carbone** complet de ses activités selon la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME. Ce Bilan Carbone (publié sur le site de l'Ademe) complet s'élève à 3,1 MtCO<sub>2</sub>e, et 650 000 tCO<sub>2</sub>e suivant une approche opérationnelle (notamment hors chauffage de l'eau chaude sanitaire).

*Résultat du Bilan Carbone selon les deux approches (calcul de 2022 sur l'année 2021)*



Les postes principaux d'émissions de l'entreprise, selon le focus opérationnel, sont :

- Les processus biologiques et thermiques de l'épuration : émissions de GES induites par les activités assainissement (process, exutoires des boues, rejets dans le milieu, production de biogaz, etc.),
- Les travaux et maintenance : travaux de renouvellement et neufs de l'année, achats de machines et maintenance etc.,
- L'énergie : consommation d'électricité, de gaz naturel et de fioul,
- Les produits chimiques : produits consommés pour tout le cycle de l'eau.

L'entreprise pilote un plan d'actions pour réduire ses émissions induites, en collaboration avec l'ensemble des filières et métiers concernés, en conduisant notamment des actions phares et de R&D pour identifier des modes opératoires moins émissifs en N<sub>2</sub>O et CH<sub>4</sub>.

Suez Eau France travaille également sur l'élaboration et le déploiement d'outils de **réduction de la consommation énergétique**. Ce sujet fait l'objet d'une attention particulière depuis plusieurs années, mais le contexte de l'année 2022 l'a rendu prioritaire. L'entreprise a développé des outils et conclu des partenariats stratégiques afin de pouvoir proposer des solutions digitales sur l'ensemble du petit cycle de l'eau de manière à optimiser la consommation énergétique. Par exemple, Suez Eau France a déployé des outils de contrôle avancé de la régulation de l'aération des bassins biologiques sur certaines stations d'épuration.

Suez Eau France anime et participe activement au Groupe de Travail de l'ASTEE sur les GES, qui a notamment pour mission de mettre à jour le guide sectoriel (2023/24). Ceci permet de bénéficier des derniers apports des connaissances scientifiques, par exemple de l'INRAE pour ce qui concerne les travaux sur les facteurs d'émission.

Par ailleurs, les risques liés au changement climatique sont de plus en plus prégnants et SUEZ Eau France cherche à intégrer les aléas climatiques dans sa politique de gestion des risques. Les aléas climatiques peuvent concerner les crues, les inondations, les fortes pluies, les sécheresses, l'augmentation graduelle des températures moyennes saisonnières, etc.

Afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients et d'anticiper les risques climatiques, SUEZ Eau France mobilise aussi différents outils pour les accompagner dans leurs stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique : identification d'un niveau de risque climatique des installations gérées par l'entreprise basé sur l'évaluation de l'exposition et de la vulnérabilité (sensibilité et capacité d'adaptation) face aux aléas climatiques.

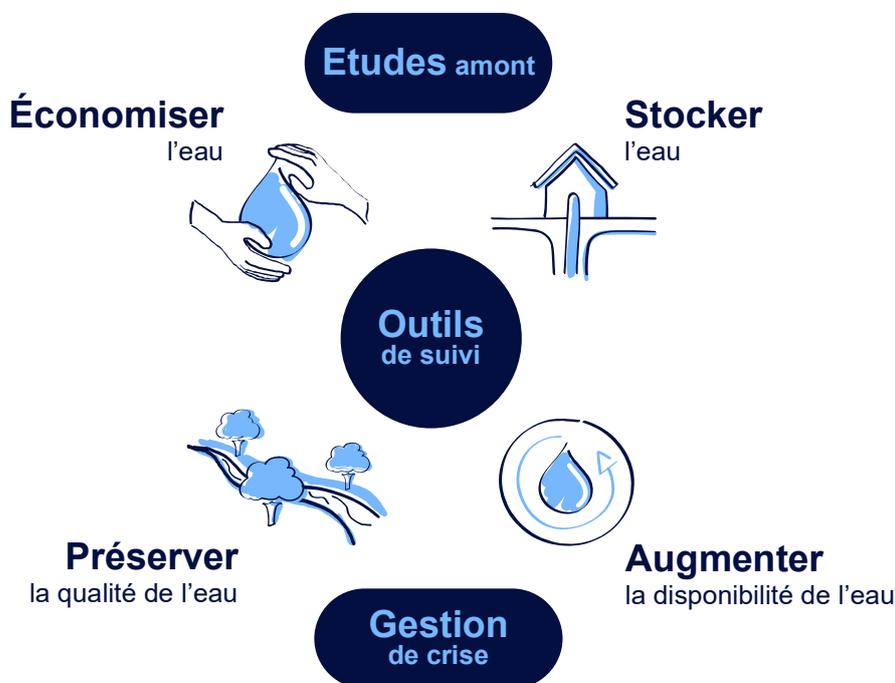
### Actions dédiées à la protection et la gestion raisonnée de la ressource en eau

**La ressource en eau** est au cœur de nombreuses pressions : diminution des stocks disponibles en raison du dérèglement climatique, augmentation des conflits d'usage liés au prélèvement croissant dans les zones soumises au stress hydrique, diminution de la qualité de l'eau s'expliquant par les pollutions diffuses (macropolluants, micropolluants, bactériologie, microplastiques, biseau salé, etc.).

Pour répondre à ces enjeux, nous développons différentes démarches pour :

- Économiser l'eau en diminuant les pertes sur les réseaux et en améliorant les rendements,
- Accompagner les usagers et nos clients dans une démarche de maîtrise des consommations,

- Augmenter la disponibilité en eau par l'optimisation des forages et le recours aux eaux alternatives (réutilisation des eaux usées traitées, recharge de nappe, dessalement),
- Préserver la qualité de l'eau en anticipant les pollutions et en les traitant,
- Suivre la qualité des ressources, des milieux et des captages.



A des échelles territoriales et sur les aires d'alimentation de captage prioritaires, SUEZ Eau France engage également des actions concrètes de préservation de la ressource en eau, permettant de réduire les pollutions diffuses « à la source » et d'améliorer la résilience des territoires. Ces démarches sont accompagnées par les **Agences de l'eau**, à travers le 11<sup>e</sup> programme sur la période 2019-2024, visant à encourager les acteurs à adapter leurs pratiques aux conséquences du changement climatique. Elles prennent notamment la forme de **Contrats de territoires eau et climat (CTEC)** et se traduisent par des actions concertées sur les territoires avec différentes parties prenantes, dont le monde agricole. Dans ce cadre, SUEZ Eau France accompagne le mise en œuvre de paiements pour services environnementaux en Ile-de-France.

#### Actions dédiées à la biodiversité

En tant qu'entreprise de service à l'environnement, SUEZ Eau France est fortement dépendante des trois types de services écosystémiques : services d'approvisionnement, de régulation et culturels. A titre d'exemple, l'activité d'assainissement permettent de garantir la qualité du milieu récepteur, et l'activité de production d'eau potable dépend de la qualité des ressources disponibles dans les écosystèmes.



En 2020, SUEZ a réaffirmé son engagement en faveur de la biodiversité à travers l'adhésion au dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature**, porté par l'**Office Français de la biodiversité (OFB)**. SUEZ a ainsi défini un plan d'actions ambitieux et quantifié à l'horizon 2025. Les

actions liées à son cœur de métier relèvent de 3 axes : la stratégie de l'entreprise, le management environnemental et la proposition de solutions en faveur de la biodiversité. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ Eau France souhaite ainsi devenir un partenaire de référence pour les collectivités engagées dans des initiatives jumelles, telles que « Territoires Engagés pour la Nature », à travers l'ensemble de ses solutions en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité.



#### Les enjeux de SUEZ Eau France vis-à-vis de la biodiversité en chiffres :

- Environ 5000 ha de foncier en gestion
- Plus de 20 partenariats locaux avec des structures naturalistes et spécialisées
- Plus de 40 initiatives locales
- 72 % de sites prioritaires couverts par un plan d'action en faveur de la biodiversité (les sites prioritaires sont des sites de production inclus dans Natura 2000 ou dont la surface est supérieure à 10 ha.)

Face à l'érosion de la biodiversité, SUEZ accélère par ailleurs la mise en œuvre de **solutions favorisant une amélioration significative de la qualité écologique** des milieux. L'entreprise propose par exemple des **Zones de Rejet Végétalisées (ZRV)** : des espaces végétalisés construits à l'aval des stations d'épuration (STEP) pour créer un espace tampon entre le rejet des eaux usées traitées et le milieu récepteur. Ces zones occupent une surface allant d'un à plusieurs hectares, en fonction du foncier disponible et de l'ampleur du projet souhaité. Les ZRV se composent d'une



succession de chenaux, méandres et bassins ou lagunes de faible profondeur. Au démarrage de la ZRV, une plantation d'hélophytes est effectuée (roseaux, massettes, joncs, carex, iris, etc.). Elle offre plusieurs opportunités au site sur lequel elle est implantée : un habitat pour une faune et une flore inféodées aux zones humides, une capacité épuratoire complémentaire à la station (élimination de macro et micro-polluants résiduels) et un support pédagogique sur le cycle de l'eau et la place des STEP dans celui-ci (cheminements et panneaux informatifs dédiés). Les Zones libellule® sont des ZRV conçues par SUEZ présentant des garanties épuratoires. SUEZ a lancé en 2022 un audit sur l'état des ZRV gérées par l'entreprise en France.

*Une ZRV conçue et gérée par SUEZ (Pompignac, 33)*

SUEZ développe également des approches de biosurveillance des milieux aquatiques, en collaboration avec la direction de l'innovation.

#### Actions dédiées à l'accessibilité et l'usage équitable de la ressource en eau

Différents outils et actions partenariales favorisant la prise en compte de tous les types de **vulnérabilités existantes**, que celles-ci soient physiques, financières ou encore technologiques, sont déployés.

Ces démarches se concrétisent notamment à travers la mise à disposition de services pour que les usagers sourds ou malentendants puissent accéder au service client, selon des dispositifs adaptés à leurs besoins. Ces services sont développés dans le cadre de partenariats avec des structures spécialisées.



Depuis 2014, Acceo, entreprise spécialisée dans l'accessibilité met à disposition des clients sourds ou malentendants, des services de traduction adaptés. SUEZ Eau France a ainsi été la première entreprise du secteur de l'eau et de l'assainissement à

proposer un tel service.

Aujourd'hui, Acceo nous aide à être toujours plus inclusifs grâce au déploiement dans nos accueils d'une application permettant à nos clients non francophones de bénéficier de l'ensemble de nos services.



Depuis 2003, SUEZ Eau France est en partenariat avec HandiCapZéro pour permettre la traduction de la facture en braille ou en caractères agrandis.

Par ailleurs, **l'accompagnement des publics en fragilité financière** et qui peuvent connaître des situations de précarité hydrique est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre à cet enjeu, le LyRE, centre de recherche de SUEZ, a développé une méthodologie de **cartographie de cette précarité hydrique** pour identifier les quartiers nécessitant un meilleur usage de l'eau et à une meilleure maîtrise des budgets. SUEZ propose également un mécanisme de « **plomberie solidaire** » à destination des publics fragiles en faisant appel à des personnes en insertion pour réaliser les opérations de plomberie.

En complément, des équipes sont spécialement formées à l'accompagnement des publics fragiles. La **Mission Solidarité Eau**, une équipe de SUEZ Eau France dédiée dans les territoires, a ainsi pour objectif de développer des liens avec les acteurs locaux pour la lutte contre la précarité hydrique. Elle collabore avec les acteurs sociaux locaux, comme les CCAS (Centres communaux d'action sociale) par exemple, et gère les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre comme la contribution aux Fonds de Solidarité Logement.



Par ailleurs, la mise en place de partenariats avec les acteurs nationaux et locaux de médiation sociale contribue fortement à l'accès aux services pour tous. Elle renforce les opportunités d'identifier les clients fragiles et améliore la qualité du service délivré. Dans ce cadre, SUEZ poursuit son partenariat structurant avec le Réseau National des **PIMMS Médiation (Points Information Médiation Multi-Services)** et soutient le développement de PIMMS en Régions.

#### **Aquassistance : des actions en France pour faciliter l'accès à l'eau pour les usagers non raccordés :**

Aquassistance, association de solidarité internationale des collaborateurs actifs et retraités du Groupe SUEZ, vise à mettre à disposition les compétences de ses bénévoles et du matériel pour apporter, partout dans le monde, une aide aux populations vulnérables pour l'accès à l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets. En 2020 et 2021, Aquassistance a également mené des actions en France en assistance technique auprès d'autres ONG en réponse à l'urgence COVID. A titre d'exemple, l'association a contribué, avec l'ONG Solidarités International, à l'amélioration de l'accès à l'eau potable des habitants de quartiers informels (bidonvilles) en périphérie de grandes métropoles.

#### **Actions dédiées à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et l'innovation sociale**

En tant qu'acteur économique, SUEZ Eau France contribue au développement de ses territoires d'implantation, en collaborant avec son écosystème local, sur les enjeux de l'emploi et de l'insertion socio-économique. En 2019, SUEZ a créé une **Direction de l'Innovation Sociale** au sein de la Direction des Ressources Humaines, dont la mission est de permettre à SUEZ en France de proposer des solutions d'économie circulaire inclusives et bas carbone, en développant la collaboration avec les acteurs de l'insertion, de l'emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire.

La Direction de l'Innovation Sociale intervient sur les missions suivantes :

- Ingénierie d'appel d'offres et collaboration avec l'ESS : Le pôle Ingénierie d'appel d'offres & ESS se concentre sur les contrats clés du Groupe en France pour accompagner la filière commerciale en amont et pendant l'appel d'offres sur des solutions innovantes, alliant structures de l'ESS et métiers de SUEZ.
- Recrutement inclusif et projets emblématiques RH : L'équipe de la Direction Innovation Sociale de SUEZ en France a identifié plusieurs priorités pour favoriser le « recrutement inclusif », à savoir la diversification des recrutements, le recrutement de personnes éloignées de l'emploi et le montage de projets emblématiques pour faire évoluer la culture d'entreprise.
- Accompagner les entrepreneurs pour faire émerger des solutions d'économie circulaire porteuses d'emploi pour les territoires : #LaSaisonCirculaire a par exemple été lancé pour accompagner les entrepreneurs franciliens, en partenariat avec Pulse, association du Groupe SOS qui soutient les entrepreneurs à impact et dont un des incubateurs se trouve à Montreuil (93).
- Engagement solidaire des collaborateurs : SUEZ a été l'une des premières entreprises à rejoindre le mouvement citoyen « Tous confinés, tous engagés » qui a été lancé lors du

premier confinement par la start-up Vendredi afin de répondre au besoin des salariés confinés d'agir à son échelle et à distance pour le bien commun.

*Exemples d'associations partenaires de la plateforme lancée par Vendredi*



### La Fondation SUEZ : un plan d'actions en soutien aux conséquences de la pandémie

La Fondation SUEZ, au-delà de ses actions menées dans les pays émergents et en développement, agit en France pour favoriser l'inclusion par l'emploi, la formation des personnes fragilisées et des jeunes vivant dans des zones fragiles. En 2020, la Fondation a créé un fonds d'urgence COVID-19 pour soutenir les associations et ONG à répondre aux urgences sanitaires, sociales et économiques, notamment en France. Aujourd'hui, la Fondation soutient ceux qui apportent les réponses aux conséquences de la pandémie. A noter qu'en 2022, la Fondation a créé un fonds Urgence Ukraine.

#### *Les épiceries solidaires face à la crise sanitaire et sociale*

En 2021, la Fondation a noué un partenariat avec ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires) pour soutenir la création de 4 nouvelles épiceries solidaires d'ici fin 2023, et en 2022, un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) pour la valorisation des invendus.



#### *Des clubs Coup de pouce contre l'échec scolaire précoce*

La Fondation SUEZ s'est engagée à soutenir l'ouverture d'une quarantaine de clubs Coup de Pouce qui permettront d'accompagner 200 enfants et leurs parents durant l'année scolaire 2021-2022. À travers différents programmes périscolaires, l'association propose un dispositif complémentaire à la classe qui vise à renforcer la confiance des enfants en leurs capacités et à rassurer leurs parents sur leur rôle essentiel d'accompagnateurs, afin de soutenir la réussite scolaire de l'enfant. La Fondation soutient de nombreuses initiatives en faveur de l'accompagnement des jeunes et de leur orientation, pour lutter contre leur isolement social et fragilité économique.

### Actions dédiées à l'inclusion et la diversité, en interne



En interne, SUEZ porte une attention particulière à la diversité des talents dans ses organisations et au respect des singularités visibles invisibles. La diversité des équipes comme une véritable source de richesse, créatrice de valeur, d'innovation et de performance,

essentielles pour la réussite du futur.

L'engagement à construire un environnement inclusif relève de la responsabilité à agir collectivement avec impact. La stratégie de gestion des ressources humaine repose sur trois piliers :

- Développer les fondamentaux d'une culture inclusive
- Respecter toutes les diversités, lutter contre toutes formes de discrimination
- Construire un environnement inclusif, source de performance et d'engagement



L'index égalité professionnelle progresse régulièrement pour atteindre 88,9 /100 au 31/12/2021 avec 25 % de femmes dont 35 % de femmes cadres qui évoluent au sein des organisations de SUEZ.



# Annexes



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Liste des annexes

## ARES 25926

-  Attestations assurances
-  Attestations sociales
-  Contacts et réclamations clients eau
-  Détail des investissements eau
-  Eau de service et eau livrée sans comptage
-  Etat des remises pour fuites
-  Facture 120m3 eau
-  Intervention sur le réseau d'eau potable
-  Sous traitance
-  Synoptique
-  Synthèse réglementaire RAD eau

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Attestation Assurance

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



ENTREPRISE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023  
Reçu en préfecture le 30/06/2023  
Publié le  
ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, l'Assureur, **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**  
dont le siège social est situé  
**14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 09**  
agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

### CERTIFIONS QUE :

La Société **SUEZ**, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives **N°127.110.189**, et notamment pour **sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales.**

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Emeutes, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

### MONTANT DES GARANTIES

Limitation Contractuelle d'Indemnité par sinistre ..... 150 000 000 €

#### Avec les sous-limites suivantes :

- Bris de machine ..... 50 000 000 €
- Inondations ne relevant pas du régime obligatoire des Catastrophes Naturelles  
(sous-limite épuisable par an) ..... 100 000 000 €
- Recours des voisins et des tiers ..... 30 000 000 €
- Frais et pertes ..... 40 000 000 €
- Frais supplémentaires d'exploitation ..... 30 000 000 €

### PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période **du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023 sous réserve du paiement de la prime.**

*La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.*

Fait à Paris, le 29 décembre 2022

MMA IARD SA  
RCS Le Mans 440 048 882  
Siège social :  
14 bd Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882  
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances



## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

**XL Insurance Company SE**, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE**, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée 8 St. Stephen's Green, D02 VK30, Dublin 2, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland ([www.centralbank.ie](http://www.centralbank.ie)), en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous, atteste que la société suivante :

**SUEZ FR ET SES FILIALES**  
**Tour CB21 - 16 Place de l'Iris**  
**92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX,**  
**France**

bénéficie des garanties Responsabilité Civile des contrats N° FR00039252LI et FR00039254LI souscrits par **SUEZ**, couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers dans le cadre des activités garanties aux contrats.

### **MONTANTS DES GARANTIES :**

L'engagement de l'assureur ne saurait excéder les montants ci-après.

Les montants ci-dessous sont exprimés Tous dommages Confondus (Corporels, Matériels et Immatériels Consécutifs ou non).

#### **Responsabilité Civile Exploitation**

5 000 000,00 EUR par sinistre et période assurée

#### **Responsabilité Civile Après Livraison / Après Réception / Responsabilité Civile**

**Professionnelle** 5 000 000,00 EUR par sinistre et période assurée

#### **Responsabilité Civile Atteinte à l'environnement**

5 000 000,00 EUR par sinistre et période assurée

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

La présente attestation est délivrée pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation de la garantie prévues aux contrats.

Sa validité, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que ces derniers doivent être obligatoirement souscrits auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait sous le n° 2023/FR00039254LI/90968, pour valoir ce que de droit le 09/01/2023.



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Attestations sociales

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## ATTESTATION

### En application des dispositions légales concernant la lutte contre le travail clandestin

Bassens, le 9 mai 2023

Je soussigné, Franck BERNET, Directeur de l'Agence Gironde Périgord Limousin Charente, Région Nouvelle Aquitaine, faisant éléction de domicile au 6 Avenue du Général de Gaulle 33530 Bassens,

certifie sur l'honneur que les salariés de l'Agence Gironde Périgord Limousin Charente sont employés régulièrement au regard des dispositions des articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail et du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

Je m'engage, par ailleurs, à ce que tous mes sous-traitants satisfassent aux exigences précitées concernant leurs propres salariés.

Franck BERNET  
Directeur de l'Agence Gironde Périgord Limousin Charente  
Région Nouvelle Aquitaine



URSSAF RHONE-ALPES  
6 rue du 19 Mars 1962  
69691 VENISSIEUX CEDEX

**POUR NOUS CONTACTER**

**Courriel:** depuis votre espace urssaf.fr  
**Tel.:** 0 806 804 226

**RÉFÉRENCES**

**N°SIREN** 410034607

Page 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

**CODE DE SÉCURITÉ**

7WGUPMIY7BUXLWE

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](https://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



A VENISSIEUX , le 22/02/2023

SAS SUEZ EAU FRANCE  
TOUR CB 21  
16 PL DE L'IRIS  
COURBEVOIE  
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX

**OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,  
Le Directeur

Frédérique MINY



**CODE DE SÉCURITÉ**

7WGUPMIY7BUXLWE

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS SUEZ EAU FRANCE  
TOUR CB 21  
16 PL DE L'IRIS  
92040 COURBEVOIE

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- effectif moyen mensuel non déterminé,  
*L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN*
- pour une masse salariale de 42783070 euros,
- au titre du mois de décembre 2022,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

**NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL**

**NUMÉRO SIREN**

SAS SUEZ EAU FRANCE  
TOUR CB 21  
16 PL DE L'IRIS  
92040 COURBEVOIE

410034607

Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2008. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.

**ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT**

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS\*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés\*\* à la date du 31/12/2022.

Fait à : VENISSIEUX  
le : 22/02/2023

Le Directeur  
ou son délégataire

Frédérique MINY



\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

\*\* Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 2 mars 2023

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

*Immatriculation au RCS, numéro* 410 034 607 R.C.S. Nanterre  
*Date d'immatriculation* 30/07/2010  
*Transfert du* R.C.S. de Paris en date du 15/07/2010  
*Dénomination ou raison sociale* **SUEZ Eau France**  
*Forme juridique* Société par actions simplifiée  
*Capital social* 422 224 040,00 Euros  
*Adresse du siège* -Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 02/12/2095  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

**Président**

*Nom, prénoms* PELLEGRINI Massimiliano  
*Date et lieu de naissance* Le 28/09/1973 à PESCARA (ITALIE)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 16 Rue de Civyry 75016 Paris 16e Arrondissement

**Directeur général délégué**

*Nom, prénoms* BAZIRE Arnaud  
*Date et lieu de naissance* Le 05/11/1961 à Fort-de-France (972)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 16 Rue de L'Assomption 75016 PARIS

**Commissaire aux comptes titulaire**

*Dénomination* RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Forme juridique* ERNST & YOUNG et Autres  
*Adresse* Société par actions simplifiée à capital variable  
-Paris la Défense 1-1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie  
*Immatriculation au RCS, numéro* 438 476 913 RCS Nanterre

**SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION**

- *Mention n° 28390 du 29/03/2021* Opération de fusion à compter du 01/03/2021. Société(s) ayant participé à l'opération : SOCIETE D'EQUIPEMENT ET D'ENTRETIEN DES RESEAUX COMMUNAUX, SAS, 270 Rue Pierre Duhem BATIMENT A LE CROSS ROAD 13100 Aix-en-Provence (RCS Aix en Provence 601 620 594)

**FUSION(S) OU SCISSION(S) AYANT ENTRAINE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL**

- *Mention du 11/08/2004* Augmentation de capital par suite d'apport d'actif sous le régime juridique des scissions - Société ayant participé à l'apport AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SUITE D'APPORT D'ACTIF SOUS LE REGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS - SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'APPORT SSIMI SA 16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - RCS 311583553

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

*Adresse de l'établissement* -Tour Cb21 - 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex

*Activité(s) exercée(s)* L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralement la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance

*Date de commencement d'activité* 21/11/1996

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT**

*Adresse de l'établissement* 1 Rue des Grands Prés 92000 Nanterre

*Activité(s) exercée(s)* Captage traitement et distribution D'eau

*Date de commencement d'activité* 01/04/2017

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Adresse de l'établissement* 103 Route des Fusillés de la Résistance 92150 Suresnes

*Activité(s) exercée(s)* Captage traitement et distribution D'eau

*Date de commencement d'activité* 01/04/2017

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Adresse de l'établissement* 300 Rue Paul Vaillant Couturier 92000 Nanterre

*Activité(s) exercée(s)* Captage traitement et distribution D'eau

*Date de commencement d'activité* 01/04/2017

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

R.C.S. Bourg-en-Bresse  
R.C.S. Saint-Quentin  
R.C.S. Soissons  
R.C.S. Cusset  
R.C.S. Gap  
R.C.S. Antibes  
R.C.S. Cannes  
R.C.S. Grasse  
R.C.S. Sedan  
R.C.S. Troyes  
R.C.S. Carcassonne  
R.C.S. Rodez  
R.C.S. Aix-en-Provence  
R.C.S. Salon-de-Provence  
R.C.S. Tarascon

*R.C.S. Caen*  
*R.C.S. Saintes*  
*R.C.S. Bourges*  
*R.C.S. Brive*  
*R.C.S. Dijon*  
*R.C.S. Saint-Brieuc*  
*R.C.S. Guéret*  
*R.C.S. Périgueux*  
*R.C.S. Besançon*  
*R.C.S. Romans*  
*R.C.S. Chartres*  
*R.C.S. Brest*  
*R.C.S. Quimper*  
*R.C.S. Nîmes*  
*R.C.S. Toulouse*  
*R.C.S. Auch*  
*R.C.S. Bordeaux*  
*R.C.S. Libourne*  
*R.C.S. Béziers*  
*R.C.S. Montpellier*  
*R.C.S. Rennes*  
*R.C.S. Châteauroux*  
*R.C.S. Grenoble*  
*R.C.S. Vienne*  
*R.C.S. Lons-le-Saunier*  
*R.C.S. Dax*  
*R.C.S. Mont-de-Marsan*  
*R.C.S. Blois*  
*R.C.S. Roanne*  
*R.C.S. Saint-Etienne*  
*R.C.S. Le Puy-en-Velay*  
*R.C.S. Nantes*  
*R.C.S. Orléans*  
*R.C.S. Angers*  
*R.C.S. Châlons-en-Champagne*  
*R.C.S. Reims*  
*R.C.S. Chaumont*  
*R.C.S. Briey*  
*R.C.S. Nancy*  
*R.C.S. Lorient*  
*R.C.S. Vannes*  
*R.C.S. Metz*  
*R.C.S. Sarreguemines*  
*R.C.S. Dunkerque*  
*R.C.S. Valenciennes*  
*R.C.S. Lille Métropole*  
*R.C.S. Douai*  
*R.C.S. Beauvais*  
*R.C.S. Compiègne*  
*R.C.S. Alençon*



R.C.S. Boulogne-sur-Mer  
R.C.S. Clermont-Ferrand  
R.C.S. Bayonne  
R.C.S. Pau  
R.C.S. Tarbes  
R.C.S. Perpignan  
R.C.S. Saverne  
R.C.S. Strasbourg  
R.C.S. Colmar  
R.C.S. Colmar  
R.C.S. Mulhouse  
R.C.S. Lyon  
R.C.S. Chalon-sur-Saône  
R.C.S. Mâcon  
R.C.S. Chambéry  
R.C.S. Annecy  
R.C.S. Paris  
R.C.S. Le Havre  
R.C.S. Rouen  
R.C.S. Meaux  
R.C.S. Melun  
R.C.S. Evry  
R.C.S. Pontoise  
R.C.S. Versailles  
R.C.S. Amiens  
R.C.S. Draguignan  
R.C.S. Toulon  
R.C.S. Avignon  
R.C.S. La Roche-sur-Yon  
R.C.S. Epinal  
R.C.S. Auxerre  
R.C.S. Bobigny



**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- Mention du 26/06/2001  
APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE SUEZ SA 16 RUE DE LAVILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - 542 062 559 RCS PARIS - EVALUE A 697 198 250,75 FRANCS (106 287 188,15 EUROS) CONSISTANT EN LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM AVEC EFFET RETROACTIF AU 01-01-2001
- Mention du 21/02/2002  
LA SOCIETE A PAR DECISION DU LA SOCIETE A PAR DECISION DU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU 12/10/2001 DECIDE LE TRANSFERT DE SON SIEGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DECLAREE AU
- Mention du 21/02/2002  
La société ne conserve aucune activité à son ancien siège LA SOCIETE NE CONSERVE AUCUNE ACTIVITE A SON ANCIEN SIEGE
- Mention du 04/09/2003  
Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION ESG FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 91 RUE PAULIN 33000 BORDEAUX RCS 383818952 BORDEAUX Forme juridique Siège social EFFET RETROACTIF DE LA FUSION AU 01/01/2003
- Mention du 04/09/2003  
Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le numéro : Immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 08 042 262
- Mention du 16/02/2009

- Mention du 21/05/2010

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE BEARNAISE DES EAUX POTABLES FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée à associé unique SIEGE SOCIAL 20 ave Didier Daurat 31400 Toulouse RCS 542 076 518 RCS Toulouse Forme juridique Siège social

- Mention du 26/05/2010

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES DE L'EST FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL 17 rue Guy de Place 68800 Vieux Thann RCS 917 120 446 RCS MULHOUSE Forme juridique Siège social

- Mention du 26/05/2010

Effet rétroactif de la fusion à compter du 01/01/2010

- Mention du 27/07/2010

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES - sigle SDEI FORME JURIDIQUE Société Anonyme SIEGE SOCIAL 988 chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux-la-Pape RCS 330203308 - LYON Forme juridique Siège social

- Mention du 27/07/2010

Fusion avec effet rétroactif au 01/01/2010

- Mention du 30/07/2010

La société ne conserve aucune activité à son ancien siège

- Mention du 24/08/2011

apport partiel d'actif à la société EAUX DE NORMANDIE SASU 37 rue Raymond Duflo 76150 MAROMME (res Rouen 528 324 981) - A compter du : 30/06/2011

- Mention du 15/06/2017

Fusion absorption des sociétés, SOCIETE DES EAUX DU NORD - S.E.N. (RCS LILLE METROPOLE : 572 026 417) et EAU ET FORCE (RCS NANTERRE : 542 040 530), à compter du 31/03/2017.

- Mention du 28/12/2017

Apport partiel d'actif à la société SUEZ Organique SAS (RCS VERSAILLES : 345 306 880), de deux branches d'activités de traitement des boues issues des stations d'épuration des eaux exploitées à CHAMBEZON et MONDRAGON. A compter du : 01/11/2017.

- Mention du 15/10/2018

Fusion absorption de la société NANTAISE DES EAUX SERVICES SAS - 26 rue de la Rainière 44339 Nantes - 435 283 338 Rcs Nantes

- Mention du 07/08/2019

FUSION ABSORPTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE (RCS EVRY 692 033 939) A COMPTER DU 06/07/2019 AVEC EFFET RETROACTIF AU 01/01/2019



Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Contacts et réclamations clients

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## DETAIL DES CONTACTS

25926-ARES				
Type de dossier	Sujet de la demande	DEMANDE	RECLAMATION	Total
Arrivée client	ABON - ABONNEMENT	143	1	144
Dégrèvement	FACT - DEGREVEMENT	78		78
Demande de prestation	SERV - SERVICES	3		3
Demande de travaux	TECH - CHANTIER	8		8
Demande d'information	ABON - ABONNEMENT	111		111
Demande d'information	ABON - SRU	1		1
Demande d'information	AUTRE	36		36
Demande d'information	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	1		1
Demande d'information	ENCA - MODE PAIEMENT	74		74
Demande d'information	ENCA - SEPA	7		7
Demande d'information	ENCA - SITUATION DE COMPTE	128		128
Demande d'information	FACT - DEGREVEMENT	136		136
Demande d'information	FACT - DUPLICATA TRAVAUX	1		1
Demande d'information	FACT - DUPLICATA FACTURE	14		14
Demande d'information	FACT - ETALONNAGE/JAUGEAGE	2		2
Demande d'information	FACT - FACTURE	227		227
Demande d'information	FACT - FACTURE TRAVAUX	1		1
Demande d'information	QUAL - CALCAIRE	1		1
Demande d'information	QUAL - GOUT	1		1
Demande d'information	REL EXT - TECHNIQUE	6		6
Demande d'information	SERV - AGENCE EN LIGNE	23		23
Demande d'information	SERV - eFACTURE	7		7
Demande d'information	SERV - GESTION DE SINISTRE	1		1
Demande d'information	SERV - SERVICES	2		2
Demande d'information	TECH - BRANCHEMENT NEUF	8		8
Demande d'information	TECH - CHANTIER	16		16
Demande d'information	TECH - DISTRIBUTION	106		106
Demande d'information	TECH - RELEVE	23		23
Demande d'information	TECH - TELERELEVE	33		33
Départ client	ABON - ABONNEMENT	140		140
Départ client signalé	ABON - ABONNEMENT	39		39
Dépose d'index	TECH - RELEVE	13		13
Dossier de Gestion des Réclamations Dernier recours	GEST - DOSSIER RDR		6	6
Facture	FACT - FACTURE	1	75	76
Intervention Suite Campagne Technique	TECH - DISTRIBUTION	8		8
Mensualisation / Prélèvement automatique	ENCA - MODE PAIEMENT	150		150
Modification données client	ABON - ABONNEMENT	114		114
Règlement	ENCA - REGLEMENT	115	23	138
Technique Eau	TECH - DISTRIBUTION		139	139
<b>Total</b>		<b>1 778</b>	<b>244</b>	<b>2 022</b>

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Détail des investissements

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Gironde

Montants en Euros

<b>COBAN pour ARÈS-Délégation de Service Public-Eau</b>			
<b>TRAVAUX NEUF</b>			
<b>EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL</b>			<b>2 452</b>
	<b>Libellé chantier</b>	<b>Montant N-1</b>	<b>Montant N</b>
<b>Programme contractuel</b>			
	<i>ARES-AEP GDE LANDE-TN-DIAG DEC FORAGE</i>		2 452
<b>RESEAUX</b>			<b>2 493</b>
	<b>Libellé chantier</b>		<b>Montant N</b>
<b>Programme contractuel</b>			
	<i>ARES--TN-TELERELEVÉ ARES</i>		2 493
<b>RENOUVELLEMENT</b>			
<b>EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL</b>			<b>12 144</b>
	<b>Libellé chantier</b>	<b>Montant N-1</b>	<b>Montant N</b>
<b>Fonds contractuel avec programme</b>			
	<i>ARES-FOR+CE CAP LAND-RVT-ARMOIRE GENERAL BT</i>	1 695	10 469
	<i>ARES-FOR+CE CAP LAND-RVT-Pompe javel - reliquat</i>	3 166	-216
	<i>ARES-FOR+CE CAP LAND-RVT-Télésurveillance</i>	859	1 892
<b>BRANCHEMENTS ET COMPTEURS</b>			<b>223 397</b>
	<b>Libellé chantier</b>		<b>Montant N</b>
<b>Fonds contractuel avec programme</b>			
	<i>ARES--RVT-COMPTEURS ARES</i>		3 753
<b>Fonds contractuel sans programme</b>			
	<i>ARES--RVT-BRANCHEMENTS ARES EAU</i>		219 644
Contrat : 25926		<b>Total année 2022</b>	
Bassin		<b>240 486</b>	

**Glossaire (définition circulaire n°740 mise à jour du 31/01/06 de la FP2E) :**
**Garantie pour continuité de service :**

Cette rubrique correspond à la situation dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service soit renouvellement dit "fonctionnel".

**Programme contractuel de renouvellement :**

Il est possible que la collectivité ait demandé contractuellement à son délégataire de s'engager sur la réalisation d'un programme prédéterminé de travaux selon les priorités qu'elle s'est fixées soit renouvellement dit "patrimonial" ou "programmé".

**Fonds contractuel de renouvellement :**

Cette rubrique est à renseigner lorsque, par dérogation au principe de risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Y est inclus également le compte de renouvellement.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# **Eau de service et eau livrée sans comptage**

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

**CONTRAT DE : ARES**

25926

**EAU DE SERVICE ET EAU LIVREE SANS COMPTAGE**

Justificatifs des volumes non comptabilisés à prendre

en compte pour les rendements de réseau 2022

DETAIL EAU DE SERVICE	VOLUMES
- lavage des réservoirs ( prendre comme volume celui issu des variations des volumes pompés et introduits dans les réseaux . A prendre dans BDGTC )	1200
- volume prélevé pour analyseur de chlore si celui ci est implanté après le compteur usine départ réseau	1200
- lavage des filtres (déferrisation) . A condition que les filtres soient placés après le compteur de mesure des volumes introduits dans le réseau. (uniquement pour forage raccordé en direct sur le réseau de distribution ( absence de pompes de reprises) Prendre écarts dans BDGTC X par nombre de lavages de filtres /an	0
- purges réseaux ( eaux rouges, eaux sales, goût chlore )	48
- vidanges et remplissage des réseaux neufs lotissements, réparations et tranches de travaux	550
<b>TOTAL EAU DE SERVICE V 12 SAGE</b>	<b>2998</b>

DETAIL VOLUMES GRATUITS LIVRES SANS COMPTAGE	VOLUMES
- essais poteaux et bouches d'incendie 7 m3 par an et par poteau quantités : 165	1155
- prise d'eau sur poteau à proximité caserne POMPIERS pour remplissage camions et formation des pompiers	300
- incendies de forêt	500
- incendies de batiments et divers	325
<b>sous total besoins incendie V 11 SAGE</b>	<b>2280</b>
- vol d'eau sur les poteaux incendie (entreprises de curage réseau et balayage de chaussée)	500
- vol d'eau entreprises de TP (travaux de voirie)	250
<b>sous total non comptabilisé parasite V 10 SAGE</b>	<b>750</b>
- prise d'eau par collectivité pour arrosage sans compteur	0
- prise sur Poteau Incendie sans compteur ni facturation forfaitaire d'un volume estimé	500
- utilisation par gens du voyage	0
<b>sous total non comptabilisé collectif public V9 SAGE</b>	<b>500</b>
<b>TOTAL EAU LIVREE SANS COMPTAGE</b>	<b>3530</b>

## Commentaires:

Tous les PI contrôlés

2 purges qualité, 11 arrêts d'eau

Incendies : 2,5 incendies mineurs pour 1000 habitants (à 20 m3 par incendie) + incendies de forêt estimés à 500 m3

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Etat des remises pour fuites

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## Remises fuites 2022

ARES - 25926				
Code Insee	Commune	Classe client	Adresse	Volumes dégrévés(m3)
33011	ARÈS	Particulier	2 ALLEE DE GUYENNE	4 251
33011	ARÈS	Particulier	29 AVENUE DU PORT	2 942
33011	ARÈS	Particulier	1 ALLEE DES AMANDIERS	2 735
33011	ARÈS	Particulier	25 AVENUE DU PERREY	1 581
33011	ARÈS	Particulier	42 B BOULEVARD DE L AERIUM	1 179
33011	ARÈS	Particulier	19 RUE DU GARGUEHOS	885
33011	ARÈS	Particulier	24 RUE PASTEUR	762
33011	ARÈS	Particulier	2 ALLEE DES BOULAUX	691
33011	ARÈS	Particulier	55 RUE DU GENERAL DE GAULLE	589
33011	ARÈS	Particulier	4 IMPASSE SEMPECHE	581
33011	ARÈS	Particulier	8 AVENUE TOULOUSE LAUTREC	517
33011	ARÈS	Particulier	3 T AVENUE DE LA LIBERATION	431
33011	ARÈS	Particulier	19 ALLEE DES PLATANES	389
33011	ARÈS	Particulier	17 ALLEE DES PINSONS	369
33011	ARÈS	Particulier	50 BOULEVARD DE L AERIUM	339
33011	ARÈS	Particulier	29 AVENUE DES TOURTERELLES	305
33011	ARÈS	Particulier	93 AVENUE DU PERREY	261
33011	ARÈS	Particulier	28 LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	253
33011	ARÈS	Particulier	9 PLACE DU CAP LANDE	240
33011	ARÈS	Particulier	13 RUE DU GARGUEHOS	207
33011	ARÈS	Particulier	3 RUE BREMONTIER	172
33011	ARÈS	Particulier	10 RUE JEAN BALDE	150
33011	ARÈS	Particulier	32 AVENUE DE LA GARE	147
33011	ARÈS	Particulier	72 BOULEVARD DE L AERIUM	143
33011	ARÈS	Particulier	4 AVENUE DES TOURTERELLES	128
33011	ARÈS	Professionnel	47 RUE DU TEMPLE	124
33011	ARÈS	Particulier	12 ALLEE DES FOUGERES	113
33011	ARÈS	Particulier	17 RUE DES BAIGNEURS	113
33011	ARÈS	Particulier	9 ALLEE DU LANGUEDOC	108
33011	ARÈS	Particulier	5 RUE DU GARGUEHOS	98
33011	ARÈS	Particulier	9 RUE RAYMOND POINCARE	97
33011	ARÈS	Particulier	1 ALLEE FREDERIC CHOPIN	90
33011	ARÈS	Particulier	1 ALLEE DE BRETAGNE	82
33011	ARÈS	Particulier	9 ALLEE DES FOUGERES	74
33011	ARÈS	Particulier	17 ALLEE DE LA PINEDE	74
33011	ARÈS	Particulier	5 RUE CHERI DUCAMIN	70
33011	ARÈS	Particulier	RUE DES CHANTERELLES	57
33011	ARÈS	Particulier	16 ALLEE RICHARD WAGNER	57
33011	ARÈS	Particulier	29 ALLEE DU LANGUEDOC	49
33011	ARÈS	Particulier	5 RUE CAVALEY	42
33011	ARÈS	Particulier	14 LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	34
33011	ARÈS	Particulier	21 AVENUE DU PORT	30
33011	ARÈS	Particulier	26 RUE DES PRAIRIES	18
33011	ARÈS	Particulier	8 B AVENUE DE LA LIBERATION	17
33011	ARÈS	Particulier	15 AVENUE VINCENT VAN GOGH	15
33011	ARÈS	Particulier	20 AVENUE DE GRAVEYRON	13
33011	ARÈS	Particulier	13 B AVENUE DE LA FORET	10
33011	ARÈS	Particulier	2 ALLEE DES TILLEULS	7
33011	ARÈS	Particulier	61 RUE DU GENERAL DE GAULLE	-295
<b>Total général</b>				<b>21 344</b>

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Facture 120m3

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

**contacts**

[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)  
 accessible depuis votre smartphone


**Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**

**0977 408 408**

APPEL NON SURTAXE


**urgence 24h/24**

**0977 401 117**

APPEL NON SURTAXE


**SUEZ Eau France - Service Clients**  
 TSA 50001  
 36400 LA CHATRE


[www.toutsurmoneau.fr/acceo](http://www.toutsurmoneau.fr/acceo)
**e-facture**

 Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

 ARES EAU 120 M3 RAD  
 . RUE SPECIMEN 120M3  
 33740 ARES

**Service de l'eau de la commune d'ARES**
**SPECIMEN 120 M3**

17 Janvier 2023

	m <sup>3</sup>	montant TTC
<b>Votre abonnement</b>		<b>73,30 €</b>
<b>Votre consommation</b>	<b>120 m<sup>3</sup></b>	<b>125,58 €</b>

**Net à payer**
**198,88 €**

 Merci de régler cette facture au plus tard le 18 janvier 2023  
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

**Répartition**


\* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

**Adresse desservie :**  
**ARES EAU 120 M3 RAD**
**RUE SPECIMEN RAD**  
**33740 ARES**

Date et Lieu

Signature

 ARES EAU 120 M3 RAD  
 . RUE SPECIMEN 120M3  
 33740 ARES

**IBAN : JOIGNEZ UN RIB**  
**ICS : FR70ZZZ236497**  
**RUM : TIP50219798F120-01451841000000000**
**Montant : 198,88 €**
**TIPSEPA**

La  
 mensualisation :  
 le choix de la  
 tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

**SUEZ EAU FRANCE SAS**  
**TSA 10019**  
**41976 BLOIS CEDEX 9**

219717298204

502197010469 3598F120-01451841000000000945105

19888

## pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Évaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :  
[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

Prix unitaire

Montant C HT

Taux

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DELE-DE TTC

### Détail de votre facture

#### DISTRIBUTION DE L'EAU

				148,91	157,10
<b>ABONNEMENT</b>					
Part SUEZ du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	57,28		57,28	5,5
Part COBAN du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	12,20		12,20	5,5
<b>CONSOMMATION</b>					
Part SUEZ du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m <sup>3</sup>	0,3819		45,83	5,5
Préservation des ressources en eau du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m <sup>3</sup>	0,08		9,60	5,5
Part COBAN du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m <sup>3</sup>	0,20		24,00	5,5
				<b>39,60</b>	<b>41,78</b>
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>					
<b>AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE</b>					
Lutte contre la pollution du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m <sup>3</sup>	0,33		39,60	5,5
<b>TOTAL HT</b>				<b>188,51</b>	
<b>MONTANT TVA ( 5.5 %)</b>				<b>10,37</b>	
<b>Total TTC TVA acquittée sur les débits</b>					<b>198,88</b>
<b>Net à payer</b>					<b>198,88 €</b>

## Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

**ABONNEMENT** : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

**DISTRIBUTION DE L'EAU** : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu

naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

**AGENCE DE L'EAU** : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse [privacy.france@suez.com](mailto:privacy.france@suez.com) ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.



TREL598F00F120-0145184000198884N

## Comment régler votre facture ?

**Par TIP SEPA** : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

**Par carte bancaire** : Effectuez votre paiement sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

**En espèces** : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

**Par virement** : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR1820041010010522095N02233 en indiquant votre référence client (98- 1300103661 ).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

SUEZ

Direction Territoriale et du Développement  
63 rue Jean Briaud  
33700 MERIGNAC

Merignac, le 26 octobre 2022

## COMMUNE D'ARES

### HISTORIQUE

Contrat de concession du service public d'eau potable de la commune d'Ares sous la forme d'une délégation de service public, visé en préfecture le 8 novembre 2018

Début de contrat : 1er janvier 2019

Fin du contrat : 31 décembre 2030

Transfert de la compétence Eau à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) au 1er janvier 2020

Délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord du 15 décembre 2021

## Tarif de l'EAU

### PARTIE FIXE ANNUELLE :

Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023  
D'avance prorata temporis

EAU	par diamètre du compteur		SUEZ	Prix TTC*	COLLECTIVITE	Prix TTC*
			15 mm	57,28		
20 mm	57,28	60,43				
30 mm	79,55	83,93				
40 mm	90,16	95,12				
60 mm	100,77	106,31				
80 mm	111,38	117,50				
100 mm	169,72	179,05				
150 mm	228,05	240,60				
	UL	15 mm	57,28	60,43	12,20	12,87

\* Tva à 5,5 %

FAS*		Prix TTC**	
		Sans déplacement d'agent	41,37
	Avec déplacement d'agent	82,74	91,01

\* Frais d'accès au service

\*\* Tva à 10 %

### CONSUMMATIONS (prix au mètre cube) :

Prorata au 1er janvier 2023 (Part SUEZ)

SUEZ	COLLECTIVITE	AGENCE DE L'EAU		TVA	PRIX M3 TTC*
0,3819	0,2000	Préservation des ressources	Pollution	0,0546	1,0484
		0,0800	0,3300		

\* Tva à 5,5 %

### CALCUL ET EVOLUTION DU K :

$$K = 0,15 + 0,414 \text{ ICHT-E} / \text{ICHT-E}_0 + 0,050 \text{ FSD2} / \text{FSD2}_0 + 0,191 \text{ TP10A} / \text{TP10A}_0 + 0,195 \text{ 010534769} / \text{010534769}_0$$

Indices	Pondération	valeurs de base	valeurs connues au 01/11/2022	Calculs intermédiaires	Source
Fixe	0,15			0,15000	
ICHT-E	0,414	110,7	124,10	0,46411	MTPB n°6214 du 14 octobre 2022 (valeur juillet 2022)
010534769	0,195	110,2	124,90	0,22101	MTPB n°6213 du 7 octobre 2022 (valeur août 2022)
FSD2	0,050	128,9	177,40	0,06881	MTPB n°6213 du 7 octobre 2022 (valeur août 2022)
TP10A	0,191	107,2	125,00	0,22271	MTPB n°6215 du 21 octobre 2022 (valeur août 2022)
Valeur du K n :				1,1266	
K période précédente				1,0662	
Evolution n / n-1				5,66%	
K retenu période n				1,0607	
K retenu période précédente (plafonnement ± 1,5%)				1,0450	
Evolution n avec plafonnement				1,50%	

LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques):

% de partie fixe (arrêté du 6/8/2007 du MEDAD) < 40%

49,9%

VISA Gestionnaire Prix Le 26 octobre 2022 Audrey LE BRUN	VISA Chef de service Visé le 26 octobre 2022 Véronique GUILLO
---	--



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Interventions sur le réseau

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	03/01/2022	RUE DE L ILE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	03/01/2022	RUE DE L ILE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	04/01/2022	RUE DU COMMANDANT L HERMINIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	05/01/2022	LOT LES ARBOUSIERS II	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	06/01/2022	LOT LES ARBOUSIERS II	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/01/2022	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter équipements	07/01/2022	CITE PLAISANCE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	11/01/2022	CITE PLAISANCE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/01/2022	CITE PLAISANCE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	11/01/2022	CITE PLAISANCE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	11/01/2022	CITE PLAISANCE	ARÈS	1
25926	ARÈS	accessoire réseau enquêter	07/01/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	10/01/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	11/01/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	07/01/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	10/01/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter équipements	11/01/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	07/01/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	10/01/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/01/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	10/01/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARÈS	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	07/01/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	12/01/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	12/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	12/01/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	11/01/2022	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	11/01/2022	ALLEE DES PLATANES	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	11/01/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	10/01/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	10/01/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	11/01/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	18/01/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	18/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	18/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	18/01/2022	RUE EMILE BARREYRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	18/01/2022	ALLEE DES ALQUETTES	ARÈS	1
25926	ARÈS	Compteur lot relever	13/01/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	11/01/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	Branchement eau réparer (hors fuite)	12/01/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	13/01/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	14/01/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	11/01/2022	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	14/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	13/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	14/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	14/01/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	17/01/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	17/01/2022	AVENUE DU GOELAND	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	17/01/2022	AVENUE DU GOELAND	ARÈS	1
25926	ARÈS	vanne inspecter - manoeuvrer	17/01/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	19/01/2022	IMPASSE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	25/01/2022	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	01/02/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	25/01/2022	RUE PIERRE PAUILHAC	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	25/01/2022	RUE DU TEMPLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie vérifier	21/01/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	25/01/2022	RUE PASTEUR	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	02/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	25/01/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	25/01/2022	RUE DES GIROLLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	25/01/2022	IMPASSE MAPOUCHET	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	25/01/2022	RUE DU GARGUEHOS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	25/01/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	25/01/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	25/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	25/01/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	31/01/2022	RUE DU GARGUEHOS	ARÈS	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	26/01/2022	LOT LES ARBOUSIERS II	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	25/01/2022	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	25/01/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	25/01/2022	ALLEE D ARGUIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	24/01/2022	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	21/01/2022	RUE EUDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter fuite	26/01/2022	ALLEE DU LANGUEDOC	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	31/01/2022	RUE ALBERT MORANGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter fuite	26/01/2022	RUE DES PLUVIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	26/01/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau purger	31/01/2022	RUE DES OYATS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	01/02/2022	RUE PISSARO	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	02/02/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	02/02/2022	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	10/02/2022	RUE DE LA GARENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	07/02/2022	ALLEE DES OLIVIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	02/02/2022	RUE EDOUARD HERRIOT	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	compteur poser	02/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur poser	02/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur poser	02/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur poser	02/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur poser	02/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur poser	02/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/02/2022	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	02/02/2022	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	02/02/2022	BOULEVARD JAVAL	ARES	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	04/02/2022		ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	02/02/2022	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	02/02/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie vérifier	11/02/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	02/02/2022	PLACE DE L EGLISE	ARES	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	02/02/2022	BOULEVARD DE LA PLAGE	ARES	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	02/02/2022	BOULEVARD DE LA PLAGE	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	04/02/2022	RUE PISSARO	ARES	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	07/02/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	02/02/2022	RUE JEAN BALDE	ARES	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	03/02/2022	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
25926	ARÈS	accessoire réseau réparer fuite	03/02/2022	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
25926	ARÈS	voirie enquêter problème	10/02/2022	RUE DES PALOMBES	ARES	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	10/02/2022	AVENUE DE LA GARE	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	22/02/2022	AVENUE DE LA FORET	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	24/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	23/02/2022	RUE BREMONTIER	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	22/02/2022	ALLEE DE LA PINEDE	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	23/02/2022	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	22/02/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	24/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	22/02/2022	AVENUE DU PORT	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	23/02/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	23/02/2022	ALLEE DES ARBOUSIERS	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	23/02/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/02/2022	RUE JEAN BALDE	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter équipements	22/02/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie vérifier	15/02/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau créer sans compteur	23/02/2022	AVENUE DU PORT	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	15/02/2022	RUE PIERRE CURIE	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	17/02/2022	RUE JEAN BALDE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	15/02/2022	RUE ALBERT MORANGE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	15/02/2022	AVENUE DE LA FORET	ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/02/2022	RUE CAVALEY	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur avec émetteur téléR enquêter	15/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	15/02/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	21/02/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	18/02/2022	RUE PIERRE CURIE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	17/02/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	17/02/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	18/02/2022	ALLEE DES VERDIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	21/02/2022	ALLEE DES VERDIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	22/02/2022	ALLEE DES VERDIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	01/03/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	25/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	03/03/2022	ALLEE DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	03/03/2022	ALLEE DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	03/03/2022	ALLEE DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	03/03/2022	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	04/03/2022	AVENUE DU PERREY	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	25/02/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	04/03/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	07/03/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	25/02/2022	RUE DES PRAIRIES	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	04/03/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	02/03/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer suite non paiement	08/03/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	09/03/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	28/02/2022	RUE EUDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	01/03/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	07/03/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	28/02/2022	RUE PIERRE CURIE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	01/03/2022	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	01/03/2022	AVENUE DE LA PLAGES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/03/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/03/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/03/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	01/03/2022	RUE DE LA GARENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	01/03/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	01/03/2022	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	02/03/2022	RUE DIEGO VELASQUEZ	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	04/03/2022	IMPASSE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	04/03/2022	IMPASSE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	04/03/2022	IMPASSE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	04/03/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	04/03/2022	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	07/03/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	07/03/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	17/03/2022	PLACE ALFRED WEISS	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	10/03/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	17/03/2022	RUE PISSARO	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	14/03/2022	AVENUE DE LA FORET	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	17/03/2022	LOT LES ALLEES D ARÈS	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	10/03/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	11/03/2022	ALLEE DE LA PINEDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	11/03/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	17/03/2022	RUE DU PRE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	17/03/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	17/03/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/03/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	17/03/2022	ALLEE DES VERDIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter équipement	10/03/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter équipement	10/03/2022	RUE DU TEMPLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	17/03/2022	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser	10/03/2022	ALLEE DE LA CLAIRIERE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	17/03/2022	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	17/03/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	RUE DU COMMANDANT CHARPENTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	09/03/2022	RUE DU TEMPLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	09/03/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	10/03/2022	ALLEE DU POITOU	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	11/03/2022	ALLEE DE LA PINEDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	11/03/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	17/03/2022	RUE EMILE BARREYRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	11/03/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	11/03/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	13/03/2022	PLACE DE L EGLISE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	RUE PIERRE CURIE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	17/03/2022	ALLEE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	21/03/2022	RUE CAVALEY	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	22/03/2022	RUE CAVALEY	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	29/03/2022	AVENUE DU PERREY	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	29/03/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	29/03/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	30/03/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser	29/03/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	29/03/2022	ALLEE DES PINSONS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter équipement	25/03/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	29/03/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser	29/03/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	01/04/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	29/03/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	23/03/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	22/03/2022	RUE CAVALEY	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	28/03/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	23/03/2022	RUE EDOURD MANET	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	23/03/2022	RUE EDOURD MANET	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	24/03/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	29/03/2022	RUE DE HAUTEBELLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	26/03/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	29/03/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	29/03/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	29/03/2022	AVENUE DU PERREY	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	29/03/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	24/03/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	15/04/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	14/04/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	14/04/2022	RUE DU PRE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	15/04/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	08/04/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour vétusté (PRC)	12/04/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau modifier sans regard avec compteur TéléR	07/04/2022	RUE DU GARGUEHOS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/04/2022	IMPASSE DU RUISSEAU	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/04/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	12/04/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	12/04/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	13/04/2022	RUE DE L AMIRAL COURBET	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	12/04/2022	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	13/04/2022	RUE PIERRE PAULHAC	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	12/04/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	13/04/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	13/04/2022	RUE EDOUARD MANET	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	12/04/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	13/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	12/04/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	12/04/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	04/04/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser	08/04/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR réparamétrer	12/04/2022	ALLEES D ARES TRANCH 2	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	PLACE ALFRED WEISS	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	15/04/2022	RUE DES PRAIRIES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	AVENUE DU PERREY	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	05/04/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	08/04/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	12/04/2022	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	13/04/2022	RUE NELSON BARRAU	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	08/04/2022	PLACE DE L EGLISE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	08/04/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	11/04/2022	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	12/04/2022	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau ouvrir	13/04/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	13/04/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau ouvrir	13/04/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	20/04/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	28/04/2022	LOT LES ALLEES D ARES	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêter	29/04/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	22/04/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR réparamétrer	03/05/2022	RUE PIERRE MIGNARD	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	22/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	22/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	22/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	Branchement eau modifier sans regard sans compteur	22/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	22/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	26/04/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour vétusté (PRC)	06/05/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter équipement	28/04/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	03/05/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	26/04/2022	RUE BEL AIR	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	26/04/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	03/05/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	25/04/2022	RUE ALBERT MORANGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	03/05/2022	RUE PIERRE PAULHAC	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/04/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	25/04/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	26/04/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	22/04/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	22/04/2022	RUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	26/04/2022	RUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	25/04/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	26/04/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	26/04/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	26/04/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	28/04/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	28/04/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	28/04/2022	LOT LES ALLEES D ARÈS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	30/04/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	30/04/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	30/04/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau purger	30/04/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	30/04/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	03/05/2022	RUE PIERRE MIGNARD	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	04/05/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	04/05/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	04/05/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	13/05/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/05/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	10/05/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/05/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour vétusté (PRC)	10/05/2022	RUE DU TEMPLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	18/05/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	10/05/2022	ALLEE DES PINSONS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	10/05/2022	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	18/05/2022	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	18/05/2022	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	12/05/2022	RUE DES PRAIRES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/05/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/05/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/05/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	10/05/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	18/05/2022	RUE PIERRE MIGNARD	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	05/05/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	13/05/2022	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	19/05/2022	RUE DES PECHEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	19/05/2022	RUE DES PECHEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	16/05/2022	RUE DES PECHEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	17/05/2022	RUE DES PECHEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	vanne inspecter - manoeuvrer	18/05/2022	RUE DES PECHEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/05/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/05/2022	RUE DU TEMPLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	12/05/2022	RUE DES PRAIRIES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	18/05/2022	ZONE ARTISANALE	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	13/05/2022	avenue de la gare	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau ouvrir	18/05/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	19/05/2022	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	19/05/2022	RUE RONSARD	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	07/06/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	24/05/2022	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	07/06/2022	RUE DES GREPINS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser	30/05/2022	RUE DE L ILE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	30/05/2022	RUE DE L ILE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	30/05/2022	RUE DE L ILE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	30/05/2022	RUE DE L ILE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	24/05/2022	AVENUE DU PERREY	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	24/05/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	09/06/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/05/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	24/05/2022	LOT LES ALLEES D ARES	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	24/05/2022	ALLEE DE GASCOGNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	24/05/2022	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	24/05/2022	RUE ALBERT MORANGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	23/05/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	27/05/2022	RUE ANTOINE WATTEAU	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	08/06/2022	RUE DES FAUVETTES	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser	31/05/2022	RUE DES GREPINS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/06/2022	RUE DES GREPINS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	27/05/2022	ALLEE DES VERDIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	07/06/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	26/05/2022	RUE DES PECHEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	26/05/2022	RUE DES PECHEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	31/05/2022	ALLEE DES BRUYERES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	31/05/2022	ALLEE DES BRUYERES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	07/06/2022	RUE ALBERT MORANGE	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	compteur avec émetteur téléR enquêteur	07/06/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur client	07/06/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	31/05/2022	RUE DES OYATS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêteur fuite	01/06/2022	MERLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêteur fuite	09/06/2022	camille pissaro	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêteur fuite	03/06/2022	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	07/06/2022	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	07/06/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur client	21/06/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur client	21/06/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur client	21/06/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	21/06/2022	RUE DE L ILE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	21/06/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	15/06/2022	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser	23/06/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	23/06/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêteur pour qualité eau	14/06/2022	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur client	21/06/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	13/06/2022	MERLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur client	21/06/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	21/06/2022	camille pissaro	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	10/06/2022	RUE DE LA GARENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur fuite	10/06/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	21/06/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêteur fuite	10/06/2022	RUE DES ECOLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	23/06/2022	RUE DES ECOLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur enquêteur	16/06/2022	RUE DE LA GARENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêteur fuite	13/06/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	16/06/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêteur fuite	16/06/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	21/06/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêteur	14/06/2022	ALLEE DU LANGUEDOC	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	21/06/2022	ALLEE DES TILLEULS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêteur client	21/06/2022	RUE GEORGES CLEMENCEAU	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêteur fuite	20/06/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	21/06/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêteur fuite	20/06/2022	ALLEE DE GUYENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	21/06/2022	ALLEE DE GUYENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	23/06/2022	RUE DES ECOLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau renouveler sans compteur	01/07/2022	ALLEE DES VERDIERS	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	05/07/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	27/06/2022	RUE DE LA GARENNE	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	23/06/2022	AVENUE DU GOELAND	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	27/06/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	24/06/2022	ALLEE DU LANGUEDOC	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter équipement	27/06/2022	AVENUE DES CHARDONNETS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	27/06/2022	RUE DES BECASSES	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	04/07/2022	PLACE ALFRED WEISS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	24/06/2022	RUE JEAN MERMOZ	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	27/06/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	27/06/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	27/06/2022	RUE DE LA GARENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	01/07/2022	ROUTE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	04/07/2022	ROUTE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	04/07/2022	ROUTE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêté d'eau réaliser	04/07/2022	ROUTE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	04/07/2022	ROUTE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2022	CITE PLAISANCE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	11/07/2022	AVENUE DE CANNELETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	11/07/2022	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2022	RUE ANDRE LABRUNETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	06/07/2022	ALLEE DES FOUGERES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/07/2022	RUE DE LA GARENNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	Compteur lot relever	08/07/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	06/07/2022	RUE DES ABBERTS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	11/07/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	12/07/2022	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	13/07/2022	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	28/07/2022	AVENUE DES CHARDONNETS	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	22/07/2022	PLACE ALFRED WEISS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	18/07/2022	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau rechercher fuite	19/07/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	25/07/2022	RUE JEAN TEMPLIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	25/07/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	18/07/2022	RUE DES ABBERTS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	19/07/2022	RUE DES ABBERTS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	18/07/2022	RUE DES BECASSES	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	19/07/2022	RUE DES BECASSES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	19/07/2022	AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	19/07/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	20/07/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	19/07/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	25/07/2022	ALLEE DES PINSONS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	25/07/2022	RUE DES CHANTERELLES	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	27/07/2022	RUE DES CHANTERELLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	25/07/2022	AVENUE DE LA FORET	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	26/07/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	27/07/2022	14 Avenue de la Foret	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	27/07/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	27/07/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	02/08/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur avec émetteur téléR enquêter	02/08/2022	ALLEE DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	08/08/2022	AVENUE DE LA FORET	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	09/08/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	05/08/2022	AVENUE DE LA FORET	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	03/08/2022	RUE PIERRE CURIE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter fuite	28/07/2022	RUE PIERRE PAUILHAC	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	28/07/2022	BOULEVARD JAVAL	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	27/07/2022	Rue Pierre Latécoère	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	29/07/2022	RUE PIERRE LATECOERE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	28/07/2022	ALLEE DE GASCOGNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	28/07/2022	RUE DE LA REOUSSE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	02/08/2022	RUE JEAN BALDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite (suite recherche de fuites)	08/08/2022	LOTISSEMENT BEL AIR	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	01/08/2022	LOTISSEMENT LES DUNES VERTES	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	01/08/2022	AVENUE DE GRAVEYRON	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	02/08/2022	RUE JULES CHAMBRELENT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	05/08/2022	ALLEE DES PLATANES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	02/08/2022	ALLEE DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	03/08/2022	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	07/08/2022	PLACE DE LA VICTOIRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	07/08/2022	PLACE DE LA VICTOIRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	09/08/2022	PLACE DE L EGLISE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	10/08/2022	PLACE DE L EGLISE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	09/08/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	09/08/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	09/08/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	09/08/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	10/08/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	ALLEE DES PLATANES	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	16/08/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	compteur relever	16/08/2022	RUE SOPHIE ET PAUL WALLERSTEIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	23/08/2022	AVENUE DE LA FORET	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	RUE DU GARGUEHOS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	16/08/2022	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	10/08/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	11/08/2022	RUE DES GREPINS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	12/08/2022	ALLEE DE LA PINEDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	16/08/2022	ROND POINT DE SAINT BRICE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	16/08/2022	ALLEE FREDERIC CHOPIN	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	17/08/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	24/08/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	19/08/2022	PLACE DE L EGLISE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	22/08/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	23/08/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	23/08/2022	Lotissement mer et soleil	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	24/08/2022	Lotissement mer et soleil	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	29/08/2022	ALLEE DU BOIS D ARMAND	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	05/09/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	05/09/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	01/09/2022	ALLEE DE GASCOGNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	01/09/2022	ALLEE DE GASCOGNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	01/09/2022	ALLEE DE GASCOGNE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	02/09/2022	ALLEE D AQUITAINE	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	30/08/2022	PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	01/09/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	30/08/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	13/09/2022	RUE EUGENE DELACROIX	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	13/09/2022	RUE DU GENERAL DE GAULLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	13/09/2022	AVENUE DE CANNELETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	13/09/2022	RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	07/09/2022	IMPASSE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	13/09/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	13/09/2022	RUE PETRUS RUBENS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	09/09/2022	IMPASSE DE MOUTCHALETTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	07/09/2022	PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	15/09/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	13/09/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	13/09/2022	ALLEE MARYSE BASTIE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	16/09/2022	ALLEE DE LA GENDARMERIE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	06/09/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur relever	13/09/2022	IMPASSE CHARLES LINDBERGH	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	08/09/2022	AV DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter équipements	09/09/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	10/09/2022	ALLEE DE CHARENTON	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	10/09/2022	ALLEE DE CHARENTON	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	12/09/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	12/09/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	13/09/2022	boulevard de l'aérium	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	14/09/2022	boulevard de l'aérium	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	26/09/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR reparamétrer	19/09/2022	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	23/09/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	22/09/2022	RUE JEAN LEBAS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau fermer demande interne	22/09/2022	RUE JEAN LEBAS	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	19/09/2022	BOULEVARD DE L'AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	19/09/2022	PLACE DE L'EGLISE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	19/09/2022	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	26/09/2022	RUE DE LA LIBERTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	Compteur lot relever	22/09/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	19/09/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	21/09/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	16/09/2022	ALLEE MAURICE RAVEL	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	19/09/2022	RUE DU PORT OSTREICOLE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	20/09/2022	RUE DES ABBERTS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	20/09/2022	RUE DES ABBERTS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	19/09/2022	ALLEE REMBRANDT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	19/09/2022	ALLEE REMBRANDT	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	20/09/2022	RUE DES PORTES DU BOURG	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	21/09/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	22/09/2022	RUE DU PRE DU CENTRE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	23/09/2022	RUE PIERRE PAUILHAC	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	23/09/2022	RUE JEAN LEBAS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	03/10/2022	RUE DES ECOLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	30/09/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	04/10/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	vanne inspecter - manoeuvrer	05/10/2022	CITE MATIN CLAIR	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	03/10/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	03/10/2022	RUE DES FAUVETTES	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	04/10/2022	RUE DES FAUVETTES	ARÈS	1
25926	ARÈS	accessoire réseau renouveler	04/10/2022	RUE DES FAUVETTES	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	04/10/2022	RUE DES FAUVETTES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	03/10/2022	RUE DU TEYCHAN	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	04/10/2022	RUE DU TEYCHAN	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	05/10/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	04/10/2022	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	04/10/2022	RUE DES FAUVETTES	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	04/10/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	05/10/2022	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur renouveler	11/10/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	12/10/2022	LOTISSEMENT LA FORESTIERE	ARES	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	13/10/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	10/10/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	11/10/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	10/10/2022	RUE BEL AIR	ARES	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	07/10/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	14/10/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	17/10/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	17/10/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	13/10/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	13/10/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	10/10/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	11/10/2022	LOTISSEMENT MER ET SOLEIL	ARES	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	17/10/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	14/10/2022	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	18/10/2022	ALLEE DES BRUYERES	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	13/10/2022	AVENUE DES CHARDONNETS	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	14/10/2022	AVENUE DES CHARDONNETS	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	11/10/2022	ALLEE DES ROSSIGNOLS	ARES	1
25926	ARÈS	Appareil fontainerie réparer (hors fuite)	12/10/2022		ARES	1
25926	ARÈS	Appareil fontainerie réparer (hors fuite)	12/10/2022		ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	12/10/2022	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	13/10/2022	RUE DU GARGUEHOS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	12/10/2022	RUE JEAN BALDE	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	12/10/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	17/10/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	14/10/2022	RUE BREMONTIER	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	15/10/2022	ALLEE DES FRENES	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	18/10/2022	ALLEE DES FRENES	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	24/10/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	20/10/2022	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	25/10/2022	ALLEE DU LANGUEDOC	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	20/10/2022	IMPASSE DES CRIQUETS	ARES	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022		ARES	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022		ARES	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	réseau eau enquêter pour qualité eau	20/10/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	20/10/2022	IMPASSE DES GENETS	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	25/10/2022	IMPASSE DES GENETS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur TéléR	25/10/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022	AVENUE DE LA GARE	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022	ALLEE DE LA ROSE DES SABLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022	AVENUE TOULOUSE LAUTREC	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022	AVENUE VINCENT VAN GOGH	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022	LOT LE HAMEAU DE LA SCIERIE	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	20/10/2022	AVENUE DES ROUGES GORGES	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	31/10/2022	RUE DES BAIGNEURS	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	24/10/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	24/10/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	25/10/2022	AVENUE DE LA PLAGE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	25/10/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	25/10/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	25/10/2022	AV DE LA FORET	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	27/10/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	04/11/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	BAC remettre en état	03/11/2022	RUE BREMONTIER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	04/11/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	04/11/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur déposer	04/11/2022	RUE COSTE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	08/11/2022	AV DE LA FORET	ARÈS	1
25926	ARÈS	appareil fontainerie enquêter	10/11/2022	AV DES TOURTERELLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	15/11/2022	AV DES TOURTERELLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	03/11/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	03/11/2022	ALLEE RICHARD WAGNER	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	07/11/2022	ALLEE MAURICE RAVEL	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	07/11/2022	PLACE DU CAP LANDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	08/11/2022	PLACE DU CAP LANDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	07/11/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	07/11/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	10/11/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	14/11/2022	RUE PIERRE PAUILHAC	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	18/11/2022	AVENUE DU PORT	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	17/11/2022	RUE PIERRE PAUILHAC	ARÈS	1
25926	ARÈS	accessoire réseau enquêter	16/11/2022	AVENUE DES TOURTERELLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	16/11/2022	RUE DES CHANTERELLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	17/11/2022	RUE DES CHANTERELLES	ARÈS	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/12/2022	RUE DES ECOLES	ARÈS	1

Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	BAC rechercher, enquêter, déboucher	28/11/2022	AV DES TOURTERELLES	ARES	1
25926	ARÈS	regard compteur créer	14/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	13/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/12/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
25926	ARÈS	Branchement eau modifier sans regard sans compteur	10/12/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
25926	ARÈS	compteur poser avec émetteur téléR	09/12/2022	RUE DU 14 JUILLET	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau créer avec compteur	13/12/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau réparer fuite	30/11/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/12/2022	RUE DES ECOLES	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	06/12/2022	RUE PIERRE MIGNARD	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	06/12/2022	RUE BREMONTIER	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	28/11/2022	ALLEE HENRI MATISSE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	28/11/2022	ALLEE DES ECUREUILS	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	28/11/2022		ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	06/12/2022		ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	06/12/2022		ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	29/11/2022	ALLEE DES FRENES	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	12/12/2022	ROND POINT DES ESTEYS	ARES	1
25926	ARÈS	vanne inspecter - manoeuvrer	02/12/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter anomalie	07/12/2022	IMPASSE DU CANELON	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	07/12/2022	ALLEE DES PLATANES	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter équipements	12/12/2022	AVENUE DE LA LIBERATION	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	12/12/2022	AVENUE DE BORDEAUX	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique	13/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter (débit, pression)	13/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau enquêter fuite	14/12/2022	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	20/12/2022	LOT VILLAS DE LA GARENNE	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR renouveler (sans compteur)	20/12/2022	CITE DU PARADIS	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer pour anomalie technique avec TéléR	20/12/2022	RUE PARMENTIER	ARES	1
25926	ARÈS	compteur remplacer avec émetteur téléR	20/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	20/12/2022	AVENUE DES TOURTERELLES	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	20/12/2022	BOULEVARD DE L AERIUM	ARES	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	23/12/2022	AVENUE LEONARD DE VINCI	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	émetteur téléR poser (sans compteur)	20/12/2022	RUE DU TEMPLE	ARES	1
25926	ARÈS	compteur enquêter client	20/12/2022	RUE JEAN LEBAS	ARES	1
25926	ARÈS	vanne inspecter - manoeuvrer	23/12/2022		ARES	1
25926	ARÈS	vanne inspecter - manoeuvrer	29/12/2022		ARES	1
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau afficher	27/12/2022		ARES	1

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

### Liste des interventions sur le réseau eau potable en 2022

N° BANCO	Nom du Contrat	Type d'intervention	Fin de Réalisation	Adresse d'intervention	Commune d'intervention	Nombre d'actes
25926	ARÈS	réseau eau arrêt d'eau réaliser	28/12/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	réseau eau remise en eau réaliser	28/12/2022		ARÈS	1
25926	ARÈS	devis métré réaliser	28/12/2022	PLACE ALFRED WEISS	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau enquêter fuite	24/12/2022	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	branchement eau réparer fuite	27/12/2022	RCE QUARTIER DE LA LANDE	ARÈS	1
25926	ARÈS	compteur réparer fuite, changer pièces	28/12/2022	AVENUE DE LA FORET	ARÈS	1

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

**Sous traitance**

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## **LISTE DES CONTRATS DE SOUS TRAITANCE ARES EAU POTABLE**

### **Usines**

Derichebourg pour les nettoyages des réservoirs.

Apave pour les contrôles réglementaires électriques.

Ets Acévédo pour les espaces verts.

Eurofins pour les analyses.

CPS pour le transport des échantillons d'analyses.

### **Réseaux**

Chantiers d'Aquitaine pour les travaux neufs ou les réparations de réseaux.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Synoptique

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

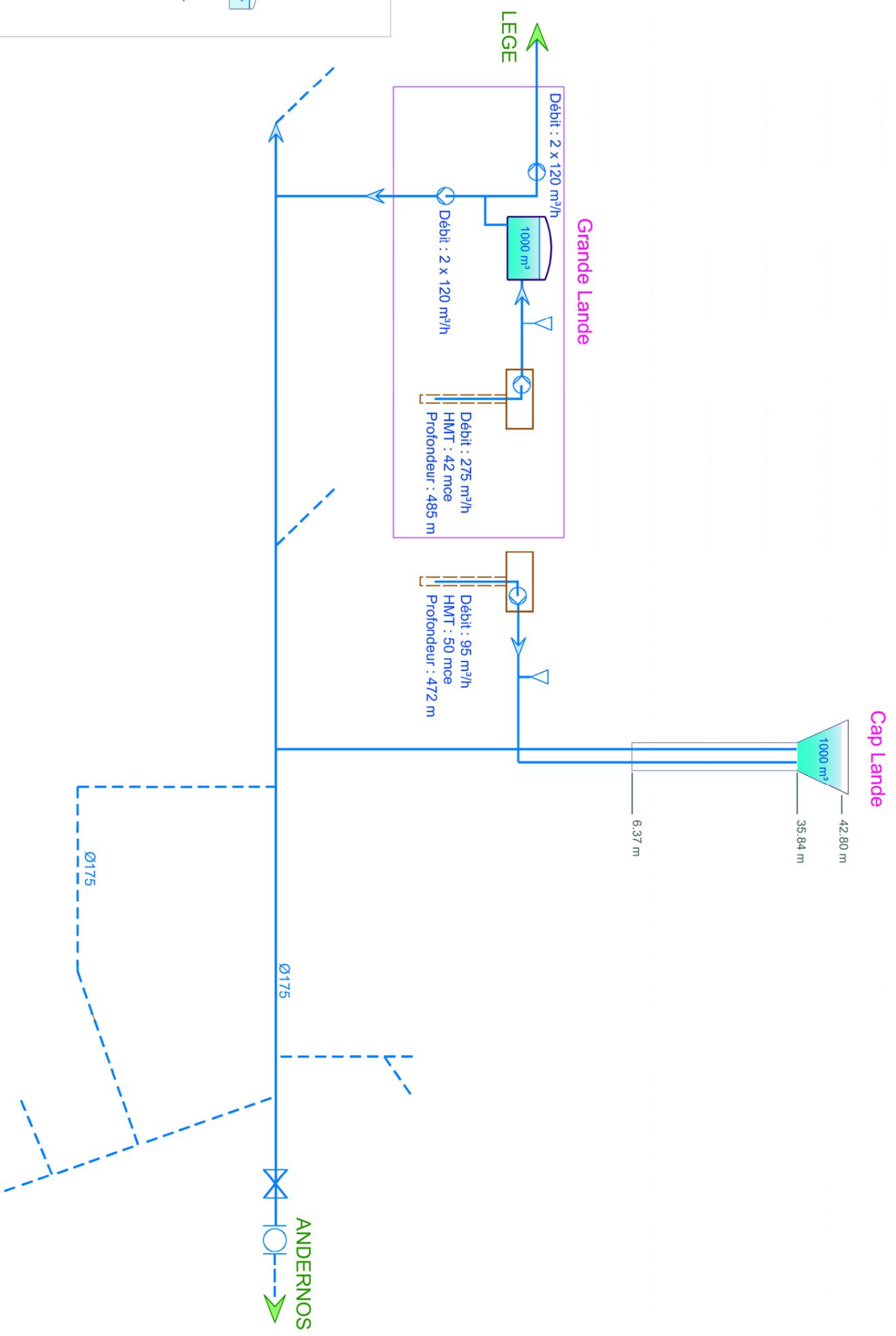


ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



Réalisation :	CL	<b>Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)</b> Contrat d'ARES Synoptique du réseau d'eau potable
Contrôle :	PLA	
Date :	02/2020	

- 50 m NGF
- 40 m NGF
- 30 m NGF
- 20 m NGF
- 10 m NGF
- 0 m NGF



### Légende

- Surpresseur / reprise
- Chloration
- Compteur
- Vanne
- Réseau principal
- Distribution
- Sens d'écoulement
- Interconnexions
- Réservoir
- Forage

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

# Synthèse réglementaire

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

## **EAU POTABLE**

### **Vulnérabilité des réseaux**

#### **Décret n° 2022-1077 du 28 juillet 2022 relatif à la résilience des réseaux aux risques naturels (JORF n°0175 du 30 juillet 2022)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046113619#:~:text=Le%20d%C3%A9cret%20pr%C3%A9cise%20les%20territoires.et%20les%20exploitants%20y%20satisfont.>

L'article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure, issu de l'article 249 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite loi Climat, ouvre la possibilité, pour le préfet, de demander aux exploitants de services ou réseaux essentiels à la population (eau potable, assainissement, électricité, gaz, réseaux de télécommunication) d'identifier leurs vulnérabilités face aux événements naturels de grande ampleur (telles certaines inondations) dans le but que leur gestion en période de crise soit anticipée, qu'un service minimal répondant aux besoins essentiels de la population soit assuré pendant la durée de la crise et qu'un retour rapide à un fonctionnement normal soit favorisé. La demande du préfet porte également sur un programme d'investissements prioritaires à réaliser pour améliorer la résilience des services en cas de survenance de l'aléa.

Le décret précise les territoires et aléas naturels qui peuvent y survenir, les scénarios qui doivent être étudiés par les exploitants des services et réseaux ainsi que les modalités selon lesquelles le préfet formule sa demande et les exploitants y satisfont.

Il rend également applicable les mesures et sanctions administratives prévues par le [code de l'environnement](#) en cas de méconnaissance, par les exploitants de services et réseaux concernés, des demandes qui leur sont faites par le préfet dans le cadre de ce nouveau dispositif.

#### **Décret n° 2022-1385 du 31 octobre 2022 relatif à l'autorité administrative compétente en matière de résilience des réseaux aux risques naturels (JORF n°0254 du 1 novembre 2022)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046510568#:~:text=Ce%20texte%20permet%20a%20pr%C3%A9fets,%C3%A9v%C3%A9nements%20naturels%20de%20grande%20ampleur%20>

Le décret modifie l'autorité compétente désignée à l'[article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure](#) (issu de l'[article 249 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021](#) dite loi Climat) qui peut demander aux exploitants de services ou réseaux essentiels à la population (eau potable, assainissement, électricité, gaz, réseaux de télécommunication) d'identifier leurs vulnérabilités face aux événements naturels de grande ampleur dans le but que leur gestion en période de crise soit anticipée, qu'un service minimal répondant aux besoins essentiels de la population soit assuré pendant la durée de la crise et qu'un retour rapide à un fonctionnement normal soit favorisé.

Dans sa décision n° 2022-299 L en date du 7 juillet 2022, le Conseil constitutionnel a déclaré que les dispositions relatives à l'autorité compétente de l'Etat mentionnée à l'[article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure](#), qui désigne « le préfet de zone de défense et de sécurité mentionné à l'[article L. 1311-1 du code de la défense](#) », avaient un caractère réglementaire.

Le décret tire les conséquences de cette décision du Conseil constitutionnel et modifie les dispositions en vigueur de l'[article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure](#) afin de désigner la bonne autorité compétente de l'Etat en la matière, à savoir le préfet de département.

Il modifie également les [dispositions réglementaires du code de la sécurité intérieure](#) et du [code de l'environnement](#) créées par le [décret n° 2022-1077 du 28 juillet 2022](#) relatif à la résilience des réseaux aux risques naturels, qui vient mettre en œuvre les dispositions de l'article L. 732-2-1 du code pour prévoir la compétence expresse du préfet de département.

### **Risque sanitaire résultant de certaines molécules**

#### **Instruction n° DGS/EA4/2022/127 du 24 mai 2022 complétant l'instruction n° DGS/EA4/2020/177 du 18 décembre 2020 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et métabolites de pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux conditionnées, en portant un avenant au guide qui y est annexé (BO Santé 2022/13 du 15/06/2022)**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2022/2022.13.sante.pdf>

Cette instruction diffuse un avenant au guide technique relatif aux pesticides et métabolites de pesticides dans les EDCH, à l'exclusion des eaux conditionnées, annexé à l'instruction N° DGS/EA4/2020/177 du 18 décembre 2020. Cet avenant permet de compléter les valeurs de gestion utilisables par les ARS par des valeurs sanitaires transitoires en cas de présence de métabolites de pesticides dans les eaux distribuées ne disposant pas de valeurs sanitaires maximales établies par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Les modalités de gestion décrites sont exercées par les ARS en lien avec les PRPDE au titre du Code de la santé publique et sur les bases de recommandations sanitaires du Haut Conseil de la santé publique. Cette

instruction s'applique aux eaux destinées à l'alimentation des collectivités humaines, distribuées par un réseau public. Les eaux conditionnées n'entrent pas dans le champ d'application de cette instruction.

### **Protection des ressources affectées à l'eau potable**

#### **Décret n° 2022-1223 du 10 septembre 2022 relatif au droit de préemption pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine ([JORF n°0211 du 11 septembre 2022](#))**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046274653#:~:text=Notice%20%3A%20ce%20d%C3%A9cret%20fixe%20les,publicques%20disposant%20de%20la%20comp%C3%A9tence>

Ce décret fixe les modalités selon lesquelles l'autorité administrative peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles, dans les aires d'alimentation de captages utilisées pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, au bénéfice des personnes publiques disposant de la compétence « eau potable » ;

Il précise les aliénations qui sont soumises à ce droit de préemption.

Il explicite la procédure applicable à l'exercice de ce droit de préemption. Il détermine les règles applicables à la cession, à la location et à la mise à disposition temporaire par les personnes publiques des biens acquis par préemption.

### **Ensemble de textes législatifs et réglementaires assurant la transposition en droit français de la directive européenne Eau Potable**

#### **Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine**

- Ce rapport présente les enjeux de la transposition dans la réglementation française. Il n'a pas d'autre intérêt.

#### **Ordonnance n° 2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine**

- Cette ordonnance assure la transposition législative de la directive dans les parties législatives des différents codes impacts : santé publique/environnement/code général des collectivités territoriales principalement.

#### **Décret n° 2022-1720 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine**

- Ce décret précise et modifie les parties réglementaires du code de la santé publique, du code de l'environnement et du code général des collectivités territoriales en cohérence avec les modifications introduites par l'ordonnance dans les parties législatives de ces codes.

#### **Décret n° 2022-1721 du 29 décembre 2022 relatif à l'amélioration des conditions d'accès de tous à l'eau destinée à la consommation humaine**

- Ce décret déploie les obligations à la charge des collectivités visant l'accès à tous en matière d'eau potable.

#### **Arrêté du 30 décembre 2022 relatif à l'évaluation des risques liés aux installations intérieures de distribution d'eau destinée à la consommation humaine**

- Cet arrêté complète de nouvelles dispositions visant le propriétaire du réseau intérieur. Son commentaire est dans la fiche « volet réseau intérieur ».

#### **Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique**

- Cibles concernées : PRPDE, ARS et laboratoires agréés.

- Objet : fixation des limites et des références de qualité qui s'appliquent aux eaux brutes utilisées pour la production d'eaux destinées à la consommation humaine et aux eaux destinées à la consommation humaine. Intègre la notion de valeur de vigilances et valeurs indicatives. Intérêt des annexes.

- Modifie l'arrêté du 11 janvier 2007

- Entre en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### **Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2003 relatif aux modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du code de la santé publique**

- Cet arrêté est commenté dans le « volet dérogation ».

- Entre en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### **Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de**

**distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique**

- Cibles concernées : PRPDE, collectivités, ARS, laboratoires
- Objet : programme du contrôle sanitaire assuré par les agences régionales de santé pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinées à la consommation humaine et pour les eaux destinées à la consommation humaine. Mise à jour du programme de contrôle sanitaire assuré par les ARS pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinées à la consommation humaine et pour les eaux destinées à la consommation humaine en application de la directive 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

**Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire**

- Cibles concernées : ARS, laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux, propriétaires d'ERP, d'établissements pénitentiaires et de bâtiments d'habitation collectifs.
- Objet : actualisation de l'arrêté du 1er février 2010 pour préciser les modalités de surveillance des légionelles dans les installations privées de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire
- Entrée en vigueur : le 1er janvier 2023.

**Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique**

- ⇒ Cibles concernées : PRPDE, collectivités, ARS.
- ⇒ Objet : mise à jour en application de la directive de la prise en compte des résultats de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine réalisée par la PRPDE dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'ARS.
- ⇒ Modifie l'arrêté du 21 novembre 2007
- ⇒ Entrée en vigueur : le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Arrêté du 30 décembre 2022 relatif au programme de tests et d'analyses à réaliser dans le cadre de la surveillance exercée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau et aux conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant ce programme, en application des articles R. 1321-23 et R. 1321-24 du code de la santé publique**

- ⇒ Cet arrêté vise à renforcer l'efficacité et la pertinence de la surveillance assurée par la PRPDE.
- ⇒ Entre en vigueur : 1er janvier 2023

**Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2017 relatif aux méthodes d'analyses utilisées dans le cadre de la réalisation du contrôle sanitaire des eaux****Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux**

- ⇒ Les deux arrêtés visent les ARS et les laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux.
- ⇒ Ils transposent l'article 13 de la directive et les annexes I, II et III. S'agissant des modalités de demande et de délivrance d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux et des méthodes utilisées pour réaliser le contrôle sanitaire des eaux.
- ⇒ Entrée en vigueur : le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Arrêté du 3 janvier 2023 relatif au plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau réalisé de la zone de captage jusqu'en amont des installations privées de distribution**

- Cibles concernées : PRPDE, communes et groupements compétents, ARS.
- ⇒ Objet : nouvelle obligation d'élaboration, mise en œuvre et mise à jour du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) à la charge de la PRPDE réalisé de la zone de captage jusqu'en amont des installations privées de distribution.
- Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur 12-01-2023.

Pour assurer la transposition de la directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine avant le 12 janvier 2023, beaucoup de textes ont été publiés fin d'année qui reprennent les objectifs de la directive et fixent également des obligations ambitieuses en droit français :

- La réaffirmation de l'accès à l'eau potable pour tous dans tous les territoires, y compris ultra-marins, avec des rendus réguliers à la Commission européenne sur cette mise en œuvre effective ;
- La définition des usages domestiques pour lesquels une eau de qualité potable est nécessaire pour garantir de bonnes conditions de santé et d'hygiène. À ce titre, le droit à l'accès à l'eau potable pour tous est réaffirmé ;

- L'introduction de nouvelles responsabilités pour les communes et leurs établissements publics de coopération en matière d'accès à l'eau des personnes raccordées et non raccordées au réseau public de distribution, telles que l'identification et l'information des personnes ayant un accès insuffisant à l'eau ;
- La révision des paramètres à surveiller dans l'eau, avec l'intégration de nouveaux paramètres, tels que les composés perfluorés ;
- La révision des exigences de qualité associées à ces paramètres ;
- Le déploiement d'une démarche préventive pour garantir la qualité de l'eau jusqu'au robinet du consommateur avec l'obligation de réaliser des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, du captage jusqu'au robinet du consommateur, et une évaluation des risques pour les personnes responsables de la distribution d'eau dans des locaux ou des établissements recevant du public (ERP) ;
- Des actions à mettre en œuvre pour préserver la ressource en eau des captages sensibles aux pollutions par les pesticides ou les nitrates. Les périmètres de protection de captage sont rationalisés et simplifiés. En outre, les collectivités locales pourront, en liaison avec le préfet, établir un programme d'actions encadrant les pratiques qui dégradent la qualité des captages sensibles ;
- Une meilleure information sur la qualité de l'eau potable, sur la production d'eau, l'organisation du service public de distribution de l'eau, la qualité de l'eau pour tous les usagers.

Cet ensemble de textes définit des obligations fortes pour les collectivités compétentes en matière d'eau potable et pour les PRRPDE selon des échéances variant en fonction de la thématique. Beaucoup de codes sont modifiés en particulier le code de la santé publique, le code général des collectivités territoriales, le code de l'environnement, le code de la construction et de l'habitation, le code de l'urbanisme ainsi que les lois modifiées n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs.

Il est à noter que la définition du service public de l'eau potable est modifiée comme suit : « Tout service assurant tout ou partie de la production, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable.

La production d'eau destinée à la consommation humaine comprend tout ou partie du prélèvement, de la protection du point de prélèvement ainsi que du traitement de l'eau brute. »

Ces textes portent également de nouvelles obligations pour les réseaux intérieurs et visent aussi à renforcer la protection des ressources sensibles et nécessaires à l'alimentation en eau potable. Des présentations de cette réforme sont assurées par la DGS à destination des acteurs concernés. Des textes sont encore en attente de publication.

## **DECHETS**

**Arrêté du 26 juillet 2022 définissant le contenu des déclarations au système de gestion électronique des bordereaux de suivi de déchets énoncés à l'article R. 541-45 du code de l'environnement, pour les déchets dangereux de fluides frigorigènes et autres déchets dangereux de fluides en contenants sous pression (JORF n°0179 du 4 août 2022)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046138697>

Cet arrêté complète l'arrêté définissant le contenu des déclarations au système de gestion électronique des bordereaux de suivi de déchets énoncés à l'article R. 541-45 du code de l'environnement en traitant du cas particulier des déchets dangereux de fluides frigorigènes et autres déchets dangereux de fluides en contenants sous pression (cf pompes à chaleurs utilisées). Il reprend les informations des bordereaux de suivi de déchets de fluides frigorigènes prévues par l'arrêté du 29 juillet 2005 fixant le formulaire du bordereau de suivi des déchets dangereux mentionné à l'article 4 du décret n° 2005-635 du 30 mai 2005. Il précise ces informations et les complète, notamment sur la nature et l'origine des déchets, la dénomination usuelle du déchet complétant le code déchet, l'adresse du lieu où sont collectés les déchets, lorsqu'elle se distingue de l'adresse de l'établissement expéditeur.

## **DROIT DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

**Guide de la CNIL du 2 juin 2022 relatif à la responsabilité des acteurs dans le cadre de la commande publique**

<https://www.cnil.fr/fr/commande-publique-quel-acteur-est-responsable-au-regard-du-rgpd>

Ce guide vise à accompagner les organismes dans l'identification de leurs obligations au titre du RGPD. La qualification de l'organisme en tant responsable de traitement ou de sous-traitant au sens du RGPD, résulte notamment d'une analyse des circonstances juridiques et factuelles dans lesquelles l'organisme intervient.

Bien que certaines dispositions spécifiques au secteur de l'eau et de l'assainissement dans le cadre de la commande publique soient prescriptives (art R.2224-18 du CGCT rend le concessionnaire responsable de la tenue, dans les conditions qu'il définit, du « *fichier des abonnés mis en œuvre pour la facturation* »), le code de la commande publique est silencieux sur la question des responsabilités RGPD des parties au contrat. En conséquence, une analyse contextuelle pour chaque traitement ayant vocation à intervenir dans le cadre de l'exécution du contrat s'impose (nature du service sollicité dans le marché ou dans la concession et degré d'encadrement des principales composantes d'un ou des traitements de données). Un organisme est considéré comme un responsable de traitement dès lors qu'il a décidé de la finalité du traitement et des moyens essentiels du traitement : quelles personnes et données concernées, quelle durée de conservation, quels destinataires etc? Ce faisceau d'indices permettra de déterminer le responsable de traitement au sens du RGPD..

**En Bref et à l'appui de l'analyse de ces critères habituellement présents dans les DSP**, le délégataire est Responsable de Traitement dès lors que l'administration ne s'est pas spécifiquement intéressée au traitement de données en cause et n'en a pas spécifiquement et absolument besoin au quotidien : Si le traitement n'est pas régi par le contrat, l'opérateur économique a pu définir, de manière libre et indépendante, ses objectifs et les conditions de mise en œuvre. Ainsi, les traitements de données personnelles associés aux contrats ayant pour objet l'exécution de missions de service public, « tout particulièrement lorsque ces traitements opèrent un véritable transfert de gestion à la charge de l'opérateur économique », sont sous la seule responsabilité du délégataire.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



© SUEZ / Franck Dunouau